

METEOROLOGIE
Nuageux; averse en
matinée; doux
Min.: 48 — Max.: 60
Gracieuseté de:
Shearer Lumber Co. Ltd.
MONTREAL

PETE DU JOUR
S. BRUNO
Papeterie - Dactylographes
Accessoires de bureau
Les librairies
F. PILON INC.



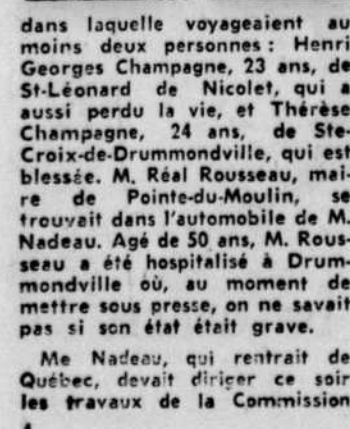
Bob Skinner vole le 2ème but à la première manche pendant que Tony Kubek cherche à attirer le lancer de Yogi Berra. (Photo UPI)

Les Pirates l'emportent 6-4 sur les Yankees...

PITTSBURGH. — Les Pirates de Pittsburgh ont remporté hier la première partie de la Série mondiale au compte de 6-4, contre les Yankees de New-York. Négligés des parieurs par 15 contre 10, les Pirates n'ont frappé que 8 coups sûrs contre 13 par leurs adversaires, mais ont fait preuve d'opportunisme et ont affiché une tenue sensationnelle sur la défensive pour l'emporter. Bill Mazeroski a cogné un circuit de 2 points pour les vainqueurs tandis que Roger Maris pour un point et Elston Howard pour deux, ont également réussi des circuits pour les perdants. Cet après-midi, Bob Friend lancera pour le Pittsburgh contre Bob Turley des Yankees. (Lire en page 13)

Me Jean-Marie Nadeau meurt tragiquement

Me Jean-Marie Nadeau a trouvé la mort hier soir dans un accident de la route. Agé de 53 ans, l'éminent avocat, qui avait été nommé quelques heures plus tôt procureur de la Commission royale d'enquête sur l'administration provinciale, a perdu la vie vers 6h15 près de St-Cyrille de Wendover, sur la route no 9. Sa voiture a heurté de front une autre automobile.



Me Jean-Marie Nadeau, procureur de la Commission royale d'enquête sur l'administration provinciale, a été tué dans un accident de la route hier soir.

Enquête sur l'Union nationale

- On cherchera tous les faits sur l'affaire du gaz
- On se penchera sur l'ex-ministère de M.D. Bégin
- L'enquête portera sur toute l'administration...

QUEBEC (DNC) X Le gouvernement a formé une commission d'enquête sur l'administration provinciale, a annoncé hier le premier ministre de la province, M. Lesage, au cours d'une conférence de presse. Cette commission tiendra audience à Montréal et à Québec, ainsi qu'en d'autres endroits si nécessaire, sur deux questions fondamentales auxquelles d'autres pourrout se rattacher à mesure que progressera l'enquête. Il s'agit de la transaction entre l'Hydro-Québec et la Corporation de gaz naturel du Québec, par laquelle le réseau de gaz de l'entreprise d'Etat tombait sous la gestion d'une société privée. La nouvelle commission est également chargée de faire enquête sur les méthodes d'achat utilisées au ministère de la colonisation et au service des achats du gouvernement, pendant les cinq années qui ont précédé le premier juillet dernier, "spécialement et sans restriction en ce qui a trait à toute utilisation directe ou indirecte de tels achats pour des fins partiales".

Quant à l'affaire du gaz naturel, l'enquête doit faire la lumière sur les options et négociations qui ont précédé la transaction; sur la structure financière de la Corporation de gaz naturel du Québec; ainsi que sur l'achat ou l'option d'achat de titres de la Corporation par des ministres, conseillers législatifs, députés, fonctionnaires de la province ou de l'Hydro-Québec. M. le juge Elie Salvas, de la Cour supérieure, présidera cette commission d'enquête, dont les commissaires sont Me Jean-Marie Guérard, C.R., de Québec, et Me Howard Irwin Ross, C.A., de Montréal.

Les deux procureurs désignés par le gouvernement et qui sont attachés à la commission pour la durée de l'enquête sont Me Jean-Marie Nadeau, de Montréal, et Me Gérard Lévesque, de Québec. M. Lesage a souligné que cette commission a uniquement pour but d'établir les faits. Le gouvernement décidera ensuite s'il y a lieu d'intenter des procédures. Il est fort possible que l'enquête remonte à 20 ans en arrière sous certains aspects, a noté le premier ministre.

M. Lesage a observé que l'article deux, chapitre neuf, de la loi concernant les enquêtes publiques exige que des sujets bien déterminés soient mis à l'enquête, d'où le choix de la retransmission de l'affaire du gaz naturel qui a valu au "Devoir" des poursuites pour la publication de nouvelles et commentaires sur le rôle joué par des ministres de l'Union nationale et des fonctionnaires dans cette transaction, dont plusieurs auraient tiré un profit personnel, ce que l'enquête mettra de façon péremptoire devant l'opinion publique.

Notes biographiques
M. le juge Elie Salvas est né le 4 septembre 1897, à Yamaska. Il a fait son cours classique au séminaire de Nicolet et ses études de droit à l'université de Montréal, où il obtenait sa licence en 1922. M. Salvas a toujours pratiqué le droit à Sorel, jusqu'à sa nomination comme juge de la Cour supérieure le 13 décembre 1940. Il a été assermenté le 13 janvier 1941.

Ottawa: les libéraux se réjouissent

OTTAWA (DNC) — L'établissement à Québec d'une commission royale d'enquête sur la vente, par l'Hydro-Québec, du système de distribution du gaz, en 1957, à la Corporation de gaz naturel du Québec, a été favorablement accueillie à Ottawa, par les partisans libéraux, qui ont hâte de voir enfin la lumière sur cette transaction où les points d'ombre ne manquent pas. Tout le monde se souvient que "Le Devoir" a été à l'avant-garde pour démasquer ces transactions que notre journal avait dénoncées, et qui paraissent incriminer les notabilités de l'Union nationale. L'affaire a été référée à la cour, comme chacun sait.

A Ottawa, des conservateurs disent que c'est là un problème exclusivement provincial et que l'on n'a pas de commentaires à faire en l'occurrence.

Un libéral en vue que nous avons pu rejoindre, en l'absence de M. L. B. Pearson, le leader du parti, trouve que la commission est éminemment bien présidée par M. le juge Elie Salvas, l'un des hommes les plus objectifs et les plus sereins de la magistrature québécoise. Par ailleurs, tout le monde de la région de Québec connaît Me Jean-Marie Guérard comme un avocat intègre et sans préjugés politiques. Pour autant que l'on sache à Ottawa, M. Guérard n'a jamais été activement mêlé à la politique provinciale ou fédérale. On croit donc, en conséquence, que le tribunal sera, avec M. H. I. Ross, de Montréal, aussi objectif que faire se peut, pour juger des nombreuses questions en litige en cette enquête royale qui couvrira d'autres champs que celui du gaz naturel.

(Voir enquête page 8)

QUEBEC (DNC) — Voici le texte communiqué à la presse, hier, par le premier ministre: "La nouvelle que j'ai vu annoncer aujourd'hui est attendue depuis longtemps, du moins le temps a paru long à certains qui voulaient que la lumière se fasse le plus tôt possible sur l'administration de l'ancien régime. Par arrêté en conseil, le gouvernement vient de décider la formation d'une commission d'enquête sur l'administration provinciale.

"Les commissaires seront M. le juge Elie Salvas de la Cour supérieure, à Montréal, M. Howard Irwin Ross, comptable agréé de Montréal et Me Jean-Marie Guérard, avocat et conseiller en loi de la reine, de Québec. "Cette décision du gouvernement fait suite aux engagements que nous avons pris depuis deux ans, à l'effet que la population de la province était en droit de savoir ce qui s'était passé sous l'administration de l'Union nationale. L'un des articles du programme du parti libéral du Québec prévoyait d'ailleurs l'institution d'une pareille enquête sur l'administration de la chose publique dans la province.

"La loi des commissions d'enquête exigeait que la Commission envisagée soit instituée dans des buts bien précis. C'est pourquoi il est fait mention, comme vous le constaterez à la lecture de l'arrêté ministériel que l'on vient de vous remettre, que l'enquête portera sur la vente du réseau de gaz de l'Hydro-Québec à la Corporation de gaz naturel du Québec, et aux transactions qui s'y rattachent.

"Cette commission est aussi chargée de faire enquête et de soumettre un rapport sur les méthodes d'achats utilisées au ministère de la colonisation et au service des achats du gouvernement. "Sur ces questions, le rôle de la commission est exclusivement de faire enquête, c'est tout ce que la loi prévoit. Elle sera donc appelée à faire la lumière sur les faits. "Les témoins seront entendus en séances publiques. La loi donne à toute personne le droit d'obtenir copie des témoignages (art. 18). Il ne faut pas

se méprendre sur le rôle d'une telle commission. Ce n'est pas un tribunal, elle n'a pas le pouvoir de prononcer des condamnations, ni des jugements. Elle est chargée uniquement de découvrir la vérité sur les faits. S'il y a lieu à des poursuites, il appartiendra au procureur général de s'adresser aux tribunaux. Nous ne voulons rien faire qui empêcherait les accusés d'avoir alors un procès.

"Vous constaterez aussi, à la lecture du même document, que le gouvernement a prévu l'extension de cette enquête à toute l'administration provinciale. L'arrêté en conseil dit notamment: "Que cette commission soit aussi tenue de faire enquête et rapport sur toute autre question qui pourra lui être de temps à autre indiquée par arrêté du lieutenant-gouverneur en conseil".

"La commission est tenue de faire rapport au gouvernement dans les neuf mois suivant son institution en ce qui concerne la vente du réseau de gaz de l'Hydro-Québec, et dans les douze mois en ce qui a trait aux autres questions.

"Tous reconnaissent la nécessité de la tenue d'une pareille enquête. La déclaration faite par l'ancien chef de l'opposition, lors de sa démission, a rendu encore plus urgente l'institution d'une enquête sur l'administration de l'ancien régime.

"Le gouvernement a désigné deux avocats pour agir comme procureurs de la commission. Quoique la loi ne le dise pas, il est évident que tout intéressé pourra se faire représenter par un procureur et que tout témoin aura droit de se faire assister par un procureur, s'il le désire.

"Il va sans dire que le gouvernement se servira du rapport de la commission pour élaborer les mesures administratives et législatives requises pour éviter la répétition de tous les abus qui pourront être révélés.

Voici le texte de l'arrêté ministériel: "Attendu qu'il y a lieu de faire droit à la requête présentée à l'hon. Lieutenant-gouverneur en conseil, le 23 septembre 1958, par l'hon. Jean Lesage et plusieurs députés, le priant d'ordonner une enquête sur la vente du réseau de gaz de l'Hydro-Québec à la Corporation de gaz naturel du Québec et les faits qui ont entouré cette vente;

"Attendu qu'il importe de prévoir l'extension de cette enquête à toute l'administration provinciale et de la faire porter dès maintenant sur les méthodes d'achat;

"Il est ordonné en conséquence, sur la proposition de l'hon. premier ministre: "Que sous l'autorité de la loi des Commissions d'enquête (statuts révisés 1941, chap. 9), une commission soit instituée pour faire enquête sur la vente du réseau de gaz de l'Hydro-Québec à la Corporation de gaz naturel du Québec et les faits qui ont entouré cette vente, y compris notamment et sans restriction toutes les options et négociations qui l'ont précédée, la constitution de la Corporation de gaz naturel du Québec, les diverses modifications de ses lettres-patentes et de sa capitalisation, l'émission et la vente de ses actions et obligations, l'achat ou l'option d'achat de ces titres par des ministres, des conseillers législatifs, des députés, des fonctionnaires du gou-

EN MARGE DE L'ARRESTATION D'UN PATRONEUX

M. Lesage: "Que chacun se le tienne pour dit"

QUEBEC (DNC) — A l'issue d'une séance du conseil exécutif, hier, le premier ministre de la province, M. Jean Lesage, a formulé de nouveau la mise en garde du 6 juillet dernier à l'endroit des personnes qui seraient tentées d'accepter des pots-de-vin, en retour de services, quand il s'agit notamment d'obtenir des permis de boissons alcooliques. "Il faut que ça cesse, avait dit le premier ministre, sinon le procureur général sévira."

M. Lesage a commenté ainsi l'arrestation par la police provinciale de M. Normand Després qui serait secrétaire à temps partiel du député libéral du comté de Bourget et qui aurait obtenu \$1,000 de M. Antoine Thoret afin de lui faciliter l'acquisition d'un permis de vente de liqueurs alcooliques, à Ville-St-Michel. Le mandat d'arrestation a été émis en vertu de l'article 502 du code criminel. Le premier ministre a cité cet exemple en soulignant: "Que chacun se le tienne pour dit."

ENQUETE FIXEE AU 12

Pendant ce temps, à Montréal, M. Després a protesté de son innocence, hier, à l'accusation d'avoir réclamé \$1,000 d'un épicer désireux d'obtenir un permis de vente de bière de la Commission des liqueurs.

On présume que l'inculpé a perçu mardi l'argent en billets marqués à l'avance de M. Antoine Thoret, propriétaire d'une épicerie de Ville-Saint-Michel. On n'a pas dit si M. Thoret avait obtenu son permis.

M. Després a été relâché sous un cautionnement de \$100 et son enquête préliminaire a été fixée au 12 octobre prochains. Il a été présenté comme un vendeur qui, en certaines occasions exerce la fonction de secrétaire de M. Jean Meunier, député libéral de Montréal-Bourget à l'Assemblée législative.

GRANDE-BRETAGNE: DUR COUP POUR M. GAITSKELL

Le congrès travailliste réclame le désarmement nucléaire unilatéral et favorise un neutralisme actif

SCARBOROUGH. — Le chef du parti travailliste, M. Hugh Gaitskell, a subi hier une défaite cuisante et significative, même si c'est par une faible marge, lorsque le congrès annuel du parti a repoussé la politique officielle en matière de défense et a approuvé la thèse de l'aile gauche pour un désarmement nucléaire unilatéral de la part de la Grande-Bretagne.

Mais le chef du parti n'a pas accepté sa défaite et, après s'en être pris avec force au leader de l'aile gauche, Frank Cousins, a clamé qu'il combattra jusqu'à ce qu'un autre congrès annule la décision prise hier, démontrant ainsi qu'il est bien résolu à conserver son poste à la tête du parti. Il faut souligner d'ailleurs que la thèse de l'aile gauche n'a obtenu qu'une faible majorité, largement moins que la majorité des deux tiers nécessaire pour entraîner une

Vote serré
Le vote sur la résolution avancée par les grandes fédérations syndicales et appuyée par l'aile gauche du parti, a été serré. Elle a été adoptée par une majorité de 400,000 mandats sur un total de six millions de mandats. Cette résolution demande que la Gde-Bretagne renonce à tout recours aux armes nucléaires et se dé fasse unilatéralement de toutes les armes nucléaires en sa possession.

Les députés ne suivront pas
Une autre résolution, présentée par Cousins lui-même, et demandant que la Gde-Bretagne (Suite à la page 8)

Un défi libéral au gouvernement sur le chômage

OTTAWA. — Le chef libéral canadien, M. Lester B. Pearson, a mis le gouvernement conservateur au défi de convoquer immédiatement une session du Parlement pour étudier les moyens de remédier au chômage. "Que le gouvernement ait l'occasion de faire quelque chose de pratique au sujet du chômage, même à cette date tardive", a dit M. Pearson. "Qu'il convoque le Parlement afin que celui-ci approuve ses projets. Le temps d'agir est plus qu'arrivé."

M. Pearson, qui parlait à l'émission télévisée "Les affaires de l'Etat", a vivement dénoncé le dossier du gouvernement actuel relativement au chômage, ajoutant qu'il est même difficile de croire que le régime conservateur puisse avoir enfin un plan pour remédier à ce problème.

"Il est beaucoup plus vraisemblable, trois ans après que le problème est devenu vraiment sérieux, que le gouvernement ait aujourd'hui frénétiquement à la recherche de quelque solution aussi subite que sentimentale."

M. Pearson a aussi reproché aux conservateurs d'avoir admis il y a seulement deux semaines ce que les libéraux proclamaient depuis deux ans, c'est-à-dire que le chômage est devenu un problème national et tout n'est pas rose pour l'économie du pays.

modification de la politique officielle du parti. Néanmoins, c'est là un vote significatif et qui comporte un grave avertissement pour Gaitskell.

Gaitskell accuse Cousins
Prenant la parole après le vote, Gaitskell a accusé Frank Cousins, secrétaire général de la puissante fédération des routiers et travailleurs non spécialisés, de s'être servi du problème de la défense comme un prétexte pour le chasser du poste de chef du parti. Il a dit que la résolution présentée par Cousins était red' de façon ambiguë et ne comportait au fond que des différences mineures avec la politique officielle du parti sur la défense. Et pointant Cousins du doigt, Gaitskell lui a dit: "Le parti et le pays ne vous pardonneront jamais, pour vous débarrasser d'un

laisser plonger dans la panique par ses menaces et ses attaques ou nous laisser conduire à faire des concessions dangereuses". Et le chef de l'opposition tout en reconnaissant qu'il est bon de répondre fermement aux dirigeants communistes comme M. Diefenbaker l'a fait à l'ONU récemment, a dit qu'il est plus important encore de leur répondre "en proposant des mesures concrètes et constructives".

"Le premier ministre a fait plusieurs propositions devant l'Assemblée générale. Elles n'étaient pas neuves mais dans l'ensemble, heureuses... Le gouvernement fédéral devrait y donner suite en prenant la tête d'un groupe de puissances moyennes qui ensemble traduisent les suggestions canadiennes dans des résolutions précises et les présenteraient à l'Assemblée générale."

ONU: trois résolutions au sujet de la détente internationale

Ultime tentative des neutres pour provoquer une rencontre Ike-"K"

NATIONS UNIES, New-York. — Malgré la fin de non-recevoir opposée à leurs démarches par le président Eisenhower et le premier ministre Khrouchchev, les chefs de file des pays neutres ont poursuivi hier leurs efforts en vue de susciter un tête-à-tête entre les deux hommes. Mais les cinq Etats neutres qui ont pris l'initiative de cette tentative ont clairement manifesté l'affaiblissement de leur espoir, en modifiant leur résolution. Au lieu de demander que l'Assemblée générale "recommande avec insistance" que Khrouchchev et Eisenhower confèrent jusqu'à ce qu'ils tombent d'accord, le nouveau texte dit simplement que "l'Assemblée générale espère" qu'une telle rencontre aura lieu. Le premier ministre Nehru est intervenu hier pour défendre cette nouvelle version de la résolution et a demandé que l'Assemblée l'adopte à l'unanimité.

"Si l'Assemblée n'approuve pas cette résolution, a-t-il dit, nous serons en droit d'être très inquiets et l'avenir sera lourd de dangers". L'Assemblée générale a devant elle trois projets de résolution au sujet de la tension internationale.

Outre, le texte des "cinq neutres", il y a une proposition de l'Australie qui demande qu'une nouvelle conférence "au sommet" entre les quatre "Grands" ait lieu le plus tôt possible. M. Nehru s'en est pris à la délégation australienne pour cette initiative et l'a accusée de traiter superficiellement des problèmes qui mettent en jeu l'avenir de l'humanité. D'autre part, trois Etats (l'Argentine, le Japon et la Norvège ont présenté un amendement à la résolution des neutres; ils invitent simplement l'Assemblée générale à recommander des mesures propres à réduire la tension internationale mais ne font aucune allusion à une rencontre Ike-"K" ou à une conférence "au sommet".

Le président Nkrumah, du Ghana, est également intervenu hier pour demander avec insistance à l'Assemblée d'approuver le texte des neutres. "Que cela nous plaise ou non, force est de reconnaître que Eisenhower et Khrouchchev ont détenu le secret de la guerre ou de la paix... Pour la cause de la paix mondiale, que les chefs des Etats-Unis et de l'URSS se rencontrent aussi longtemps qu'il faudra... et qu'ils sachent clairement que le monde entier le leur demande".

(Suite à la page 8)

M. PEARSON: POUR MENER UNE ACTION CONCRETE A L'ONU

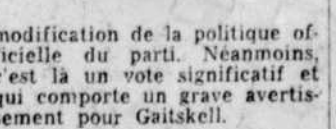
Le Canada devrait prendre la tête d'un groupe de puissances moyennes

OTTAWA. — "Le Canada devrait prendre la tête, au sein des Nations Unies, d'un groupe de puissances moyennes qui chercheraient à atteindre les buts suivants: création d'une force permanente de police internationale, création d'une équipe de spécialistes de l'administration publique, institution d'une banque de vivres", a déclaré hier M. Lester B. Pearson, ancien ministre des affaires étrangères et chef du parti libéral fédéral.

Dans une allocution télévisée, le chef de l'opposition — détenteur du prix Nobel de la paix pour 1957 — a demandé que le gouvernement canadien prenne la tête des puissances moyennes et avec elles apporte aux menaces et à la forfanterie de Khrouchchev une réponse ferme mais constructive.

M. Pearson a qualifié la session actuelle de l'Assemblée

M. GAITSKELL



M. GAITSKELL

L'éducation de TOUS les enfants aux frais de l'Etat

STE-ADELE — (par Jules LeBlanc) — Un volumineux rapport sur les "Facilités d'éducation spéciales pour les enfants", présenté à la Conférence canadienne de l'enfance, affirme que, de façon générale, les dix provinces du Canada s'accordent pour affirmer que "l'éducation de tous les enfants (y compris les enfants exceptionnels) devrait se faire aux frais de l'Etat".

Dans son rapport, le doyen émérite du département de l'éducation de l'université de la Saskatchewan, M. Samuel R. Laycock, de Saskatoon, précise que sont "exceptionnels" tous les enfants qui ne répondent pas à ce qu'on considère la moyenne sur le plan des aptitudes physiques, mentales, émotives ou sociales, et qui souffrent de déficiences telles qu'ils ont besoin de facilités d'éducation spéciales pour se développer au maximum.

Il est à signaler que le gouvernement de la province de Québec n'a pas participé à la préparation de ce rapport. En

effet, alors que pour les neuf autres provinces du pays, ce sont les autorités provinciales, et plus particulièrement, les ministères de l'éducation, qui ont répondu aux sept questionnaires envoyés depuis quelque temps, dans le Québec, il semble que ce soit plutôt les commissions scolaires qui aient répondu. Le rapport ne parle jamais du Québec comme tel, mais du "Protestant Québec" et, à quelques reprises, du "French Catholic Québec" ou du "French Speaking Québec".

Accord sur huit points

En résumant les données recueillies et en les interprétant, le directeur du projet signale tout d'abord que "les rapports des comités provinciaux" semblent manifester "un accord quasi général" sur huit points concernant l'éducation spéciale des enfants.

Outre celui cité au début de cet article, M. Laycock souligne notamment que : "les buts généraux de l'éducation sont

les mêmes pour tous les enfants", qu'ils sont au nombre de huit, et qu'ils doivent être atteints à des degrés différents et de façons différentes par chaque enfant, qu'il soit classé comme "normal", "moyen" ou "exceptionnel".

"Tous les enfants ont le droit à des facilités qui conviennent à leur capacité et à leurs besoins individuels, ajoute-t-il, afin de pouvoir atteindre ces divers buts dans la mesure qui leur est possible."

Le rapport insiste sur trois points :

1) "L'éducation spéciale fait partie intégrante de l'éducation générale et n'est nullement une affaire à traiter à part. Car c'est à tous les enfants que la société est tenue de fournir les facilités de se développer, par l'accès à l'instruction et à l'éducation qui leur convient."

2) "Les programmes, les méthodes d'enseignement, les écoles et le matériel, les méthodes administratives de l'éducation, doivent être ordonnés en vue de répondre aux besoins

tant des enfants "exceptionnels" qu'à ceux des enfants "moyens".

3) "Il est désirable que les enfants exceptionnels, en autant qu'il se peut, soient éduqués dans des écoles qui servent aussi aux enfants normaux".

Déséquilibre émotif

Après avoir étudié les principes généraux de l'éducation spéciale, M. Laycock divise son rapport en sept parties, chacune étudiant une déficience particulière que l'on rencontre chez les enfants exceptionnels. Il rapporte ainsi ce que les comités provinciaux signalent à propos des surdoyés, des déficients mentaux, des déficients de l'audition, des déficients de la vision, des infirmes, des enfants souffrant de déséquilibre affectif, ainsi que des délinquants et des pré-délinquants.

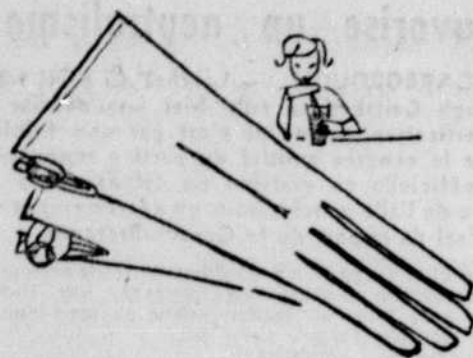
(Suite à la page 8)

DU NOUVEAU chez EATON POUR ADOLESCENTES



BAS NYLON POUR ADOLESCENTES

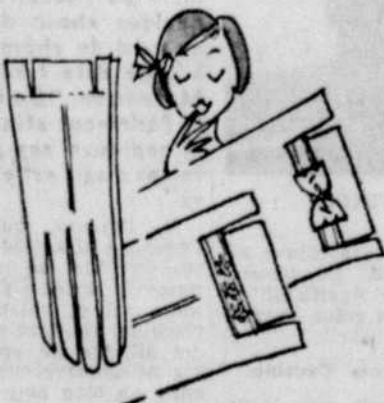
Bas sans coutures en nylon 30 deniers, entrée élastique en "BAN-LON". — "Blush" ... un ton beige. Pointures 8 à 10½. 1.00



"SHIRLEY" — Gant court à poignet uni fermant sur le côté avec un bouton fantaisie. Le gant gauche comporte une pochette à clef. — Blanc seulement. Pointures 6 à 7½. 2.50



"SUZY" — Pour le soir. Un gant long-gueule 6 boutons, orné d'un noeud et de fronces. Blanc seulement. Pointures 6 à 7½. 2.95



"DEBBIE" — Transformable trois façons. — Se porte avec le noeud à bouton-pression pour le jour, avec les perles pour le soir, ou tout uni. Blanc naturel, blanc os, biscuit, brun, tortue ou noir. Pointures 6 à 7½. 2.50



EATON



SALON DE
l'Ensemble
EATON

a prévu pour les soirées de gala des toilettes aussi importantes que l'exige la circonstance

Des toilettes choisies pour vous à Londres, en France, en Suisse et à New-York ... très élégantes en satin, broché et tissu pailleté, splendides par leurs coloris discrets ou étincelants. Viennent d'arriver chez EATON ...

Reproduite : Toilette de grand soir de Londres. A noter les manches, l'ample jupe en faille orchidée, le décolleté orné de perles cristallisées et de paillettes de même ton. Taille 14. 295.00

Autres tailles 10 à 18, 95.00 à 450.00

Adaptations CANADIENNES de créations FRANÇAISES et ITALIENNES

Eaton met à votre portée la Haute Couture internationale interprétée par des manufacturiers canadiens bien connus ! Une superbe collection de robes, adaptations de créations provenant des célèbres maisons Ricci, Cardin, Patou, Lanvin-Castillo, Fabiani et Simonetta. Les modèles les plus nouveaux dans les tissus les plus beaux, tels que lainage Jacquard, jersey de laine, bouclé de laine, alpaga de soie, et luxueuses textures mixtes ... pour le jour et le soir. Tailles 8 à 18 dans la collection.

\$5.00 à 110.00 AU SALON DES ROBES, TROISIÈME ÉTAGE

Voyez quelques-unes de ces robes de la Collection des Adaptations présentées sur mannequins au DEJEUNER

aujourd'hui à 12 h. 45 en La Salle Bonaventure de l'Hôtel Reine Elisabeth

THE T. EATON CO. LIMITED
OF MONTREAL

MAGASINEZ MAINTENANT POUR LA LONGUE FIN DE SEMAINE — MAGASIN FERME LUNDI JOUR D'ACTIONS DE GRACES

Heures d'affaires : 9 heures à 5 h. 30 — Ouvert vendredi soir jusqu'à 9 heures





Près de Ste-Thérèse, le long de l'Autoroute...

Montréal aura sa "banlieue verte" dans quelques années

Coût du projet: \$30,000,000; 2,000 maisons seront érigées

Par Jules LeBlanc

Un éditorial du
DEVOIR parmi les
documents de base

Parmi les "documents de base" qui ont servi à la mise au point du projet de construction d'un centre domiciliaire près de Sainte-Thérèse de Blainville, projet que va réaliser la société Benmar Development, on trouve un éditorial publié dans LE DEVOIR, le 10 février dernier.

Le secrétaire-trésorier de la compagnie Benmar, M. Harvey Maron, s'est empressé de signaler au représentant du DEVOIR, à l'issue de la conférence de presse, que les initiateurs du projet avaient utilisé comme document important un éditorial de M. Gérard Filion, intitulé "Les banlieues, un corps sans âme". L'éditorial apparaissait d'ailleurs au premier plan dans le dossier que M. Maron avait en main.

Dans cet éditorial, le directeur du DEVOIR présente des commentaires en marge d'un rapport de l'Institut royal d'architecture du Canada, rapport dont les initiateurs du projet se sont largement inspirés. M. Filion y affirmait notamment que "les banlieues sont en fait victimes d'un mirage" en quittant la grande ville pour s'installer à sa périphérie; il y dénonce "la monotonie des banlieues" ainsi que leur "architecture horriblement ennuyeuse" et "artificielle".

M. J.-P. Labarre est décédé hier à l'âge de 88 ans.

NICOLET. — M. J.-P. Labarre, commandeur de l'Ordre du Saint-Sépulcre et, depuis 1925, membre du Conseil de l'instruction publique, est décédé hier à l'hôpital du Christ-Roi, à Nicolet.

Né le 4 juin 1872, à St-Gregoire de Larochelle, M. Labarre était entré dans l'enseignement en 1891. Sept ans plus tard, il ouvrait à Nicolet, un pensionnat indépendant "Pins Drus" pour les gens de la région. En 1902, il entrait au service de la commission des écoles catholiques de Montréal, comme professeur au Plateau.

En 1917, la C.E.C.M. décida de diviser en quatre districts les écoles tombées sous sa juridiction; M. Labarre devint alors directeur-secrétaire du district Nord, poste qu'il occupa jusqu'en 1928. A l'automne 1938, il accédait au poste d'assistant-inspecteur des écoles normales, et quatre ans plus tard, devenait inspecteur général. Depuis 1948 jusqu'à sa retraite, en 1952, M. Labarre assumait la direction générale des écoles normales.

Le défunt laisse dans le deuil, ses fils: Jules, professeur à l'université de Montréal et chef de laboratoire à l'hôpital Notre-Dame; Paul, jésuite; et Georges, attaché aux bureaux de la C.E.C.M.; deux filles: Anna et Marguerite, toutes deux religieuses (chez les Sœurs de Sainte-Croix et des Sept-Douleurs); trois belles-filles, Mesdames Jules, Léon et Georges Labarre; douze petits-enfants et deux arrière-petits-enfants.

La dépouille est exposée aux salons funéraires Poirier, de la rue Saint-Denis, à Montréal. Les funérailles auront lieu à l'église Saint-Edouard, samedi, à 10h.30.

Dépenses pour le bien-être de l'enfance: augmentation moindre

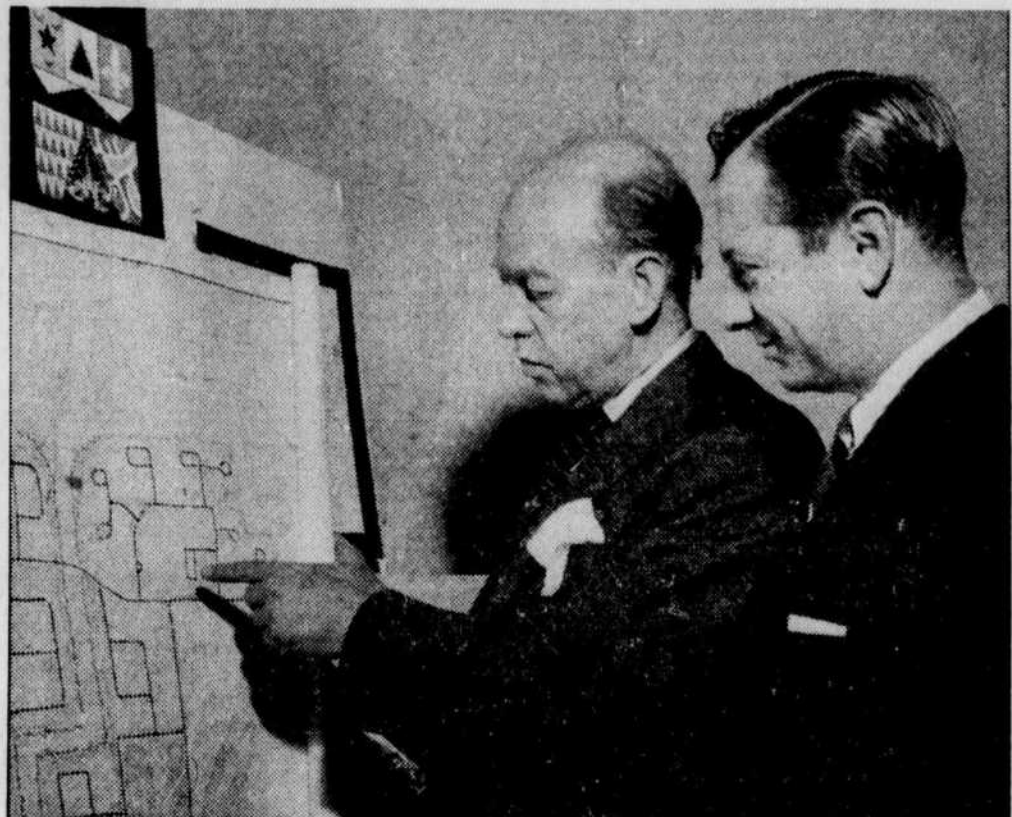
STE-ADÈLE. — M. Fred R. MacKinnon, sous-ministre du bien-être social de la Nouvelle-Écosse, a déclaré hier à la Conférence canadienne de l'enfance que les dépenses affectées au bien-être de l'enfance n'ont pas augmenté au même rythme que celles enregistrées dans d'autres domaines.

L'homme d'affaires doit s'intéresser à la chose publique

CALGARY. — La Chambre de commerce du Canada, dans son programme pour l'année qui vient, recommande aux hommes d'affaires de prendre un intérêt plus considérable à la politique.

L'objectif, comme on l'a expliqué dans les discussions au cours de l'assemblée annuelle de la Chambre, n'est pas tant d'envoyer des hommes d'affaires au Parlement que de leur inciter à faire plus de travail préliminaire politique.

De plus, la Chambre vise apparemment à accroître ses efforts pour informer davantage le public sur les affaires et sur l'enjeu public dans le système de l'entreprise de concurrence.



SAINTE-THERÈSE-EN-HAUT. — La firme Benmar Development construira 2,000 maisons constituant une "banlieue totale" entre l'autoroute des Laurentides et la route no 11, juste au nord de Sainte-Thérèse de Blainville. La vignette ci-dessus illustre la "conception progressive dans l'arrangement des rues" de la future localité de Sainte-Thérèse-en-Haut, avec cul-de-sac, carrés et demi-lunes destinés à produire des petits groupements de maisons. Examinant la vignette, le professeur Harold Spence-Sales, urbaniste conseil, et M. Harvey Maron, de la firme Benmar.

Travaux publics mis en chantier à Montréal: environ \$23,000,000

Le directeur du service des travaux publics a transmis hier au Comité exécutif la liste des travaux en cours ou sur le point de commencer et dont une partie pourrait tomber sous l'empire de la loi d'aide fédérale (et provinciale) aux travaux de chômage d'hiver.

Cette liste comporte des travaux dont la valeur totale s'élève à \$23,000,000 mais on n'a pas encore établi dans quelle partie ces travaux peuvent faire l'objet de subventions fédérales-provinciales.

La loi permet à la cité de retirer du fédéral une contribution de 50 p.c. du coût de la main-d'œuvre pour les travaux exécutés entre le 15 octobre et le 30 avril. A cette subvention vient s'ajouter la contribution provinciale qui s'élève à 40 p.c. du coût de la main-d'œuvre.

La liste soumise par M. Lucien L'Allier, directeur du service des travaux publics, comporte plusieurs projets qui sont déjà en voie de réalisation. Ainsi dans la liste des édifices municipaux qui se totalise à \$8,983,212 on trouve en tête l'arena Maurice-Richard qui coûtera \$2,593,000. Ce projet est en grande partie terminé et l'aide fédérale-provinciale ne portera que sur la partie des travaux qui seront effectués entre le 15 octobre et le 30 avril. Par contre d'autres projets ne sont pas encore en chantier mais ils pourraient l'être sous peu, ce qui signifie que dans leur cas l'aide fédérale-provinciale sera plus considérable.

Parmi les projets d'envergure on note la construction de tunnels et viaducs à l'intersection des avenues du Parc et des Pins qui se poursuivra durant tout l'hiver. Dans l'ensemble ce projet coûtera plus de \$2,000,000.

Le directeur du service des travaux publics prévoit la mise en chantier au cours des prochains

mois de travaux d'acqueducs se totalisant à \$2,342,300, et \$2,941,249 de travaux d'égouts.

On prévoit aussi dépenser \$1,500,000 pour l'éclairage des rues et la pose de signaux de circulation. Les dépenses dans les parcs s'élèveront à plus de \$800,000.

L'administration compte aussi mettre en chantier pour \$4,013,652 de travaux d'améliorations locales.

M. Diefenbaker critique encore M. "K"

PRINCE ALBERT. — Le premier ministre Diefenbaker a renouvelé ses critiques à l'égard du premier ministre soviétique Khrouchtchev et a dit ne pas entretenir beaucoup d'espoir pour la tenue d'une autre conférence au sommet dans un avenir rapproché. "M. Khrouchtchev semble bien décidé, a dit le premier ministre, à détruire

les Nations Unies parce que les décisions de l'organisme n'ont pas été prises dans le sens qu'il aurait voulu". Quant à M. Hammarskjöld, M. Diefenbaker trouve qu'il a répondu de façon très délicate et appropriée au chef soviétique, après la dernière attaque lancée par celui-ci contre le secrétaire général de l'ONU.

2,000 centres de constatations nucléaires

ARNPRIOR. — On entreprendra probablement d'ici 1961 l'organisation et l'aménagement au Canada de plus de 2,000 centres de constatations sur les explosions et les retombées nucléaires. Le major général E.A. Wrinch, chef des services militaires de surveillance en cas d'urgence, a déclaré à une soixantaine de maires et autres administrateurs municipaux des provinces maritimes que chacune des seize régions-cibles canadiennes

disposera de trois postes de relevés comprenant les explosions ou les retombées nucléaires. Quant aux retombées, on aménagera environ 2,200 postes de constatation à tous les 45 milles de l'est à l'ouest, et à tous les 15 milles du nord au sud du pays. Toutes les données recueillies par ces postes locaux seront acheminées vers un centre de compilation au quartier général de la défense civile.

Un projet de canal entièrement américain

BUFFALO. — Le président de l'Association Grands lacs-St-Laurent, M. N.R. Daniellian, de Washington, a recommandé hier, avec l'appui de tout une pléiade de chefs politiques, financiers et ouvriers, la construction d'un canal entièrement américain entre les lacs Érié et Ontario de préférence aux améliorations que l'on projette d'apporter au vieux canal Well-

land. L'association soutient que le canal projeté, qui éviterait les chutes Niagara tout comme le canal Welland, pourrait presque doubler la capacité de navigation par la voie maritime du Saint-Laurent entre l'Atlantique et les Grands lacs. Avec le canal Welland, pour atteindre le même résultat, il faudrait doubler la capacité de ses écluses.

Critique au sujet des bourses du Commonwealth

OTTAWA. — Le R.P. Roméo Guilbeault, religieux canadien qui est principal du collège universitaire de Roma, au Bas-Saint-Laurent, a fait une sortie hier sur le rôle que l'on fait jouer au Canada dans le programme de bourses du Commonwealth. "Je crains fort que la moitié des gens que l'on amène ici pour étudier se retourneront mécontents", a dit le religieux, qui a critiqué le programme de bourses principalement sur deux points: 1o) dans le cas des étudiants africains du moins, ils devraient pouvoir bénéficier de leurs bourses plus près de leur pays plutôt qu'au Canada; 2o) le choix des boursiers devrait se faire avant que possible sur place plutôt qu'au Canada. De plus, on devrait accorder plus d'attention à la formation de techniciens et d'hommes de métier, dont les nations africaines ont un pressant besoin.

Conseils de M. James Coyne aux Canadiens

CALGARY. — M. James E. Coyne, gouverneur du Canada, a invité hier les Canadiens à vivre selon leurs moyens afin de reprendre ainsi le contrôle de l'économie canadienne. M. Coyne a également déclaré que les Canadiens devraient être remis au travail sans avoir recours à des mesures inflationnistes. Il faudrait les empêcher de fabriquer des articles que nous achetons actuellement d'autres pays. Il a suggéré aux Canadiens de vivre selon leurs moyens afin de reprendre ainsi le contrôle de l'économie canadienne. M. Coyne a également déclaré que les Canadiens devraient être remis au travail sans avoir recours à des mesures inflationnistes. Il faudrait les empêcher de fabriquer des articles que nous achetons actuellement d'autres pays. Il a suggéré aux Canadiens de vivre selon leurs moyens afin de reprendre ainsi le contrôle de l'économie canadienne.

L'U. de Sudbury honorerait M. Vanier

SUDSBURY. — Le gouverneur général du Canada sera la première personne à recevoir un doctorat honorifique de l'université Laurentienne. Il sera honoré par cette institution lors d'un séjour à Sudbury les 12 et 13 octobre. Mme Vanier posera la pierre angulaire d'une nouvelle école pour les enfants arriérés.

La nouvelle école pourra recevoir 60 écoliers et sera construite sur un terrain cédé à l'institution par la ville de Sudbury.

La société montréalaise Benmar Development entreprendra d'ici quelques jours la construction de 2,000 maisons au nord de Sainte-Thérèse de Blainville, entre l'autoroute des Laurentides et la route no 11. L'aménagement de cette ville-satellite qui sera une "banlieue verte" coûtera environ \$30,000,000 et sera terminé d'ici cinq à sept ans. C'est ce qu'a annoncé hier, au cours d'une conférence de presse tenue à l'hôtel Reine Elisabeth, le secrétaire-trésorier de la société Benmar, M. Harvey Maron. Il s'agit là, a-t-il déclaré, d'une "innovation dans le domaine de la construction domiciliaire". M. Maron a précisé que l'inauguration officielle du chantier de la future banlieue qui portera le nom de Sainte-Thérèse-en-Haut, aura lieu le 16 octobre prochain. M. Lionel Bertrand, secrétaire de la province et député de Terrebonne, y représentera le premier ministre, M. Jean Lesage, tandis que Mgr Philippe Labelle, descendant du célèbre curé Labelle et curé de la paroisse de Sainte-Thérèse, y représentera l'évêque de Saint-Jérôme, Mgr Emilien Frenette.

M. Maron et le professeur Harold Spence-Sales, de l'université McGill, président du groupe d'urbanistes qui a mis au point le projet, ont déclaré que la future banlieue serait "la première banlieue totale" construite dans le Québec. Le projet, ont-ils signalé, s'inspire des principes généraux énoncés il y a quelques mois par la Société royale d'architecture du Canada dans un rapport sur la planification des banlieues et les conditions de l'habitation; les initiateurs du projet ont tenté de concrétiser les théories mises de l'avant dans ce rapport.

Une banlieue totale

L'ensemble domiciliaire s'étendra sur une superficie de quelque 20,000,000 de pieds carrés (environ 600 arpents) de terrain boisé, partie dans la municipalité de Ste-Thérèse-en-Haut, partie dans la paroisse de Ste-Thérèse. La ville-satellite sera ainsi située à la sortie du 15 de l'autoroute des Laurentides, soit à 15 minutes à peine de l'entrée sud de cette artère; depuis la route 11, on peut y arriver en empruntant la Côte St-Louis.

M. Maron a précisé que Ste-Thérèse-en-Haut, qui aura une population d'environ 10,000 âmes, sera une banlieue "totale" dans le sens le plus large, c'est-à-dire qu'elle sera constituée de quelque 1,200 unités unifamiliales et d'environ 800 unités multifamiliales, comprenant des duplexes, des triplexes et des maisons d'appartements.

Elle comprendra également des facilités commerciales et industrielles, notamment un immense centre d'achat et des boutiques de voisinage disposées selon une version renouvelée du "carré du village"; on y retrouvera en outre des écoles et des églises pour les différentes dénominations religieuses, des centres communautaires pour les activités sociales, culturelles et athlétiques, ainsi qu'un vaste système de parcs et de ceintures de verdure.

Un zonage strict

Le terrain de 600 arpents a été divisé en quatre secteurs, chacun étant ensuite subdivisé en plusieurs sections. L'installation des services d'acqueduc et d'égouts est actuellement en voie d'être terminée dans la première section du voisinage no 1, où quelque 200 maisons seront construites d'ici le 1er mai 1961. La Société centrale d'hypothèques et de logement, a précisé M. Maron, a déjà approuvé la construction de cette première section.

Le secrétaire-trésorier de la firme Benmar a également souligné que la société montréalaise a porté son choix sur la région de Ste-Thérèse, "parce qu'elle offre les beautés naturelles de vallons, d'étangs et d'arbres de toutes les tailles, ainsi qu'une topographie intéressante et une situation excellente", soit des conditions jugées essentielles par les urbanistes.

Parmi les éléments uniques de Ste-Thérèse-en-Haut, M. Maron a souligné la question du zonage et des exigences. Ainsi la grandeur des terrains, dans le cas des unités unifamiliales, est établie à un minimum de 8,000 pieds carrés; elle peut aller jusqu'à 20,000 pieds carrés.

Les exigences comptent notamment "une servitude permanente sur les arbres", c'est-à-dire que tous les arbres déjà sur l'emplacement doivent être laissés intacts sur le terrain. Les initiateurs du projet entendent en outre recommander aux futurs propriétaires de préserver et, s'il y a lieu, d'améliorer les contours naturels du terrain avec ses vallons et ses étangs.

De plus, les services d'acqueduc et d'égout, de même que le pavage et l'éclairage des rues seront installés avant l'occupation des maisons, a signalé M. Maron.

Diversité des classes

Sur le plan sociologique, Ste-Thérèse-en-Haut assurera, suivant le projet en voie de réalisation, une "intégration complète de tous les niveaux économiques et sociaux de façon à maintenir la composition traditionnelle des cités et villes plus anciennes".

Ainsi, a expliqué M. Maron, il ne s'agira pas de localité groupée de maisons à prix unique. Et groupant la même catégorie de gens, sur le plan social, sur le plan professionnel, sur le plan revenu, etc., comme c'est le cas actuellement d'un "tronc grand nombre de projets" d'habitation. Cette façon de procéder et de grouper les gens, a-t-il déclaré, n'est "pas saine"; c'est ce qui rend les banlieues ennuyantes et monotones.

Les citoyens de Ste-Thérèse-en-Haut n'auront pas le même niveau de vie; il y aura, parmi eux, des ouvriers — en raison des industries avoisinantes — des commerçants, des hommes de carrière, etc. C'est pourquoi, on pourra y voir des maisons unifamiliales dont la valeur variera de \$10,000 à \$40,000.

Intimité des citadins

L'un des points les plus intéressants soulignés par M. Maron et par le professeur Spence-Sales porte sur les moyens pris pour assurer l'intimité des citadins.

"Nous ne voulons pas que les occupants de Ste-Thérèse-en-Haut se retrouvent dans une série de maisons alignées comme des boîtes le long de rues insipides, a affirmé le secrétaire-trésorier de la firme Benmar. Nous voulons créer un climat de liberté avec une abondance de verdure et d'espaces aérés, et beaucoup d'arbres autour d'eux. Les gens ont droit à leur intimité tout comme leurs voisins".

Tous deux ont grandement insisté sur ce droit à l'intimité et se sont élevés contre les "banlieues-dortoirs" qui se sont érigées en trop grand nombre au Canada et aux États-Unis et qui ont été décrites comme des "corps sans âmes". L'intimité, a notamment soutenu le professeur Spence-Sales, est "la chose la plus importante qu'on puisse se procurer".

Des petites "pochettes"

L'un des moyens destinés à éviter cette impression d'étouffement, cette impression d'être entourés par une "nuée de maisons" que laissent certaines "banlieues-dortoirs", a expliqué M. Maron, réside dans une "conception progressive de la disposition des rues".

Ste-Thérèse-en-Haut comprendra des artères principales qui serviront à alimenter, en quelque sorte, des rues étroites où la circulation sera plutôt limitée. Elle comptera ainsi de nombreux cul-de-sac, carrés et demi-lunes qui formeront un motif intéressant et qui auront pour effet de former des petits groupements de maisons.

Ces petites groupements, ou ces "pochettes" comme les a appelées le professeur Spence-

(Suite à la page 8)

Les pêcheurs pourront acquérir plus facilement un chalutier

QUEBEC (DNC). — Les pêcheurs de la province pourront désormais plus facilement se procurer un chalutier, a annoncé hier, à l'issue de la séance du Conseil exécutif, M. Gérard-D. Lévesque, ministre des pêcheries.

Les pêcheurs maritimes doivent faire face à la concurrence de chalutiers étrangers; sans oublier les pêcheurs côtiers, le ministre des pêcheries prend désormais des dispositions qui permettront l'acquisition d'un chalutier à des conditions plus faciles.

Le pêcheur n'aura plus à déboursé que \$5,000 au lieu de \$10,000, comme paiement initial d'un chalutier d'une valeur de \$60,000. Une formule déjà établie depuis quelques années prévoit que le remboursement annuel se fait en calculant les 14 p.c. du prix de vente des captures. Par ailleurs, l'octroi du gouvernement fédéral est de \$165, la tonne ou environ \$8,000 par chalutier.

Au bénéfice des pêcheurs qui possèdent déjà un chalutier, le montant de remboursement annuel s'établira désormais à 10 p.c. de la valeur des prises. Ces dispositions ajouteront quelque \$1,000 de plus par année au revenu net des pêcheurs. Par ailleurs, le gouvernement de la province assumera la totalité de la prime d'assurance sur les chalutiers, au lieu du tiers, comme en ce moment. De plus, le gouvernement garantira les contrats de construction de chalutiers, selon un modèle standard. Ces navires de pêche sont construits à Gaspé et à

Inspection des viandes

QUEBEC. — Le Comité national des aliments recommande que l'inspection obligatoire de la viande se fasse à l'échelon provincial. Le rapport du Comité, présenté au 13e congrès annuel de l'Association canadienne des consommateurs, souligne que de graves irrégularités sont commises dans l'inspection de la viande, qu'assez souvent on a recours à plusieurs pratiques peu scrupuleuses pour tromper le consommateur, et que la pratique "dangereuse et illégale" d'abattre les veaux nouveau-nés se continue.

DANS LE DOMAINE SAINT-SULPICE

Un secteur de 46 acres servira de réservoir de décantation pour les projets de rénovation urbaine

Le Comité municipal d'habitation et de rénovation urbaine que préside le conseiller Roland Savignac recommande que l'on réserve un terrain de 46 acres dans le Domaine Saint-Sulpice afin d'y construire des habitations qui serviront de réservoir à décantation lors de la mise en oeuvre de projets de rénovation urbaine.

Le comité d'habitation et de rénovation, à l'issue d'une séance tenue hier, a recommandé au comité exécutif de l'autoriser à entreprendre des négociations avec les représentants de la Société centrale d'hypothèques et de logement en vue de rédiger le projet d'entente requis entre la Cité et le gouvernement fédéral pour obtenir la contribution financière de ce dernier aux travaux préliminaires d'enquête, de recherches et d'analyse requis en vue de réaliser un projet d'habitation à loyer modique dans le Domaine Saint-Sulpice.

L'espace réservé à cette fin est situé entre le secteur qui sera vendu aux coopératives et l'emplacement où sont déjà érigées diverses institutions, soit à l'ouest de la rue Christophe-Colomb, entre les rues Emile-Journault et Louvain et l'arrière des écoles provinciales des Arts graphiques et des métiers et de l'Institut Dominique Savio.

L'un des premiers projets de rénovation à bénéficier de ce réservoir à décantation serait le territoire réservé à la Société Radio-Canada, entre les rues Amherst, Dorchester, Papineau et Craig, et également dans les environs. Dans ce secteur on prévoit devoir reloger 2,000 familles dont une certaine dans les habitations Jeanne-Mance, en construction; 800 dans le Domaine Saint-Sulpice et 1,000 autres dans le territoire compris entre les rues St-André, Ontario, Papineau et Dorchester.

Afin de faciliter la réalisation du projet et devant les engagements pris par la Cité d'acquies-

ser et de débayer d'ici deux ans le site choisi par Radio-Canada, le comité d'habitation et de rénovation est d'opinion qu'il est urgent d'utiliser le secteur du Domaine Saint-Sulpice pour la construction d'un développement intégré de maisons à logements multiples pour fins de décantation.

Dans ce secteur de 46 acres, avec une densité nette de 40 familles à l'acre, on peut réaliser à cet endroit environ 1,740

(Suite à la page 8)

La circulation à Baltimore intéresse la ville de Montréal

Le système employé par la ville de Baltimore pour contrôler la circulation semble intéresser les autorités municipales. A la demande du directeur du service des travaux publics, M. Lucien L'Allier, le comité exécutif a autorisé les ingénieurs A. Leduc et M. Tremblay, de la division technique des travaux publics, à se rendre à Baltimore afin d'examiner en détail le système ainsi que les appareils de contrôle de la circulation dans cette ville.

Dans son rapport M. L'Allier dit que lors d'un récent voyage à Baltimore il a pu constater l'efficacité du système de circulation. Cette ville est divisée en sept zones reliées entre elles et à un cerveau électronique central.

Actuellement à Montréal nous avons environ 600 intersections munies de feux de circulation. Déjà quelques centaines sont synchronisées et l'on se propose d'en synchroniser une centaine d'autres sous peu. Avant de poursuivre ce travail, M. L'Allier est d'avis que ses ingénieurs auraient tout avantage à aller voir ce qui se passe à Baltimore.

Un autre ingénieur du même service, M. A. Richard, a été délégué au congrès de l'Association canadienne des bonnes routes qui aura lieu à Toronto du 17 au 21 octobre.

BYRRH

vin APÉRITIF
au Quinquina
Servir très frais
EMBOUTILLÉ EN FRANCE
En vente dans tous les
magasins de la Q.L.C. — Numéro 5408.

VIENT DE PARAÎTRE

Aux Editions de l'Homme

LES CONFIDENCES D'UN COMMISSAIRE D'ÉCOLES

Par Gérard Filion

De dures vérités et des critiques constructives sur notre régime scolaire. Le problème de l'heure!

Prix populaire: \$1.00 — Par la poste \$1.10

En vente partout dans les librairies, les dépôts de journaux ou chez le distributeur.

L'AGENCE DE DISTRIBUTION POPULAIRE ENRG.

1130 est, LaGauchetière, Montréal. Tél. LA. 3-1182

"Le Devoir" est imprimé au No 434 est, rue Notre-Dame, à Montréal, par l'Imprimerie Populaire, compagnie à responsabilité limitée, qui en est l'éditeur. Directeur-gérant: Gérard Filion. "Le Devoir" est membre de la Canadian Press, de l'Audit Bureau of Circulations et de la Canadian Daily Newspaper Publishers Association. La Canadian Press est seule autorisée à faire l'emploi pour réimpression de toutes les dépêches attribuées à la Canadian Press, à l'Associated Press et à l'Agence Reuter, ainsi que de toutes les informations locales que "Le Devoir" publie. Tous droits de reproduction des dépêches particulières ou "Devoir" sont également réservés. Abonnement par poste: ÉDITION QUOTIDIENNE (un an): MONTREAL et banlieues, \$20.00; CANADA hors Montréal et banlieues, \$16.00; États-Unis et Empire Britannique, \$20.00; Union Postale, \$20.00 — ÉDITION DU SAMEDI (un an) \$5.00 — Les abonnements sont payables d'avance par mandat-poste ou par chèque encaissable au pair à Montréal. Autorisé comme matière postale de deuxième classe par le ministère des Postes, Ottawa.

Téléphone: Victor 4-3361*

LE DEVOIR, MONTREAL, JEUDI, 6 OCTOBRE 1960

Près d'un nid d'Atlas nucléaires

La guerre froide continue malgré les efforts de détente, la course aux armements se poursuit, accentuant le danger d'un cataclysme universel. Chacune des deux grandes puissances dispose d'un arsenal capable d'annihiler l'adversaire, et cette double hécatombe pourrait exterminer une grande partie de l'humanité par les radiations massives qui couvriraient la terre.

Il n'existe aucune protection efficace contre une telle agression. La défense se limite à la préparation intense des représailles propres à effrayer et à dissuader l'agresseur.

Advenant une attaque nucléaire, la seule chance de l'agresseur serait de détruire en même temps le plus grand nombre possible des bases d'où partirait la riposte. Certains projectiles pourraient être lancés de bases mobiles, comme des sous-marins. Mais les bases fixes qui sont les plus nombreuses sont repérables et vulnérables.

Les journaux ont publié le mois dernier des renseignements sur un nid d'une douzaine de fusées Atlas que les États-Unis enfouissent sous terre près de la frontière canadienne dans les États de New-York et du Vermont. Ces fusées n'ont pas d'autre but que la représaille et dormiraient à plus de cent pieds de profondeur sous des portes de béton.

Les Montréalais occupent donc dans la guerre froide une position fort exposée. En cas d'attaque russe ce nid d'Atlas sera un objectif privilégié. Washington l'a placé dans une situation de lancement favorable à sa frontière nord; mais il se trouve que ces engins redoutables sont relativement éloignés des grandes villes étatsunienues et tout près de Montréal, la fusée la plus proche n'étant qu'à une trentaine de milles.

Dans un ouvrage publié en 1954: La Folie des hommes, un expert en armements, M. Jules Moch, indiquait le rayon de dégâts de la bombe H alors nouvelle; en dehors de la zone de destruction totale, les brûlures graves pouvaient s'étendre à un rayon de 30 milles, les brûlures moyennes et radiations indirectes encore redoutables, à un rayon de 72 milles, et les destructions à quelque 36 milles. Et la bombe H a naturellement fait de notables progrès depuis six ans.

Montréal, métropole d'un pays qui n'a pas d'armes atomiques, est donc placé, par le choix de Washington, dans le champ de tir des deux colosses. Sans avoir voix au chapitre, nous sommes donc beaucoup plus exposés que la plupart des villes de même importance aux États-Unis, qui n'ont pas un aussi périlleux arsenal dans leur banlieue.

La représaille est une défense précaire car elle ne vaut que dans la mesure où elle dissuade l'agresseur. Si cet effet est manqué, elle devient parfaitement inutile, et son emploi pose alors un problème. Un rédacteur de l'Ottawa Journal soulevait la question le mois dernier.

La puissance de représaille, écrivait-il, n'arrêtera l'ennemi que s'il est convaincu qu'on l'utilisera, ce qui implique qu'il faut avoir l'intention de l'utiliser. Mais cela ne sauvera pas le pays attaqué; que les bombes de représaille soient lancées ou non, il n'en sera pas moins dépeuplé et détruit. La représaille ne fera qu'ajouter des millions de morts, peut-être la plus grande partie de l'humanité aux victimes de l'agression.

Alors le journaliste se demandait si une telle vengeance inutile resterait mo-

ralement justifiée. La difficulté c'est que, advenant l'attaque, la riposte sera immédiate, avec les bombes qui n'auront pas été détruites au premier choc. Elle aura donc lieu, même inutile, à moins qu'on décide d'avance le contraire. Mais une telle décision devrait être hautement secrète, sous peine de rendre cette protection absolument illusoire comme frein à l'agression. Un tel secret pourrait-il être gardé? Il y aurait au moins grand risque que l'ennemi le découvre. Courir ce risque serait un manque de loyauté envers les peuples que ces armes de représailles doivent protéger.

La décision de lancer de telles armes, même comme riposte, paraît si effrayante que les gouvernements responsables de cette stratégie de dissuasion proclament avec insistance leur détermination à mener jusqu'au bout cette abominable représaille. Mais comme la guerre moderne peut difficilement être circonscrite aux armes classiques, la riposte nucléaire demeure au programme de l'Occident même sans attaque nucléaire. C'est ainsi que ces jours derniers le gouvernement anglais avertissait une fois de plus le monde communiste que l'Occident riposterait par des armes nucléaires à une agression en Europe; que les pays exposés utiliseraient les armes nucléaires à leur disposition pour se protéger contre tout assaut.

La brochure publiée par le Foreign Office précise que "promettre de ne pas être le premier à utiliser les armes nucléaires même en cas de défense, ce serait faire un cadeau gratuit à tout agresseur en puissance".

Il faut bien admettre que ce durcissement contre toute agression, même s'il semble une nécessité, augmente de façon redoutable le risque d'une guerre nucléaire. La guerre limitée devenant impossible, ou au moins improbable, l'agresseur devra frapper tout de suite le grand coup, non seulement contre l'ennemi principal, mais contre toutes les bases de représailles qu'il pourra atteindre, ce qui nous ramène à la banlieue de Montréal.

Ce péril redoutable justifie tous les efforts pour le désarmement, car chaque jour qui passe accentue le danger avec l'ampleur des préparatifs dont on espère que leur puissance même les neutralisera.

Devant cette menace, nous ne devons pas demeurer passifs comme si tout cela échappait à notre action personnelle. Car nous disposons de moyens d'une puissance souveraine et d'une efficacité indiscutable: le recours aux armes spirituelles. L'Eglise nous invite précisément ces jours prochains à un temps fort de cette croisade permanente de prière. A l'occasion de l'anniversaire de la dernière apparition de la Sainte Vierge aux enfants de Fatima, les fidèles de toutes les parties du monde s'uniront dans une récitation ininterrompue du chapelet durant trois jours, les 11, 12 et 13 octobre. A Fatima, Marie a promis que les prières des fidèles obtiendraient la conversion de la Russie, et que l'humanité retrouverait la paix. Le spectacle inquiétant qui se déroule aux Nations Unies et l'échec pitoyable des moyens humains doivent nous inciter à répondre avec plus de ferveur aux invitations pressantes de Marie pour obtenir de la miséricorde divine que l'humanité trouve la voie d'une paix durable.

Paul SAURIOL

Blocs-Notes

L'ONU, style Khrouchtchev

Voir Khrouchtchev se lever la semaine dernière, interrompre M. Macmillan, gesticuler, et l'entendre vitupérer dans une langue étrangère: cela ne rassurerait pas quiconque, au même moment, se souvenant du pouvoir dont dispose le chef de toutes les Russies, notamment celui de déclencher la guerre nucléaire.

Sans doute, M. Khrouchtchev, qui ne surveille ni sa langue ni ses attitudes, a su jusqu'ici diriger ses actes. Il parle fort, il insulte, il menace; il va jusqu'au bord du risque, il s'y arrête, ressemblant en cela à Dulles à qui, par ailleurs, il ressemble si peu.

Voilà bien trois semaines que les experts s'interrogent sur son étrange stratégie. Ses gestes, depuis qu'il est à New-York, ne semblent pas de nature à plaire aux nations asiatiques que, dans le même temps, il essaye de gagner. Estime-t-il que se faire craindre, cela sert aussi? Veut-il forcer les neutres, qui tiennent si fort aux Nations Unies, à consentir des concessions pour venir le chercher dans la position belliqueuse où il est installé?

Mauvais exemple

En attendant, les Nations Unies ont repris leur air de forum. On y fait plus de bruit que de travail. Le Parlement du monde pratique le plus mauvais parlementarisme: celui des charlatans et des démagogues. Chose étrange, la présence des chefs d'Etat, à cause du style imposé par M. Khrouchtchev, déconsidère aux yeux d'une partie de l'opinion la plus haute assemblée.

Certains y voient l'apogée de la démocratie parlementaire: ils disent que cela juge un système fondé sur la représentation et la parole. Singulière démocratie, dont les trois quarts des députés pratiquent chez eux toutes les formes de la dictature ou des régimes autoritaires. Au reste, ces jugements simplistes demeurent négatifs: on ne nous a jamais indiqué par quoi l'ONU pourrait être remède, sinon par une force encore plus brutale. Si l'on n'a pas le Parlement des Nations, on en sera réduit à des contacts particuliers, où les petites nations perdront de leur importance, où l'hégémonie des puissances sera plus totale. On voit mal ce que nous y gagnerions.

Une tradition stérile

Cela fait penser aux critiques de la démocratie qui sont l'une des traditions du Canada français. On s'étonne de constater comme elles n'ont abouti à aucune réforme sérieuse et même à aucune position un peu efficace. Les sourires entendus ou narquois,

LA DEFENSE DE LA LANGUE FRANCAISE

Anglicismes clandestins

Par Robert Le Bidois

Une bonne douzaine de correspondants me demandent de reprendre ma campagne contre les termes étrangers qui envahissent la langue courante et, plus encore, celle de nos ingénieurs et de nos savants. Remettant à une autre fois l'examen des anglicismes techniques que le comité d'étude des termes techniques français pourchasse avec une patience digne d'éloges, je voudrais attirer l'attention sur certains termes qui, tout en conservant leur forme française, se chargent indûment d'acceptions empruntées à l'anglo-américain.

Le type de ces anglicismes clandestins est le trop fameux conventionnel, que nos états-majors, nos hommes politiques, et s'obtiennent à employer au sens de "classique, traditionnel" (armements conventionnels, centrales conventionnelles, etc.). Ayant déjà dénoncé ce "faux ami" je n'y reviendrai pas, encore que plusieurs lecteurs m'aient assuré qu'il faut "laper longtemps sur le même clou pour l'enfoncer", ce dont je conviens volontiers. Mais le français d'aujourd'hui présente bien d'autres cas de glissements sémantiques analogues, contre lesquels il est urgent de mettre le public en garde.

Partition et agrément

Un professeur agrégé des lettres au lycée Charlemagne ne signale que, selon le correspondant à Tunis d'un grand journal parisien, les récentes déclarations du général de Gaulle sur le "gouvernement de l'ensemble de l'Algérie" paraissent "exclure la partition" (sic). Si le mot partition a pu signifier autrefois "l'action de partager", ce sens est depuis longtemps périmé et constitue un véritable anglicisme (cf. "the partition of Poland").

De même, le journaliste qui nous annonce un "agrément général" sur telle question commet sans le savoir un anglicisme, doublé d'un calque maladroit de l'anglais ("general agreement"). De fait, les nouvelles qui proviennent de l'étranger fourmillent d'anglicismes plus ou moins conscients. Ainsi, le correspondant particulier d'un journal français à Washington qui nous parle de l'"administration Eisenhower" traduit littéralement "the Eisenhower administration".

C'est encore une mauvaise traduction de l'anglais qui fait dire à un envoyé spécial à Londres: "Le chancelier de l'Échiquier a présenté aux Communes un budget de routine". Enfin, le curieux euphémisme sous lequel on désigne parfois l'armement atomique des Anglais — "pourvoir de dissuasion", "force de dissuasion nationale" — ne vaut guère mieux que notre prétendue "force de frappe".

De Great Neck (Long Island) un lecteur, que je sais bien placé pour observer l'influence néfaste de l'anglais sur le style des traducteurs français, me demande de "pulsériser un anglicisme gratuit" qui se glisse jusque dans les éditoriaux de nos quotidiens: à savoir le mot *interférence*, pris au sens d'ingérence ou d'immixtion. Il est vrai que l'exemple vient de haut puisqu'on peut lire dans le dictionnaire Robert (à l'article Immixtion) cette phrase explicite: "Sous l'influence de l'anglais, le mot *interférence* a été introduit dans le langage des sciences et des pressions de vos représentants..."

Salaire

Mais à côté de ces mots abstraits et peu courants, dont les glissements de sens que je viens de signaler présentent relativement peu de dangers pour la langue, en voici un autre, très répandu, qu'il est peut-être trop tard pour remettre, si je puis dire, à sa place. Il s'agit du mot *salaire*. A la suite de Lafaye, l'excellent Dictionnaire des synonymes d'Henri Bénac distingue fort bien le terme *salaire* de ses voisins et concurrents, *travail* et *appointements*: "Salaire, rémunération conventionnelle donnée en paiement de son travail par l'employeur à un ouvrier ou à un employé... Traitement, terme réservé pour désigner les appointements des fonctionnaires ou des officiers supérieurs... Appointements, rétribution fixe attachée à une place, un emploi, et payée à des époques régulières, se dit dans tous les cas où celui qui occupe un emploi n'est pas un ouvrier ou un employé assez modeste pour toucher un salaire" (cette dernière phrase n'est pas d'une parfaite clarté).

les pointes amères nous ont suffi: à quoi servent-ils?

A quoi sert-il de hausser les épaules, d'enregistrer des fautes, de juger avec dédain si c'est pour ne rien entreprendre en contrepartie, pour se retirer hors d'une cité qu'on méprise, mais que, sur le plan politique, on ne tente pas de transformer? Les critiques formulées ici contre la démocratie ont sans doute aidé à nous retenir de participer au système qui est, le nôtre depuis un siècle; elles n'ont rien amorcé de positif ou presque rien. C'est trop souvent le jeu d'intellectuels qui s'affirment réalistes, mais influencent la réalité le moins qu'ils peuvent.

Cette tradition nous paraît stérile. Les moralistes qui, de loin, jugent notre démocratie avec une hautaine sévérité, sont parfois en même temps ceux qui moquent les mouvements de réforme, et découragent, par leur attitude, le

Dans son Dictionnaire des difficultés de la langue française, A.-V. Thomas résume en quelques lignes pertinentes les emplois respectifs de ces prétendus synonymes: "Un ouvrier touche un salaire; ce salaire constitue sa paye. Un employé payé au mois touche des appointements; un fonctionnaire, un traitement; un militaire, une solde, un prêt; un domestique, des gages; un artiste, un cachet; un médecin, des honoraires; des gens de loi touchent des vacations." Les curieux pourront compléter ces indications succinctes en se reportant au célèbre ouvrage de Vendryes, le *Langage* (p. 263).

Bien que ces distinctions soient assez nettes, nos contemporains emploient de plus en plus le mot *salaire* au sens de *traitement*. Il y a quelques années, un décret du Journal officiel nous apprenait que le taux de versement forfaitaire était porté de 5 à 10% "pour la fraction du salaire individuel annuel comprise entre 3,6 millions et 6 millions de francs et à 16% pour la fraction excédant 6 millions". Même au taux de l'ancien franc, il me semble que ceux qui reçoivent de tels "salaires" jouissent d'un... traitement de faveur! Il serait intéressant de savoir pour quelle raison notre administration a décidé d'assimiler ainsi les salaires et les traitements. Pour ma part, je crois que cette extension injustifiée du mot *salaire* est due à l'influence de l'anglais où le terme *salary* recouvre nos notions de *salaire*, *traitement*, *appointements*, etc.

Délivrer

L'an dernier, un journal du soir annonçant la création d'un Institut d'études turques, ajoutait cette précision: "Il est prévu d'y délivrer divers cycles de cours et conférences..."

Nous avons affaire ici à un anglicisme flottant (foi délivrer à course, à lecture...). Dans le numéro du 7 septembre 1960, du même quotidien, une circulaire sur les statuts des aumôniers était présentée sous ce titre fâcheux: "L'enseignement religieux pourra être délivré pendant les heures de classe ou d'étude." On se demande pourquoi le "responsable" de ce titre a jugé bon de substituer cet affreux "délivrer" aux verbes corrects qui figuraient d'ailleurs dans la circulaire en question: ("le jour où cet enseignement est dispensé... Cet enseignement peut être donné", etc.).

Notre grand expert en dé-mographie, Alfred Sauvy, que sa compétence scientifique n'empêche pas de suivre de près l'évolution — et la dégradation — de notre langue me signale un emploi nouveau et abusif du mot *pratiquement*. Sous l'influence de l'anglais *practically*, beaucoup de Français emploient *pratiquement* au sens de "presque, à peu près". Ainsi, lors de l'ascension de l'Everest, nos journaux ont écrit: "Hillary et le sherpa sont *pratiquement* arrivés ensemble au sommet." Or, nous savons qu'en réalité, l'un est arrivé avant l'autre; mais, pour éviter d'établir une préséance, les membres de l'expédition ont admis que l'arrivée fut "pratiquement" simultanée: compromis "pratique" sans doute, mais qui ne concorde pas avec les faits.

Les mêmes remarques s'appliqueraient à cette phrase écrite en 1946: "La production en grand de l'énergie atomique est *pratiquement* réalisée." Les événements nous ont appris que ce pronostic tout "théorique" ne s'est pas réalisé dans les faits.

J'ai réservé pour le bouquet cette phrase que M. A. K., de l'Ecole normale supérieure, m'assure avoir cueillie (!) sur les lèvres d'un de ses collègues: "Puisque l'on m'a donné l'opportunité d'exposer mes idées, je vais expliquer ma façon d'approcher le problème et montrer que mes expériences supportent largement mon point de vue."

(Tous droits réservés pour Le Devoir et Le Monde.)

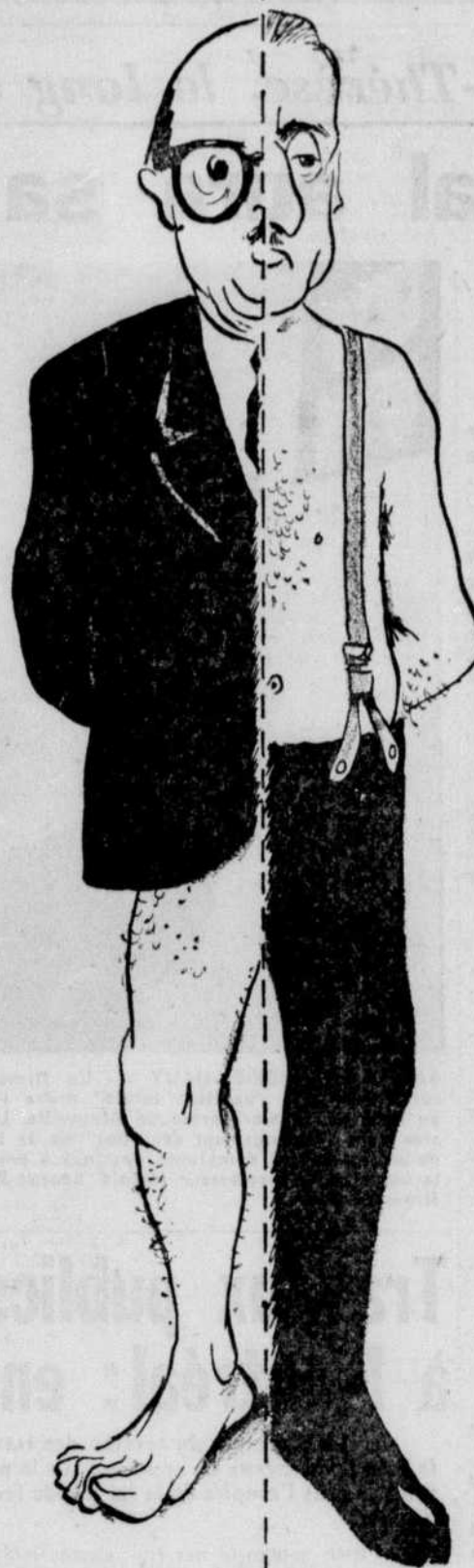
citoyen de mettre la main à la pâte.

Deux attitudes

Le milieu dans lequel j'ai commencé ma vie pratiquait ce sport avec persévérance. On s'y plaisait à souligner les tares du régime, son laisser-aller, ses vaines chicanes, ses accointances avec l'argent, sa vanité, sa bassesse; et tous les vices, qu'en vérité l'on n'imaginait pas puisqu'ils s'élevaient aux yeux de tous, on les déclarait fatals, essentiellement liés au système, et ne pouvant disparaître qu'avec lui.

Ce qui m'a guéri de cette attitude, c'est d'abord Jonathan Swift et Beaumarchais. Ils ont vécu sous la monarchie: ils en ont décrit les mœurs et les faiblesses. Or, rien ne ressemble plus aux concussions d'ancien régime que les concussions actuelles; à l'incompétence d'hier que celle d'aujourd'hui; aux caprices d'une cour que les ca-

Drapeau - DesMarais



Ils ne pourront pas dire qu'on se fend pas en deux pour servir la population

Lettres au "Devoir"

L'emploi et le droit de propriété

Monsieur le directeur,

S'il vous arrive d'être réveillé en pleine nuit par un cambrioleur, vous êtes parfaitement justifié, aux yeux de la loi, de vous emparer d'un revolver ou d'un fusil de chasse, pour lequel vous aurez pris soin d'acquiescer un permis, et de faire feu à volonté sur ce malfaiteur, au risque même de le tuer. Une accusation de meurtre portée contre vous en de telles circonstances serait retirée dès l'enquête préliminaire.

Les commis de banque, de leur côté, sont encouragés à tirer sur les voleurs à main armée, même si la main de ceux-ci n'est armée que d'un revolver-joint ressemblant. Et ce ne sont pas revolvers-joints de bijoux, des manteaux de vision ou des liasses de billets de banque, on interdit au gréviste de lutter pour conserver la seule chose qu'il possède sur terre — tout le reste étant le plus souvent "sur la finance" — son gagne-pain.

Il ne s'agit pas, ici, de justifier les actes de violence qui se commettent au cours de

pour lui voler sa "job", que croyez-vous qu'il vous arrive? Si vous manifestez votre mécontentement un peu bruyamment ou si vous ne circulez pas assez rapidement, au gré de la police, vous risquez d'être arrêté sous l'inculpation d'avoir troublé la paix. Si vous avez le malheur d'effleurer un briseur de grève avec votre pancarte, vous serez probablement accusé de voies de fait.

On se scandalise de la violence qui accompagne certaines grèves, mais on ne s'arrête pas souvent à penser que la société tolère et encourage la violence, qu'elle glorifie même l'homicide, pourvu qu'ils soient mis au service de la défense du droit de propriété. Mais alors qu'on permet à certains de tuer pour protéger des bijoux, des manteaux de vision ou des liasses de billets de banque, on interdit au gréviste de lutter pour conserver la seule chose qu'il possède sur terre — tout le reste étant le plus souvent "sur la finance" — son gagne-pain.

Il ne s'agit pas, ici, de justifier les actes de violence qui se commettent au cours de

certains grèves, — et qui sont presque toujours provoqués par des agents provocateurs ou par la police. Il s'agit plutôt de faire comprendre à ceux que préoccupe sincèrement le maintien du droit de propriété et de la paix sociale, qu'il est temps que l'on élargisse la notion de propriété et qu'on y inclue la propriété pour un travailleur de son emploi.

Actuellement, dans une grève, la loi et les forces de l'ordre ne font que protéger la propriété matérielle du patron et la sécurité de ceux qui tentent de profiter de la situation pour obtenir un emploi au détriment des grévistes. Pour ramener définitivement la paix sur les lignes de picketage, il faudrait que la police, jouant enfin son rôle impartial, protège à la fois l'usine de l'employeur et la "job" de l'employé.

Le gagne-pain d'un travailleur ne mérite-t-il pas d'être protégé par la loi au même titre que le contenu d'un coffre-fort?

Noël PERUSSE

L'inventaire de nos pertes

Excusez ma franchise, mais il faut bien l'avouer. Avec le temps, lire Le Devoir devient une tâche de plus en plus déprimante. Qu'y voit-on? Jour après jour, votre journal accumule les preuves de nos reculs. Jour après jour, vous nous apportez l'exemple d'une nouvelle humiliation. Jour après jour, vous avancez un savant diagnostic à la maladie canadienne-française; mais jamais un mot sur la thérapie qui s'impose. Comment la lucidité de nos penseurs peut-elle s'arrêter ainsi, à mi-chemin? C'est ce que vos lecteurs n'arrivent pas à comprendre.

Hier encore, mardi 27 septembre 1960, vous avouiez que monsieur Dufour, notre ministre politique extérieure, "comme si nous n'existions pas". Vingt lignes plus haut, monsieur Paul Sauriol se plaignait que les chemins de fer nationaux nous ignorent.

Mais vous l'avez écrit cent fois, mille fois. La preuve en est faite depuis longtemps. La fonction publique nous ignore, les forces armées nous ignorent, la grande industrie nous ignore, la petite industrie nous ignore, le commerce nous ignore. Bref, toute la vie canadienne nous ignore. Et Le Devoir se contente de le signaler. Inventaire, inventaire, inventaire. A force de ne faire que l'inventaire de nos pertes, il ne restera bientôt plus rien à inventorier.

Et les remèdes? Il y a bien de temps à autre un petit mé-

moire poli à un ministre (ce qui ne change jamais rien), une légère menace à un député de lui retirer son vote (ce qui change rarement quelque chose, quand ce n'est pas une pétition massive qu'on s'empresse de renier sitôt que le destinataire l'a mise au papier (ce qui donne toujours raison au destinataire de l'avoir mise au papier).

Et pendant que les nations en tutelle se libèrent à la douzaine, nous perdons nos postes que nous avions, nous nous occupons pas ceux que nous devrions occuper, nos minorités s'assimilent, nos universités s'américanisent, nos publications s'anglicisent, nos professeurs démissionnent, notre télévision nous grave de versions, nos journaux se renseignent aux agences étrangères, nous sirotions des traductions... et notre peuple parle joual.

Nos journalistes dits nationalistes, et nos sociétés dites nationales n'ont même pas abordé le grand thème, de peur d'y voir la lumière. Monsieur Landreault, ne croyez-vous pas qu'on en a assez parlé de nos pertes. Qu'au contraire, il serait grand temps d'apporter des solutions énergiques à nos problèmes. Quand donc Le Devoir cessera-t-il de s'enivrer de nos déboires pour envisager la question de notre indépendance? C'est la voie choisie par cent pays du monde; pourquoi ne serait-ce pas aussi la nôtre?

Marcel Chaput, Hull

ANDRE L.

CONGO : MOBUTU AFFERMIT SON POUVOIR

Lumumba est abandonné par ses députés et son frère est arrêté à Stanleyville

LEOPOLDVILLE. — L'influence de Patrice Lumumba ne cesse apparemment de diminuer au Congo et se trouve battue en brèche même dans la province orientale, considérée jusqu'ici comme la forteresse politique de l'ancien premier ministre.

Hier, le colonel Mobutu a fait arrêter à Stanleyville, capitale de la province orientale, le frère de Lumumba, Louis, membre du gouvernement provincial sous prétexte que celui-ci aurait fomenté une révolte contre le gouvernement central. En même temps que Louis Lumumba, des unités fidèles à Mobutu, ont arrêté le président de l'Assemblée provinciale et le chef de la police militaire, tous deux dévoués à Patrice Lumumba.

La situation paraît cependant confuse à Stanleyville où la tension serait vive entre les partisans et les adversaires de l'ancien premier ministre.

Il a été rumeur à diverses reprises que Lumumba tente de gagner Stanleyville afin d'y proclamer son propre gouvernement et de faire de la province orientale un Etat distinct.

Mais l'ancien premier ministre est gardé à vue à Léopoldville et par ailleurs nombre de ses partisans l'abandonnent.

Hier, encore, le quotidien "Le Courrier d'Afrique" annonçait que 29 des 34 députés du Mouvement national congolais — parti de Lumumba — à l'Assemblée nationale, avaient signé une déclaration désavouant leur ancien chef. Il apparaît que le président Kasavubu et le colonel Mobutu songeraient à convoquer le Parlement, sûrs désormais que celui-ci consacrerait la déchéance de l'ancien premier ministre. Enfin, notons que Mobutu a entrepris une véritable chasse aux communistes dans tout le pays, en commençant par la capitale, selon lui, il y aurait des agents communistes parmi les Européens.

POUR L'ENSEIGNEMENT AU CONGO

L'Unesco ne compte guère sur le Canada français

LEOPOLDVILLE. — Il semble bien que les autorités congolaises ainsi que les experts de l'Unesco envoyés au Congo ex-belge ne comptent guère sur la contribution du Canada français à l'oeuvre immense de réorganisation de l'enseignement dans ce pays.

Dans une interview qu'il accordait à un représentant de la "Canadian Press", M. Edmond Sylva, universitaire et diplomate haïtien, chargé par l'ONU de tous les problèmes de l'éducation au Congo, a déclaré qu'il n'attend que bien peu de professeurs ou d'instituteurs du Canada français.

"J'en suis sincèrement désolé mais je ne crois pas que nous

puissions compter beaucoup sur le Canada français", a dit M. Sylva. On sait que l'Unesco a lancé récemment un appel dans le monde entier pour obtenir la venue au Congo de milliers d'instituteurs et de professeurs de langue française.

Invité à expliquer les raisons de son pessimisme au sujet de l'appartenance, M. Sylva a précisé que les candidats congolais seront sans doute déçus par la distance et les conditions d'existence, de plus, a-t-il rappelé, la province de Québec elle-même manque de professeurs et d'instituteurs.

M. Sylva doit affronter une tâche gigantesque dont la première étape consiste à assurer la remise en marche du système d'enseignement au Congo, en commençant par le primaire. Près d'un million et demi de jeunes Congolais étaient scolarisés l'an dernier mais en raison de la crise qui a éclaté en juillet, du départ massif des éducateurs belges et de l'insécurité, les écoles n'ont pas encore rouvert leurs portes pas plus que les lycées.

Accord prochain Congo-Unesco. Mais avant toute chose, il sera nécessaire qu'un accord soit signé entre le gouvernement du Congo et l'Unesco sur les conditions dans lesquelles interviendra l'assistance culturelle et technique. M. Sylva a déclaré que l'accord signé des centaines d'instituteurs et de professeurs de divers pays pourrait arriver en deux ou trois semaines. Il a dit que l'Unesco avait reçu des promesses de coopération de la France, de la Suisse, de l'Italie, du Maroc et de la Tunisie.

M. Sylva indique d'autre part que des centaines d'éducateurs belges sont désireux de revenir au Congo et il a laissé entendre qu'il est possible que près d'un tiers des professeurs et instituteurs belges reprennent leur travail. Il a enfin signalé que le projet soumis par l'Unesco au gouvernement congolais prévoit pour les éducateurs du niveau secondaire des traitements annuels de \$3,800, à \$6,000, plus une allocation-logement, plus des allocations pour la femme et les enfants. Le coût de l'opération serait supporté également par l'Unesco et le gouvernement congolais.

Ce que vous devriez vraiment peser

Vous êtes trop gros, ou trop maigre, croyez-vous? Mais en êtes-vous bien sûr? Dans SÉLECTION du Reader's Digest d'octobre, vous trouverez les nouvelles tables d'apports-taille établies d'après la moyenne des Canadiens d'aujourd'hui. Voulez-vous savoir quel est pour vous le poids idéal? Consultez ces chiffres. Ils vous apporteront peut-être quelques surprises! Achetez SÉLECTION aujourd'hui même!

COMPLETS

Nouveautés d'AUTOMNE



Society Brand

Venez admirer notre nouvelle collection d'automne. Superbes tissus — Vaste choix de modèles attrayants aux teintes agréables. Vous y reconnaîtrez l'élégance exclusive au style et à la coupe de Society Brand

\$75.00 ET MIEUX

H. PREVOST LTEE

405 est. Sainte-Catherine
Angle Saint-Denis
AV. 8-5153

APPRECEZ L'HEURE DU COQUETEL...

VENEZ DINER...

JOUISSEZ D'UNE DELICIEUSE SOIRÉE...

au gai restaurant

INDIAN ROOM

STE-CATHERINE PRES DRUMMOND
Stationnement GRATUIT
Après 5 h. 30 au Garage
Tilden ou Drummond

MEMBRE - DINERS CLUB



Aux...

QUATRE COINS du monde...

FRANCE - URSS : mise en garde à Moscou contre la reconnaissance du FLN

PARIS. — Le gouvernement français a mis le gouvernement soviétique en garde, mardi, contre les conséquences qu'entraîneraient pour les relations franco-soviétiques une éventuelle reconnaissance du "gouvernement provisoire de la République algérienne" par l'Union soviétique. Un porte-parole du ministère des affaires étrangères, rappelant les déclarations favorables à la cause du FLN faites à New-York par M. Nikita Khrouchtchev, dimanche dernier, et l'audience qu'il a accordée à trois représentants des rebelles, a dit: "M. Khrouchtchev sait clairement que si l'URSS reconnaît le "GPRA", il en résultera la rupture des relations diplomatiques entre son pays et la France. Cela évidemment ne l'empêche pas d'accorder un appui moral et politique aux rebelles: c'est une attitude que nous déplorons. Mais si Moscou va plus loin, nous devons en tirer les conséquences".

FRANCE - GRANDE-BRETAGNE : entretiens sur l'unité européenne

PARIS. — Au cours de leur deuxième journée d'entretiens, le ministre des affaires étrangères de France, M. Couve de Murville, et le ministre britannique Edward Heath, chargé des affaires européennes, ont convenu qu'il fallait trouver une formule permettant d'associer la Grande-Bretagne à la construction de l'Europe. M. Heath était venu à Paris afin de faire avec son collègue français un tour d'horizon complet de tous les problèmes relatifs à l'unité européenne, économique comme politique. Des porte-parole des deux groupes ont décrit les entretiens comme utiles et cordiaux. Un communiqué conjoint publié hier dit que M. Heath a exprimé l'intérêt de la Grande-Bretagne pour un système de consultations politiques régulières entre gouvernements européens tandis que M. Couve de Murville exposait à son interlocuteur les projets du président de Gaulle à propos d'une éventuelle Confédération européenne.

ETATS-UNIS : arrestation à New-York d'un individu porteur d'une bombe destinée à "K"

NEW-YORK. — Un homme qui transportait une bombe de fabrication rudimentaire, a été arrêté hier par la police alors qu'il tentait de pénétrer sur les terrains de l'immeuble des Nations Unies. Il a déclaré vouloir "descendre" M. Nikita Khrouchtchev. On lui a mis la main au collet vers 1 heure du matin, à l'extérieur de l'immeuble de six étages de hauteur qui entoure les terrains de l'ONU. La police a révélé que l'individu avait laissé échapper un "cocktail Molotov". Cette sorte de bombe incendiaire était constituée par une bouteille remplie d'essence. L'homme a été identifié comme étant Richard Hogan, 22 ans, de New-York; les enquêteurs ont signalé que c'est un alcoolique qui a déjà été sous traitement plusieurs fois à l'hôpital Bellevue. Apparemment Hogan ne savait pas que Khrouchtchev ne se trouvait pas, à ce moment-là, au siège social de l'ONU, mais bien à la résidence de la mission soviétique, à un mille de là.

ETATS-UNIS : les revenus de l'Etat central, moins élevés que prévu

WASHINGTON. — Le gouvernement a annoncé hier que par suite d'une diminution des revenus, le surplus de l'année fiscale en cours atteindra au mieux \$1,100,000,000 au lieu de \$4,200,000,000, somme d'abord prévue. La baisse des recettes est sensible principalement dans le secteur de l'impôt sur les sociétés et s'ajoute à une augmentation des dépenses de l'Etat central. En faisant part de cette situation, le directeur général du budget a affirmé cependant qu'il n'y a aucune raison de s'alarmer. M. M. Stans a dit que l'économie américaine poursuit son expansion et que le dernier trimestre de l'année devrait être marqué par une hausse de l'activité économique. Il a ajouté que les conseillers du gouvernement estiment que cette situation se maintiendra pendant le premier semestre de 1961.

NIGERIA : le premier ministre opposé à un "bloc des neutres"

LONDRES. — Le premier ministre fédéral de la Nigéria qui a accédé à l'indépendance au début du mois, a exprimé hier son opposition à la formation au sein de l'ONU d'un "bloc des pays neutres". Sir A. Tafawa Balewa, qui faisait escale à Londres en se rendant à New-York, a dit qu'il espérait conférer tout à l'heure avec le président Eisenhower et le premier ministre Khrouchtchev, avant de prendre la parole devant l'Assemblée générale, vendredi. Le chef du gouvernement nigérien a précisé au sujet du projet de "bloc des neutres": "Je considère regrettable que des pays qui sont membres des Nations Unies se soient regroupés en blocs. J'estime avec le premier ministre Nehru que lorsqu'un pays neutre se joint à un "bloc des neutres" il cesse dès lors d'être véritablement neutre... Nous entendons pratiquer une politique étrangère indépendante et cela est tout différent de la neutralité".

ETATS-UNIS : le ton monte dans la campagne pour la présidence

WASHINGTON. — Le sénateur J. Kennedy a affirmé hier que plus d'un million de travailleurs américains ont été réduits au chômage à cause d'une politique rétrograde soutenue par le vice-président Nixon. Ce dernier, de son côté, a déclaré que le programme agricole du sénateur démocrate provoquerait une hausse de 25% des prix de détails des aliments et a mis Kennedy au défi de contester cet avancé. Le ton monte dans la campagne électorale et chaque candidat accuse l'autre parti d'être celui de la gabegie et du gaspillage. On remarque surtout la véhémence croissante des attaques du sénateur Kennedy qui dirige ses feux contre Nixon et le rend responsable des méfaits d'une politique à laquelle il s'est associé. Cependant, il est une question sur laquelle Kennedy s'est trouvé d'accord avec le président républicain Eisenhower: il a en effet approuvé le refus de celui-ci de rencontrer le premier ministre Khrouchtchev en disant que dans les circonstances présentes, pareille rencontre ne peut rien apporter de sérieux.

RAU : Le Caire serait le coeur d'un réseau nazi

JERUSALEM. — Selon une association israélienne, au moins 23 anciens dirigeants nazis se trouveraient actuellement dans la République arabe unie où ils déploieraient une grande activité. M. J. Ariel, président de l'organisme qui se voue à perpétuer le souvenir des Juifs victimes de la barbarie nazie, a déclaré qu'une puissante association nazie a son siège au Caire et que, de là, elle diffuse des publications nazies dans le monde et entretient des rapports avec des mouvements néo-nazis. M. Ariel a ajouté que n'importe quel gouvernement étranger pourra recevoir communication de la liste des anciens chefs nazis qui se trouvent au Caire: il affirme que cette liste est le fruit d'une enquête approfondie et comporte les nouveaux noms arabes et les véritables noms allemands des personnages incriminés.

LAOS : six missionnaires catholiques échappent de justesse aux Rouges

VIENTIANE. — Six missionnaires catholiques sont arrivés hier à Vientiane après avoir réussi à échapper de justesse aux guerilleros communistes dans la province de Sam Neua. Les six missionnaires (trois Français, un Américain et deux Canadiens) ont vécu une véritable odyssée: ils ont mis cinq jours à franchir la distance de 105 milles qui sépare Sam Neua de la mission de Ban Ban et ce, à travers une des jungles les plus ardues du monde ainsi qu'à travers des marécages interminables. Ils avaient quitté Sam Neua deux heures avant que la ville tombe aux mains du Pathet Lao mercredi dernier. Ils ont également dû franchir cinq montagnes dont l'une a une altitude de 6,000 pieds. Ils sont arrivés épuisés à Ban Ban où, après s'être reposés, ils ont continué leur route jusqu'à Vientiane.

RHODESIE DU SUD : mouvement clandestin pour la défense des Blancs?

SALISBURY. — La police vient d'ouvrir une enquête à la suite de la mystérieuse distribution dans la capitale de la Fédération des Rhodesies et du Nyassaland de tracts adressés aux Européens. Ces tracts invitent les Blancs à se grouper pour la défense de leurs intérêts, par la force au besoin, et leur annoncent qu'une "armée clandestine" est en voie de formation. Les tracts sont signés par "le chargé de presse de l'armée républicaine de Rhodesie". Ils appellent les Européens à se former en sections, par quartiers, et à signaler leur existence au "commandement central" par diverses manifestations. "Le gouvernement rhodésien ne répondra pas à vos demandes; nous serons votre voix", nous n'avons aucun but politique et voulons uniquement préserver par tous les moyens les droits des Européens", disent encore les tracts. La police croit que ces tracts sont peut-être l'oeuvre d'un plaisantin mais en raison de la tension qui prévaut dans la Fédération, poursuit son enquête.

Union sud-africaine: république ou monarchie?

JOHANNESBOURG. — JAMAIS encore dans les cinquante années d'existence de l'Union sud-africaine, la participation électorale n'avait été aussi élevée qu'elle l'a été hier

AU BRÉSIL

Quadros semble désormais sûr de la victoire

RIO-DE-JANEIRO. — C'est le candidat modéré, Janio Quadros, qui est actuellement en tête dans la course à la présidence du Brésil et tout indique qu'il succédera effectivement au président J. Kubitschek en janvier prochain. C'est aujourd'hui que l'on connaît probablement les résultats complets: pour l'instant, le dépouillement des quelque 12,500,000 votes se poursuit dans les capitales provinciales. Hier après-midi, la position des divers candidats à la présidence était la suivante: Janio Quadros, 1,629,182; maréchal Lott, 908,199; A. de Barros, 797,987. Quadros avait donc une avance de plus de 700,000 voix sur le candidat gouvernemental et comme cette avance se vérifie dans la plupart des Etats, l'ancien gouverneur de la province de São Paulo semble assuré de la victoire.

A la vice-présidence, les trois candidats se trouvaient dans la position suivante: Joao Goulart, vice-président sortant, 1,133,431; M. Camões, 1,077,534; F. Ferrari, 805,013. Si dans les deux cas, présidence et vice-présidence, la tendance actuelle se confirme, le Brésil sera dirigé par une équipe où le président et le vice-président appartiendront à des partis opposés. Les observateurs s'attendaient généralement que M. Quadros l'emporterait mais par une faible marge: ils se montrent étonnés de l'ampleur de la majorité qu'il a déjà. Le maréchal Lott, ancien ministre de la guerre, était le candidat du parti gouvernemental. Quadros, qui s'est acquis une réputation d'administrateur intègre et dynamique, a obtenu une majorité même dans l'Etat d'où Lott est originaire.

L'occasion du référendum. L'enjeu, il est vrai, était d'importance: les Sud-Africains devaient se prononcer sur le statut constitutionnel de leur pays, devaient approuver ou repousser le projet gouvernemental visant à transformer la monarchie constitutionnelle en une République indépendante au sein du Commonwealth.

Les journaux estimaient hier soir que plus de 90% des 1,850,000 inscrits s'étaient présentés aux bureaux de scrutin. Les 12 millions de Noirs n'avaient pas droit de vote dans cette consultation, pas plus que lors des précédentes. Dès le début de la journée, de longues files se formèrent devant les bureaux de scrutin, dans les villes et le premier ministre Verwoerd a dû lui-même attendre près de 25 minutes avant de pouvoir voter.

Que sortira-t-il des urnes?

Le résultat complet du vote ne sera pas connu avant demain, vendredi. Les Sud-Africains d'origine britannique étaient enchantés devant la forte participation au scrutin et y voyaient un indice du rejet du projet gouvernemental. La plupart des citoyens anglophones étaient opposés à la thèse républicaine et sont partisans du maintien du statut actuel. Si les citoyens se sont prononcés en fonction de la division ethnique, le gouvernement triomphera; en effet, les citoyens d'origine hollandaise forment 55% de la population. Mais il n'est pas sûr que tous les Afrikaners aient appuyé le projet gouvernemental.

Les traducteurs

M. Gabriel Langlais, des Services d'information des réseaux français de Radio-Canada a été élu, la semaine dernière, président de la Corporation des traducteurs professionnels du Québec. Il remplace à ce poste M. André d'Allemagne. Les autres membres du conseil sont: vice-président: Roger Moisan; secrétaire: Simonne Daignault; trésorier: Roger Béliveau; syndic: Eugène Lafond et directeurs: Mlle André Francoeur, MM. Armand Pineau-Couture, Jean Filiatrault et André Favreau.

Pendant la longue et dure campagne qui a précédé le référendum, les partisans du statut qui ont affirmé que la proclamation de la République signifiait une dictature "afrikaner" et un régime de discrimination au détriment des citoyens d'origine britannique. Ils ont ajouté que l'Afrique du sud en devenant république courrait le risque de l'isolement parce qu'elle serait exclue du Commonwealth.

L'Union et le Commonwealth

La question de l'appartenance au Commonwealth a été l'un des principaux thèmes discutés au cours de la campagne. Un Etat membre de la communauté britannique, qui devient république, doit pour

rester membre du Commonwealth être accepté à l'unanimité par les autres Etats. L'opposition a soutenu que les Etats africains et asiatiques du Commonwealth s'opposeraient à la requête de l'Union sud-africaine à cause de la politique de ségrégation raciale pratiquée dans ce pays.

Le gouvernement nationaliste a riposté en disant que les membres "blancs" du Commonwealth sauraient assurer la permanence de l'Union dans la communauté britannique. Ce gouvernement a par ailleurs soutenu que la proclamation de la République allait unir les citoyens blancs du pays et faciliter la défense du "dernier bastion du christianisme et de la démocratie en Afrique".

UNE BONNE ORTHOGRAPHE RAPIDEMENT - FACILEMENT

Quels que soient vos diplômes et votre intelligence, s'il vous arrive de commettre des fautes d'orthographe, votre préjudice est toujours irréversible et incalculable.

Une fois pour toujours, vérifiez et renforcez votre orthographe! C'est maintenant possible grâce au COURS SUPERIEUR PRATIQUE D'ORTHOGRAPHE par correspondance qui est indispensable aux Secrétaires, Employés, Etudiants et à toutes les personnes qui veulent et doivent posséder une orthographe excellente et absolument irréprochable. — Méthode facile, rapide. Résultat immédiat.

C'est un cours de l'Institut Pratique d'Orthographe (I.P.O.) de Paris, Agence au Canada. — Demandez, contre 25 cents, notre nouveau PROSPECTUS qui contient le plan très détaillé de toutes les 20 leçons du cours, ainsi que des EXTRAITS CHOISIS des leçons; ce matériel vous permettra de vérifier et d'approuver votre orthographe immédiatement par vous-même. — Postez ce coupon aujourd'hui!

INSTITUT PRATIQUE D'ORTHOGRAPHE (I. P. O.)
C. P. 938, Station B, Montréal, P. Q. COUPON

Je désire recevoir, sans aucun engagement, le PROSPECTUS détaillé de l'I. P. O. de Paris, Agence au Canada. Ci-joint, 25 cents pour frais d'envoi discret sous pli fermé.

NOM AGE

ADRESSE

(Ecrire en lettres MOULEES s.v.p.)

NOTE. — Tous nos envois sont expédiés discrètement: sous pli fermé et sans aucune indication extérieure de l'I. P. O.; seule notre adresse postale (C. P. 938, Station B, Montréal, P. Q.) est marquée sur l'enveloppe.

Elle est arrivée

La voiture aux lignes classiques pour 1961



La VICTORIA DE VILLE GALAXIE, l'une des superbes voitures de Ford-Canada... construites au Canada

La Ford donne tout... demande peu

Dans les nouvelles de l'automobile, la Ford 1961 tient la vedette par sa beauté classique et son entretien minime. C'est un enchantement de la conduire, un avantage de la posséder. Voici la voiture qui n'exige qu'un minimum de frais d'entretien et d'utilisation. Voici la voiture d'une élégance parfaite dans ses moindres détails. Bien que la Ford '61 soit plus étroite et plus courte, dans ses dimensions extérieures, que le modèle de l'an dernier, son intérieur est tout aussi spacieux. Choisissez la voiture qui a été faite pour vous. Prenez la volant et goûtez un confort encore inconnu. Venez essayer sans tarder la Ford '61, la voiture qui donne tout et demande peu.

Voici pourquoi la Ford '61 donne tout et demande peu

Autograisage — Votre nouvelle Ford roulera normalement 30,000 milles sans graissage de chassis.

Auto-épuration de l'huile — Le système de filtrage particulièrement efficace permet de parcourir jusqu'à 4,000 milles sans changer d'huile.

Freins à autorégulation — Les nouveaux freins à entretien minimum se régèlent d'eux-mêmes afin de compenser l'usure des garnitures.

À NOUVEAU, FORD BAT LA MARCHE — La garantie écrite de toutes les voitures Ford 1961 est maintenant prolongée soit pendant 12,000 milles soit pendant une année complète, selon ce qui se produit le premier

Autoprotection de la carrosserie — Les principales parties situées sous la voiture ont reçu un traitement spécial qui les protège de la rouille et de la corrosion.

Autoprotection du silencieux — Les silencieux Ford à entretien minimum ont une double enveloppe et sont aluminisés de façon à durer normalement trois fois plus longtemps que les silencieux ordinaires.

Autoprotection de l'email — L'email lustré diamant garde son éclat, n'exige jamais de cirer.



Votre vendeur Ford
à la voiture
qui donne tout
et demande peu!

FORD
MONARCH
FALCON

(Certains dispositifs illustrés sont disponibles moyennant supplément.)

JARRY & FRÈRE Ltd
7275, boul. St-Laurent
CR. 4-8331

GARAGE JEAN LEE
11675, est. rue Notre-Dame
Pointe aux Trembles-Mt. 5-7671

CHARTAND Automobile Inc.
4731, boul. Levesque
St-Vincent-de-Paul-Mt. 1-7757

DOOPER'S Garage Limited
St-Anne-de-Bellevue
Glandée 3-2397 GR. 7-2079

GARAGE FORTIER Ltd
8021, est. rue Notre-Dame-CL. 9-3731

CHRISTIAN AUTOMOBILES Inc.
11241, est. boul. Gouin
Rivière des Prairies-Mt. 5-3881

LIBERAN Automobile
10000, ouest. boul. Gouin, Rosebore
MU. 4-2300

CHATEAU MOTORS Ltd.
2110, boul. DeCarie (sud de Sherbrooke)
MU. 1-5694

LATIMER MOTOR SALES Ltd.
1953, ouest. rue Ste-Catherine
WE. 7-9311

LATIMER MOTORS VERDON Ltd.
4475, ave. Bannantyne, Verdun-PQ. 7-9921

RELAND AUTOMOBILE Inc.
864, ave. Victoria, Montréal Sud 23
GR. 4-6284

La conférence constitutionnelle s'ouvre aujourd'hui à Ottawa

OTTAWA (D'après les dépêches) — A la conférence des procureurs généraux des provinces, qui s'ouvre aujourd'hui dans la capitale canadienne, le gouvernement fédéral va tenter de franchir une étape vers

la "canadianisation" complète de la constitution du pays. Le succès de cette tentative dépendra en grande partie de la mesure dans laquelle le Québec sera disposé à assumer le rôle de meneur de jeu.

La conférence, que préside le ministre de la justice, M. Davie Fulton, durera probablement deux jours. Ce sera la première tentative de trouver une formule pour rompre les derniers liens légaux entre le Canada et le Royaume-Uni, depuis que l'ancien régime fédéral s'y était aventuré sans succès il y a dix ans.

Double objectif

Du point de vue fédéral, l'objectif immédiat est double:

En premier lieu, le gouvernement fédéral tentera d'en venir à un accord avec les 10 provinces canadiennes sur une formule en vue du transfert de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique et de ses modifications à une juridiction

canadienne. Actuellement, tout cela relève du Parlement britannique.

Deuxièmement, il s'agira de trouver une formule acceptable pour toutes les provinces quant à la façon d'amender la constitution sous juridiction canadienne. En fait, le Parlement britannique n'est pas seulement disposé à se décharger de cette responsabilité, mais il a hâte qu'elle ne soit plus sienne.

Une fois ces deux objectifs atteints, le pays pourrait se targuer d'avoir une constitution bien canadienne.

Le Canada pourrait ainsi prouver au monde qu'il forme une nation totalement indépendante, dont le seul lien avec le Royaume-Uni demeurerait l'allégeance à la reine, la reine du Canada.

Les délégués provinciaux ont jusqu'ici exprimé leur enclinaison à discuter et négocier sur les questions primordiales seulement durant la conférence.

On se rappelle que lors de la conférence fédérale-provinciale, réunissant les premiers

ministres, le discours de M. Jean Lesage devait provoquer la tenue de la présente conférence.

La conférence de 1950

En 1950, la conférence que présidait M. Louis Saint-Laurent avait décidé de classer les clauses de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique sous six chapitres, dont un groupant les clauses inopérantes, avec procédure d'amendement séparée dans chaque cas.

Le parlement fédéral et chacun des parlements provinciaux ont depuis l'autorité de faire des amendements constitutionnels dans des domaines fort restreints.

La conférence de 1950 fut un échec parce que l'on ne put s'entendre sur les garanties à insérer dans la constitution au-delà de la possibilité de la modifier, et sur la façon dont cette modification pourrait s'effectuer. Les provinces ne s'entendirent pas non plus sur les questions devant exiger leur unanimité en vue d'un amendement et celles qui pourraient donner lieu à un amendement en vertu d'une simple majorité des provinces.

L'attitude intransigente du premier ministre Duplessis relativement aux droits des provinces se révéla insurmontable. Quand M. Lesage recommanda la présente conférence, il révéla une manière bien différente d'envisager le problème.

"Québec entend protéger les droits et les pouvoirs que lui accorde la constitution", avait dit M. Lesage. "Cependant, nous n'avons pas l'intention de nous maintenir dans l'isolement."

ment, ce qui serait à la fois peu réaliste pour une province et nuisible pour le reste du pays."

Le rapport d'une commission royale d'enquête du Québec sur les problèmes constitutionnels, déposé par M. Lesage à la conférence fédérale-provinciale, recommandait au gouvernement fédéral et aux pro-

vinces de revenir aux termes fondamentaux de l'accord confédératif incorporé à l'Acte de l'Amérique du Nord britannique.

M. Lesage avait ajouté que l'inaptitude du Canada à modifier lui-même sa constitution "est une anomalie et un vestige de colonialisme qui n'est plus acceptable."

En faveur de l'unilinguisme

Au cours d'une réunion de l'Action socialiste pour l'indépendance du Québec, un mouvement de formation récente, plusieurs orateurs ont proclamé la nécessité de l'unilinguisme dans la province de Québec et le droit de la province de l'imposer.

Le président de l'ASIQ, M. Raoul Roy, a déclaré que les provinces canadiennes ont par-

faitement le droit constitutionnel d'imposer l'unilinguisme dans leur territoire. Il a blâmé le Conseil du travail d'avoir suggéré que les municipalités du Québec soient toutes obligées de pratiquer le bilinguisme. A son avis, le bilinguisme devrait être obligatoire seulement dans les municipalités québécoises à forte population anglophone. Une autre raison de la nécessité absolue de l'unilinguisme français, selon M. Roy, c'est la tendance des hôteliers et restaurateurs à employer l'anglais pour plaire aux touristes.

La fève soya cultivée dans la province!

Québec (DNC) — La culture de la fève soya et du maïs à grain aurait de fortes chances de réussir dans le district de St-Hyacinthe, la vallée du Richelieu et la plaine de Montréal. Le climat et le sol conviennent particulièrement bien à la culture du maïs à grain dans ces régions; ce maïs servirait d'élément de base aux rations du bétail.

Une réunion d'agronomes à la ferme de l'École de laiterie de St-Hyacinthe a permis de faire le point sur cette recherche. Toutefois le moment ne semble pas encore venu de recommander la culture de la fève soya.

Mme Koyér n'a pas réussi à se faire entendre de M. Gomulka

Mme Lucille Koyér, une Polonoise montréalaise de 34 ans, dont le mari a été arrêté en Pologne sous l'accusation d'avoir commis plusieurs meurtres, vient de rentrer de New-York.

Dans la métropole américaine, elle a vainement tenté d'obtenir une entrevue avec le premier ministre de Pologne, M. Gomulka, qui participe actuellement aux débats de l'Assemblée générale de l'ONU.

Mme Koyér a révélé qu'elle était toutefois déterminée à effectuer une autre tentative très prochainement. Le personnel de la délégation canadienne à l'ONU a reçu instruction de faire tout en son pouvoir pour aider cette épouse éplorée.

La soeur de M. Duplessis est décédée

TROIS-RIVIERES — Mme Edouard Langlois, soeur de feu M. Maurice Duplessis, est décédée mardi soir à l'âge de 67 ans après une longue maladie. Elle était la veuve du juge Edouard Langlois, de la Cour des sessions de la paix. Elle laisse trois fils, deux filles et trois sœurs, Mmes Henri Balcer, Edouard Bureau et R.S. Grant. L'un de ses fils, Maurice, est juge des sessions de la paix à Trois-Rivières.

Congrès général de l'UCC le 18 à Trois-Rivières

Le secrétariat général de l'Union catholique des cultivateurs annonce que ce mouvement tiendra son congrès général annuel aux Trois-Rivières, les 18, 19 et 20 octobre. Les délibérations auront lieu à la salle Notre-Dame, 1278, rue Sainte-Julie.

Le congrès débutera le 18, à 2 h de l'après-midi. Son hon. le maire des Trois-Rivières, M. J.-A. Mongrain, souhaitera la bienvenue aux congressistes au cours de l'après-midi. Deux séances du congrès seront réservées aux assemblées annuelles des associations de La Mutuelle-Vie de l'U.C.C. et de la Société mutuelle d'assurances générales de l'U.C.C. Les séances d'étude de la journée du 19 octobre seront entièrement consacrées à l'élaboration des politiques agricoles et forestières. Le ministre de l'agriculture, M. Alcide Courcy, adressera la parole aux congressistes lors d'un souper en commun qui aura lieu à l'hôtel Saint-Maurice, le 19. M. Jean-Baptiste Lemoinne présidera les délibérations.

L'AJC félicite le gouvernement

L'Union régionale de Montréal de l'Association de la jeunesse canadienne-française, heureuse de constater que le nouveau gouvernement provincial a fait de l'éducation sa première préoccupation, a transmis hier au premier ministre M. Jean Lesage un mémoire dans lequel les dirigeants de ce groupement de jeunesse soumettent respectueusement leurs vues et recommandations.

Le document, qui porte la signature du président, M. François Lortie, et du secrétaire, M. Yvon Comtois, souligne principalement que toutes mesures gouvernementales permettront aux jeunes ouvriers d'entreprendre, continuer ou parfaire des études contribuent certainement à éliminer en partie le chômage dans cette classe de travailleurs.

L'AJC souhaite que le gouvernement légifère dès la session de novembre pour rendre l'instruction accessible à tous, sans distinction de classe; qu'il encourage l'expansion du système coopératif et autres moyens de libérer l'économie québécoise de la domination étrangère.

L'AJC considère que le développement économique doit aller de pair avec la création de nouvelles compétences par l'instruction pour tous, afin que ces compétences puissent trouver chez nous les emplois dignes de leur savoir.

Décès de Mme Elzéar Gagnon, à Lavaltrie

Mme veuve Elzéar Gagnon, née Emilienne Deslauriers, est décédée le 3 octobre à Lavaltrie, à l'âge de 83 ans. Elle était la mère du R.P. Philippe Gagnon, des Pères du Saint-Esprit, de Montréal. La défunte laisse aussi dans le deuil ses autres fils, MM. Jean-Marie Gagnon, de Port Colborne, Ont.; Donat, de St-Alexis, comté de Matapédia; ses filles, Mlles Juliette, de Montréal, et Cécile, de Lavaltrie; Mme J.M. Landreville (Hélène) de Lavaltrie; ses frères MM. Arthur Deslauriers, de Montréal (autrefois de St-Damien de Brandon); Alphonse, de Maria; sa belle-fille, Mme Alphonse Gagnon, d'Ottawa Park, ainsi que ses petits-enfants, Nicole, Régine, Jean-Claude, Joëlle, Alain, Michelle, Laurier, Yvon et Marc-André.

La dénouille est exposée au domicile de la défunte, 171 rue Notre-Dame, à Lavaltrie. Les funérailles auront lieu vendredi à 10 heures, à l'église paroissiale. Inhumation à Lavaltrie.

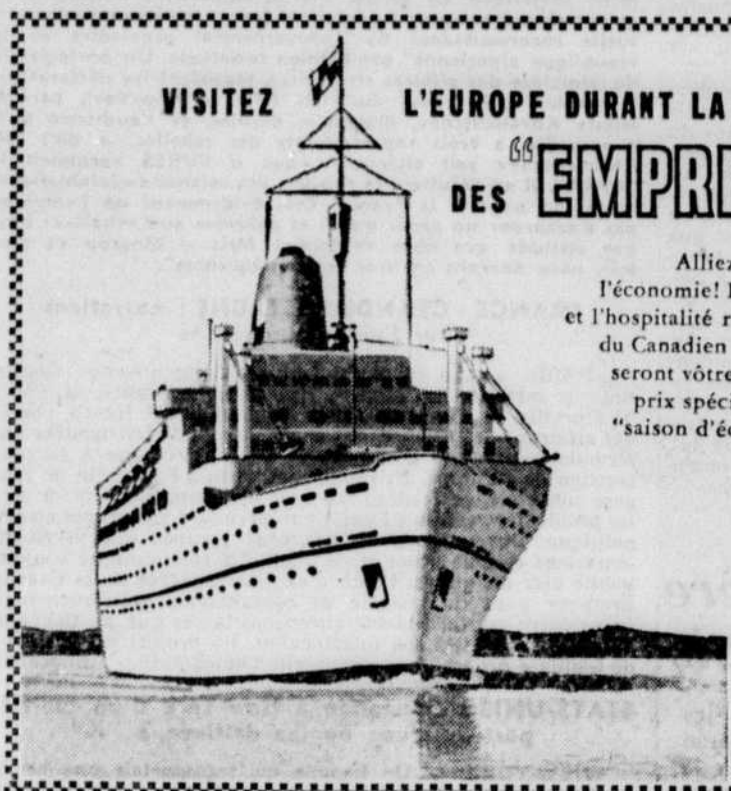
Contrats octroyés par l'Hydro-Québec

La Commission hydro-électrique de Québec vient d'accorder à Steam and Industrial Equipment Ltd., pour un montant de \$142,512, le contrat pour 16 bâtisses préfabriquées en acier. Elles sont destinées à loger une partie du personnel qui participera à l'exécution du projet d'aménagement de centrales hydro-électriques sur la rivière Manicouagan.

Les autres soumissionnaires étaient Armo Drainage & Metal Products of Canada, Beau-Fab Ltd., Canadex Ltd., Canadian Armature Works Inc., L. E. Caron Ltee, Co-Span Canada Ltd., Engineering Equipment Co., Frenel Lafrenière Entreprises, Ferro Structure Inc., J. S. Mitchell & Co., Wonder Building Co. et Disher Soules Structures Ltd.

Canadian Comstock Co. Ltd. a obtenu le contrat pour fournir la main-d'oeuvre, tant générale que spécialisée en électricité, en vue de la construction de deux sous-stations à Shelter Bay et à Sept-Îles. Ce contrat est accordé au prix coûtant plus un montant ferme de \$6,037. Les autres soumissionnaires étaient Bedard & Girard Ltee, Beaudet & Fils, G. M. Geste Ltd., K. Melhorn, Les Développements du Nord-Est, et A. D. Ross & Co. Ltd.

L'Hydro-Québec annonce aussi que les contrats pour la fourniture de câbles ont été répartis entre quatre soumissionnaires. Phillips Electrical Co. au montant de \$33,272 et Pirelli Cables, Conducts Ltd. au montant de \$37,397 obtiennent chacun une partie de la fourniture de 25,000 pieds de câble. Northern Electric Co. au montant de \$34,661 et Canada Wire and Cable Co. au montant de \$34,779 fourniront chacun une partie de la fourniture de 15,000 pieds de câble. Les autres soumissionnaires étaient Boston Insulated Wire and Cable Co., et Sterling Cables (Canada) Ltd.



VISITEZ L'EUROPE DURANT LA SAISON D'ÉCONOMIE DES EMPRESS

Alliez le luxe à l'économie! Le service et l'hospitalité renommés du Canadien Pacifique seront vos aux bas prix spéciaux de la "saison d'économie"

DÉPARTS TOUTES LES SEMAINES, DE MONTREAL ET QUEBEC, POUR GREENOCK ET LIVERPOOL

25 oct.	Empress of Britain
1 nov.	Empress of England
15 nov.	Empress of Britain
24 nov.	Empress of England
30 nov.†	Empress of France

DE MONTREAL, POUR SOUTHAMPTON ET ROTTERDAM

8 nov.† Empress of France

†ne fait pas escale à Greenock
†Départ à l'aube
Les passagers montent à bord la veille

Canadien Pacifique

VOYEZ VOTRE AGENT DE VOYAGES OU:
CANADIEN PACIFIQUE
201 ouest, rue St-Jacques, Montréal 1
Tél. UN. 1-6811

En montre aujourd'hui!

CLASSIC 98

SUPER 88

DYNAMIC 88

Originale, luxueuse, distinguée! Le confort d'une grande voiture: plus d'espace au-dessus de la tête, pour les jambes, et une plus grande facilité d'accès... plus, les performances étonnantes du moteur SKYROCKET!

Élégance, confort, prestige, plus la commodité, d'une grande voiture. Puissant moteur SKYROCKET, suspension Vibra-Tuned ultra-douce, deux exclusivités Oldsmobile. Portes larges et sièges confortables!

Beauté, économie, confort et logeabilité... Moteur Rocket plus fougueux que jamais et utilisant de l'essence ordinaire, plus économique. Stabilisation par suspension à triangles jumelés.



CI-DESSUS: COUPÉ HOLIDAY CLASSIC 98

OLDSMOBILE '61

nouvelles vedettes de l'élégance... performances supérieures... confort de grande voiture. Jamais l'Oldsmobile n'a offert une ligne si belle et des performances aussi brillantes dans ses trois séries! Jamais vous n'avez connu moteur aussi fringant que le SKYROCKET, ni transmission aussi douce que la toute nouvelle Hydra-Matic* à effet Accel-A-Rotor! Et que d'espace l'Oldsmobile 1961 offre, au-dessus de la tête, pour les jambes, pour l'entrée et la sortie!

*Standard sur la Classic 98, sur demande moyennant supplément dans les autres séries.

Nouveau "numéro chanceux"... la F-85... une authentique OLDSMOBILE!

Voici une voiture d'un genre tout nouveau! Plus facile à conduire, plus économique, offrant six places confortables! Ni trop grande, ni trop petite... exactement ce qu'il vous faut! Et si solide, si stable que vous pouvez rester au volant une journée sans vous fatiguer! Souple et silencieuse, dans la plus pure tradition Oldsmobile!



CI-DESSUS: STATION WAGON DE LUXE

Venez examiner la splendide F-85, sedan ou station wagon. Admirez ses magnifiques intérieurs en riches tissus ou en Moroccan. Vérifiez sa qualité, sa spacieuse, son équipement. Et ne manquez pas d'en faire l'essai. Dès que vous aurez pris le volant d'une F-85, vous constaterez que c'est une authentique Oldsmobile!

DES LA PREMIERE MINUTE AU VOLANT D'UNE F-85, VOUS VOUS RENDREZ COMPTE QU'ELLE EST "TOTALEMENT OLDS". Vous serez enthousiasmé par la nervosité de son moteur. Vous sentirez que la F-85 offre, au volant, une qualité d'Olds!

PERFORMANCES ÉTINCELANTES! Le nouveau moteur V-8 Rockette EXCLUSIF est standard sur toutes les F-85, sans supplément de prix! D'une puissance de 155CV, il présente tous les avantages éprouvés du moteur Rockett, et la légèreté de l'aluminium.

ÉCONOMIE D'ESSENCE! La F-85 surclasse toutes ses concurrentes! Sa légèreté, allée à la grande efficacité du V-8 Rockette, lui donne l'ECONOMIE et la FOUQUE que vous désirez.

TRANSMISSION HYDRAULIQUE! La nouvelle transmission automatique Hydra-Matic à effet Accel-A-Rotor est installée sur demande, moyennant supplément. Soigneusement éprouvée, c'est une EXCLUSIVITÉ Oldsmobile et F-85!

CONFORT FAMILIAL! Quatre larges portes et six places dans les sedans et les station wagons. Les voyageurs y trouvent tout l'espace voulu. Les sedans offrent plus de 25 pieds cubes d'espace pour les bagages et les station wagons, plus de 73 pi. cu.

CONDUITE AGILE! La direction obéit au toucher! Facilité de conduite et de parking... Commode longueur hors tout de 158", grand empattement de 112" et suspension ultra-stable Twin-Triangles. Essayez-la chez votre concessionnaire Oldsmobile.

Vendeurs autorisés "OLDSMOBILE" dans le Grand Montréal

JARRY AUTOMOBILES LIMITEE
4384, rue St-Denis — Tél. : VI. 3-2221

CHEVROLET MOTOR SALES CO. OF MONTREAL LTD.
2107 ouest, rue St-Catherine — Tél. : WE. 3-4781

BARNABE MOTORS LIMITED
1816, boul. Edouard-Laurin, St-Laurent, Qué. — Tél. : RI. 4-4401

DOYLE MOTORS LIMITED
4501, av. Ramothay, Verdun, Qué. — Tél. : PO. 9-4501

SNYDER AUTOMOBILES LIMITED
2225 ouest, rue Notre-Dame, Lachine, Qué. — Tél. : ME. 7-4443

LAC ST-LOUIS AUTOMOBILES LTD.
90, rue Ste-Anne, Ste-Anne-de-Bellevue, Qué. — Tél. : OX. 7-3488

INGENIEUR PROFESSIONNEL demandé

La Ville de Rimouski désire retenir les services, à plein temps, d'un Ingénieur Professionnel. La préférence sera accordée à celui qui possède de l'expérience dans l'exécution des travaux municipaux.

Les intéressés devront faire mention de leur âge, leurs qualifications ainsi que le salaire exigé, et faire accompagner leur offre de services de lettres de recommandations, en adressant le tout au bureau du sous-sécretaire.

ARMAND GAGNON
Greffier de la Ville

LE JOUR D'ACTIONS DE GRÂCE...

Passiez une fête de famille mémorable à l'Hôtel de LaSalle! Selon la tradition, à l'occasion du jour d'actions de grâce, vous devez déguster le repas le plus abondant et le plus raffiné de l'année. Nous désirons vivement, dans nos trois magnifiques restaurants, satisfaire votre appétit avec du jambon, de la dinde, du boeuf, du porc, des produits de la mer, des steaks et une centaine d'autres plats succulents — tous préparés à la française. Réservez maintenant votre table de famille.

Vous passerez un jour d'actions de grâce meilleur que jamais. P.S. Les portions pour enfants sont à moitié prix.

L'hôtel le plus accueillant de Montréal
Rue Drummond, près de St-Catherine
Téléphone UN 6-6492 - Stationnement Gratuit

HÔTEL de LASALLE

ICI AUJOURD'HUI LA PONTIAC '61



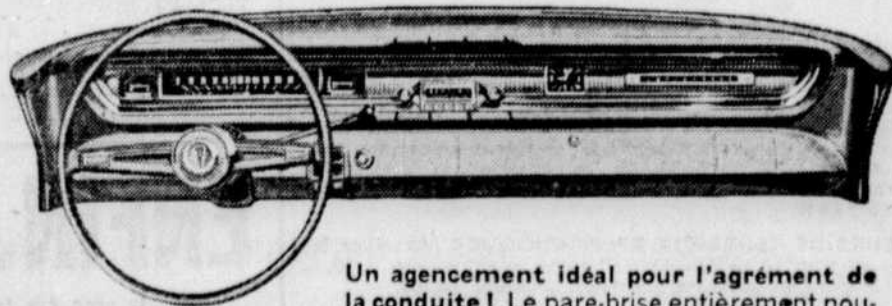
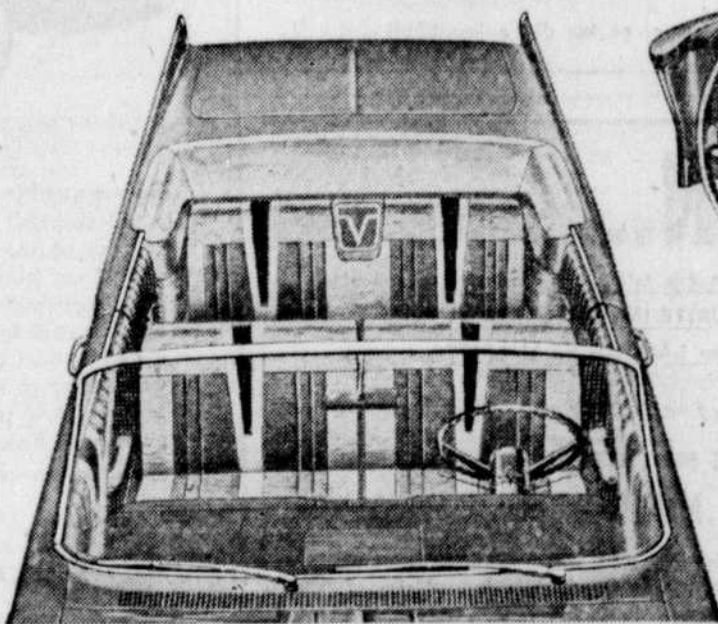
Décapotable PARISIENNE

Sedan sport PARISIENNE
(Pneus à flancs blancs facultatifs moyennant supplément)

Sedan LAURENTIAN 2 portes

Nouvelle ardeur! Nouvelle splendeur!

Regardez bien... voici la voiture qui va prendre le pays d'assaut! La Pontiac surpasse tout, en fait d'agrément de conduite, d'élégance et de finesse de lignes. Affinée à l'extérieur mais intérieurement plus spacieuse, la Pontiac offre une amélioration sensationnelle du confort. Portes plus larges et plus hautes, banquettes plus profondes et plus moelleuses, on n'en finirait pas de citer les nouveaux avantages de la Pontiac. En matière de performances, de luxe, d'élégance et de prix — la Pontiac prouvera encore une fois qu'elle est la plus avantageuse. Voyez la Pontiac, essayez-la. 30 modèles resplendissants groupés en 7 séries, en vitrine aujourd'hui!



Un agencement idéal pour l'agrément de la conduite! Le pare-brise entièrement nouveau de la Pontiac vous permet de voir mieux que jamais la route qui s'ouvre devant vous. Le nouveau groupement pratique des instruments de bord évite toute hésitation — les commandes sont toujours juste sous la main.

Pontiac s'occupe de votre confort et de votre commodité! L'intérieur de la nouvelle Pontiac est des plus luxueux. De nouvelles garnitures en tissus nouveaux, des teintes nouvelles reflètent toute la nouvelle splendeur de la Pontiac. A tous points de vue, elle est d'un raffinement inégalé.

UNE VALEUR GENERAL MOTORS

ENEZ LES VOIR - AUJOURD'HUI MÊME!

Voyez votre concessionnaire Pontiac

Vendeurs autorisés Pontiac dans le Grand Montréal

BOULEVARD PONTIAC LTEE
7085 boul. St-Laurent — CR. 9-7321
ROCHELEAU AUTOMOBILE LTEE
11251 rue Notre-Dame Est — ML. 3-1651

SANGUINET AUTOMOBILE LTEE
1965 rue Lafontaine — LA. 4-3761
OMER BARRE LIMITEE
5587 avenue Verdun, Verdun — PO. 8-2551

MID-TOWN MOTOR SALES LTD.
1395 rue Dorchester Ouest — UN. 6-9961
HARLAND AUTOMOBILES LTEE
1016 rue Provost, Lachine — ME. 3-0771

PARKWAY PONTIAC LTD.
1900 rue Namur à l'Est de Côte-des-Neiges — RE. 9-2291
GARAGE BERTRAND LIMITEE
15538 boul. Gouin Ouest — NA. 6-3961
Ste-Genevieve-de-Pierrefonds, Qué.

Textes...

(Suite de la 1ère page)

vernement de la province ou des fonctionnaires ou membres de l'Hydro-Québec, ou d'autres personnes pour la bourse ou l'avantage direct ou indirect, ou par des personnes de leur entourage;

"Que cette commission soit aussi chargée de faire enquête et rapport sur les méthodes d'achat utilisées au département de la colonisation et au service des achats du gouvernement, pendant les cinq ans précédant le premier juillet dernier en rapport spécialement et sans restriction avec toute utilisation directe ou indirecte de tels achats pour des fins partiales;

"Que cette commission soit aussi tenue de faire enquête et rapport sur toute autre question qui pourra lui être de temps à autre indiquée par arrêté du lieutenant-gouverneur en conseil;

"Que cette commission soit tenue de faire rapport dans les neuf mois des présentes sur la vente du réseau de gaz de l'Hydro-Québec et dans les douze mois sur les autres questions."

Les RR. PP. ...

(Suite de la page 16)

Le centre de retraites fermées sera aussi le premier à organiser sur une haute échelle des retraites conjuguales, en plus de celles destinées aux hommes et jeunes gens, dames et jeunes filles, aux groupes professionnels et autres.

"Nous sommes convaincus," a dit le R. P. Décarie, "que le nouveau sanctuaire vient à son heure. Aucun autre endroit n'était mieux indiqué pour l'érection de ce lieu de pèlerinage dédié à Marie-Reine-des-Cœurs et de ce centre marial monfortain que l'archidiocèse déjà dédié à Marie-Reine-du-Monde."

Le R. P. Décarie a également annoncé que la bénédiction de la pierre angulaire du nouveau centre marial aura lieu dimanche le 16 octobre, à trois heures de l'après-midi.

C'est Mgr Paul Touchette, P. A., vicaire général, responsable de l'Office du clergé dans le diocèse de Montréal et directeur diocésain de la Légion de Marie, qui présidera la cérémonie.

Aux journalistes, le R. P. Décarie a signalé que tout ce qui a trait à la réalisation du nouveau centre marial, plans, construction, décoration, créations artistiques, a été confié à des entreprises ou des artistes du Québec.

Le provincial des Monfortains a aussi profité de l'occasion pour présenter aux représentants de la presse et de la radio le R. P. Réal Houde, s.m.m., qui assumera l'importante et délicate responsabilité des relations extérieures et de la publicité du sanctuaire et de son centre marial.

Pour Vos PLANTATIONS d'Automne
Visitez notre PALAIS DU JARDIN pour SEMENCES, OIGNONS, FLEURS, ARBRES et ARBUSTES d'ornement, PLANTES pour HAIES, ARBRES ARBUSTES FRUITIERS, occasion pour le GAZON, le JARDIN et la FERME.
Ouvert de 8 h. à 6 p.m. du lundi au mercredi, jusqu'à 9 p.m. les jeudis et vendredis, 9 p.m. les samedis, jusqu'à 10 h. le dimanche.
CATALOGUE général, ou d'ignons, à fleurs, GRATIS.
W. H. PERRON & Cie Ltée (70)
515 BOUL. LABELLE, L'ABORD A PLOUFFE, P.Q. (Montréal 40) TEL. MU. 1-1615

Offres d'emploi aux ingénieurs professionnels

SERVICE CIVIL DU CANADA

MECANIQUE

INGENIEURS BILINGUES — CHAUFFAGE, VENTILATION et CLIMATISATION, Ottawa, Saskatoon et Québec, P.Q. Jusqu'à \$7,140.

INGENIEUR — DISPOSITION DE TUYAUX et ANALYSE DE LA TENSION, Montréal. Jusqu'à \$7,860.

INGENIEUR — DESSIN D'INSTALLATIONS MARINES (devant donner des conseils sur les instruments à pourvoir, les épreuves et le contrôle de la corrosion), Ottawa. Jusqu'à \$7,860.

COMMUNICATIONS ET ELECTRONIQUE

TECHNIQUE DU RADAR (a) dessiner les dispositifs de contre-mesures de radar au sol, apprécier les caractéristiques du dessin du nouvel outillage, Ottawa — Jusqu'à \$8,700; (b) entretien sur place des systèmes de radar, recommandation des procédés d'entretien, Ottawa — Jusqu'à \$8,700; (c) construction et entretien d'aides radio à la navigation aérienne et maritime, Vancouver — Jusqu'à \$7,140.

INGENIEURS DE CENTRAUX TELEPHONIQUES (surveiller les études ayant trait au dessin d'installations téléphoniques, à leurs devis et à leurs installations), Ottawa. Jusqu'à \$8,700.

INGENIEURS EN COMMUNICATIONS (a) surveiller un personnel chargé du dessin de l'outillage des communications, apprécier l'outillage électronique, Ottawa — Jusqu'à \$9,800; (b) dessin de systèmes, communications par radio au sol et aides radio à la navigation, Ottawa — Jusqu'à \$9,800; (c) préparer des devis et apprécier les communications par radio au sol, Ottawa — Jusqu'à \$8,700.

INGENIEURS EN CALCULATRICES ELECTRONIQUES (calculatrices analogiques et numériques, tendant surtout, par le dessin logique et la programmation, à réaliser les applications militaires), Ottawa. Jusqu'à \$8,700.

ELECTRICITE

DISTRIBUTION D'ENERGIE ET ECLAIRAGE (préparer des tracés et des études applicables aux systèmes de distribution d'énergie électrique et aux systèmes d'éclairage intérieur), Ottawa. Jusqu'à \$7,140.

CONTROLES ET ECLAIRAGE (mener des études sur l'application des pièces électriques à des milieux contrôlés, devant servir à la préparation, à l'emmagasinement et à la croissance des produits agricoles), Ottawa. Jusqu'à \$7,860.

Les ingénieurs à compétence professionnelle sont invités à écrire à la COMMISSION DU SERVICE CIVIL, OTTAWA, aux soins de la Section de sélection pour emplois professionnels et spécialisés, indiquant la spécialisation du postulant, les détails complets sur son instruction et son expérience ainsi que les noms et adresses de personnes qui peuvent être consultées pour références.

L'éducation de tous...

(Suite de la page 2)

C'est ainsi qu'à la lumière des données fournies et des observations faites par les comités provinciaux, M. Laycock affirme que "le nombre d'élèves ayant des troubles émotifs est nettement supérieur à tous les autres types d'enfants exceptionnels, atteignant de 5 à 10 pour cent du total de la population scolaire".

M. Laycock précise qu'environ deux pour cent de ces enfants qui sont déséquilibrés sur le plan émotif, le sont "suffisamment pour avoir recours aux directives et aux traitements des psychiatres". Il ajoute que "la grande majorité de ces enfants fréquentent les classes régulières des écoles publiques".

Le rapport recommande en conséquence: 1) "que les autorités scolaires et les instituteurs soient amenés à voir que l'école n'a pas d'autre choix que celui de se préoccuper de l'hygiène mentale de ses élèves au point de vue le plus intéressé, celui des progrès académiques"; 2) "que des études soient faites en vue d'améliorer les modalités de sélection de candidats qui se préparent à l'enseignement afin que seulement ceux qui jouissent d'un degré raisonnable de santé mentale soient admis".

Les enfants surdoués

Au sujet des "enfants surdoués et très brillants", M. Laycock affirme qu'ils "ont été et sont encore un groupe grandement délaissé" et qu'ainsi "leur contribution maximum à la société est souvent perdue".

Le rapport insiste également sur l'accélération. "L'accélération ne devrait pas consister à faire simplement "sauter" des classes, soutient-il; on doit procéder individuellement en tenant compte non seulement des aptitudes mentales ou des résultats obtenus par l'enfant, mais aussi de son développement physique et de son adaptation sociale."

En certaines circonstances, poursuit le rapport, l'accélération peut être "le meilleur moyen disponible", mais elle pêche généralement par le fait que "le programme et les méthodes d'enseignement ont été préparés non pour des surdoués mais pour des élèves normaux et plus âgés".

Les déficients mentaux

Le rapport révèle qu'il y a encore un très grand nombre d'enfants déficients mentaux dont on ne s'occupe pas assez au Canada. "Une province dont les statistiques sont assez justes, précise-t-il, estime que les besoins de seulement 25 à 30 pour cent de tels enfants sont satisfaits."

Dans toutes les provinces, poursuit le rapport, on s'accorde généralement — en théorie — pour dire que "les commissions scolaires devraient fournir des moyens pratiques dans les écoles publiques pour aider les enfants déficients les moins affectés (éducables)", et pour réclamer des mêmes commissions qu'elles "organisent des classes spéciales aux enfants qui, sans être vraiment déficients mentaux, apprennent lentement".

Le rapport demande en outre "que des ateliers protégés soient aménagés, lorsque c'est possible, pour les déficients mentaux qui ont passé l'âge scolaire, leur permettant de pourvoir en partie à leur propre entretien et de trouver satisfaction dans l'accomplissement de leur tâche tout en vivant avec des compagnons bien choisis".

Politique planifiée

Quant à l'éducation des enfants infirmes, le rapport souligne la nécessité d'adopter "une politique bien planifiée" et réclame "qu'une procédure bien définie soit établie pour rendre plus efficace la collaboration des diverses organisations, des agences, des médecins, des infirmières, des professeurs, des experts en assistance sociale, des parents et des personnes intéressées à l'éducation et au bien-être des enfants infirmes".

En ce qui a trait aux enfants qui souffrent de déficience de l'audition, — de 2 à 5 pour cent des enfants, — M. Laycock déclare: "Les rapports des comités provinciaux indiquent une vive préoccupation devant les lacunes d'un système adéquat pour dépister les enfants durs d'oreille et devant le manque de soins qui s'ensuit... Il est impératif que des mesures soient prises dans chaque province pour dépister la mauvaise audition des écoliers."

De plus, le rapport recommande "que l'on se préoccupe davantage de l'orientation et de la formation professionnelles des enfants sourds et durs d'oreilles, ainsi que de leur placement occupationnel".

Le congrès...

(Suite de la 1ère page)

gne repousse toute politique de défense basée sur l'usage des armes nucléaires a été adoptée par une majorité de 43,000 mandats. Enfin, la politique officielle du parti, qui réclame le désarmement nucléaire "multilatéral", à la suite de négocia-

tions et qui approuve l'appartenance de la Gde-Bretagne à l'Alliance Atlantique, a été repoussée par une majorité de 300,000 mandats.

M. Gaitskill, rappelant que la politique officielle du parti ne saurait être modifiée que par une majorité des deux tiers, a affirmé que les députés travaillistes ne trahiraient pas leur conscience et ne seront pas transformés en une nuit "en pacifistes unilatéraux et en neutralistes aveugles". Il a terminé en disant que "malgré la défaite d'aujourd'hui et le dur coup qu'elle représente pour le parti, nous continuerons à lutter pour ramener dans le parti la raison, la lucidité et l'intégrité et pour lui rendre sa grandeur".

Ultime...

(Suite de la 1ère page)

Les représentants de plusieurs Etats neutres ont manifesté hier leur mécontentement envers les Etats-Unis. Ils accusent notamment ceux-ci de ne rien faire pour aider les "cinq" dans leur démarche conciliatrice, au contraire d'avoir inspiré l'amendement Japon-Argentine-Norvège, pour empêcher que l'Assemblée adopte à la majorité les "cinq".

Ces mêmes diplomates des pays neutres ne cachent pas, par ailleurs, leur déception devant le fait que les autorités américaines n'ont guère accordé d'importance aux chefs des Etats neutres qui étaient ou qui sont encore en sol américain. Ils font remarquer que dans l'intérêt même du monde occidental, Washington aurait dû manifester les plus grands égards à ces chefs politiques, que la Maison Blanche aurait dû les inviter, que le président Eisenhower aurait dû les accueillir dans la capitale, les recevoir à

dîner, etc. Il est désormais trop tard pour le faire: les présidents Tito et Nasser sont partis, le président Soukarno part aujourd'hui, le premier ministre Nehru et le président Nkrumah doivent quitter New-York au cours de la fin de la semaine.

Raisons de la Maison Blanche

A Washington, on a admis que les ambassadeurs américains à Belgrade, au Caire, à Djakarta, avaient demandé que des égards particuliers soient réservés aux chefs d'Etat de la Yougoslavie, de la République arabe unie, de l'Indonésie.

Il semble, ont dit des sources dignes de foi, que le président et ses conseillers ont estimé d'une part qu'il serait dangereux d'accorder des réceptions officielles, en pleine campagne électorale, à des hommes politiques qu'abhorre une partie de l'opinion américaine, d'autre part qu'il se serait maladroït d'accueillir après coup des chefs politiques venus aux E.-U. mais aux Nations Unies et qui, en somme, s'y trouvent à la suggestion de Khrouchtchev.

Pour en revenir à l'Assemblée générale, nous qu'elle sera appelée aujourd'hui ou demain à se prononcer sur les trois projets de résolution qui sont devant elle. A moins que l'une ou l'autre soit retirée, il est fort possible qu'aucun projet ne soit adopté.

Macmillan... (Suite de la première page) qu'il avait l'Assemblée générale puis il a rencontré à deux reprises le président Eisenhower et à deux reprises également le premier ministre Khrouchtchev.

Avant de monter à bord d'un appareil de la RAF, le chef du gouvernement britannique s'est dit confiant, malgré les difficultés, que le monde va s'acheminer lentement "vers un climat de paix". Si les problèmes sont gigantesques, par contre "il y a quelque chose d'émouvant à voir les représentants de 100 Etats souverains rechercher dans la discussion les moyens de résoudre les problèmes... Ne cédonis ni à un optimisme béat ni à un pessimisme destructeur... Travaillons avec patience à bâtir la paix sans rien abandonner de nos principes fondamentaux" a terminé M. Macmillan.

WASHINGTON. — Le président Eisenhower recevra ce matin le président Soukarno, d'Indonésie. En annonçant cette nouvelle, le chef des services de presse, M. J. Hagerty, a rappelé que M. Soukarno est le seul des chefs de file des pays neutres que le président Eisenhower n'ait pas encore rencontré privément au cours de la présente session. L'Indonésie est l'un des cinq pays qui "parraient" la résolution recommandant un tête-à-tête entre MM. Eisenhower et Khrouchtchev.

Le président américain a déjà conféré à N.-Y. avec les présidents Tito, Nasser, Nkrumah ainsi qu'avec le premier ministre Nehru.

Le secteur... (Suite de la page 3) logements dans des maisons de trois et six étages. On prévoit là la construction de maisons de type scandinave qui assure à chaque logement plein soleil durant toute la journée.

Le choix de cet emplacement, selon le rapport du comité d'habitation et de rénovation, a pour avantage de permettre une solution immédiate au problème de la décontamination sans affecter le développement futur des deux paroisses projetées à l'est de l'avenue Christophe-Colomb.

Le secteur...

(Suite de la page 3)

logements dans des maisons de trois et six étages. On prévoit là la construction de maisons de type scandinave qui assure à chaque logement plein soleil durant toute la journée.

Le choix de cet emplacement, selon le rapport du comité d'habitation et de rénovation, a pour avantage de permettre une solution immédiate au problème de la décontamination sans affecter le développement futur des deux paroisses projetées à l'est de l'avenue Christophe-Colomb.

Enquête...

(Suite de la 1ère page)

Me Guérard, C.R.

Me Jean-Marie Guérard est né le 20 août 1893. Il est le fils du Dr Joseph Guérard, M.D., de Québec et de Marie-Julie Lachaine.

M. Guérard a étudié chez les Frères des Ecoles Chrétiennes de St-Roch, à Québec, au Séminaire de Québec, à la Faculté de droit de l'université Laval, et il a fait par la suite un stage de six mois d'études à Boston.

Me Guérard a été nommé conseil de la reine en 1930. Il pratique la profession d'avocat depuis 1918. Il a été président du "Service familial de Québec", du Conseil central des œuvres de Québec. C'est aussi un ancien président national du Conseil canadien du bien-être, et ancien directeur de l'Institut canadien de Québec. Ancien syndic et bâtonnier du Barreau de Québec, Me Guérard est membre du Cercle universitaire de Québec et du Québec Winter Club. Il fait partie de l'étude légale Guérard et Pelland depuis 1920.

Me Guérard est marié depuis 1920 à Marie-Jeanne Talbot. Il a un fils, M. Jean Guérard, arpenteur-géomètre.

Coût du projet...

(Suite de la page 3)

Sales, ne réuniront qu'une douzaine de maisons, ou, au plus, une vingtaine, et seront "complètes en elles-mêmes". "Chaque pochette, a précisé l'urbaniste, sera différente de l'autre et le groupement des diverses maisons sera effectué de façon à ne pas être trop discordant".

Les pochettes se développeront progressivement, a-t-il précisé, c'est-à-dire "petit à petit", puis "sections par sections".

M. Maron a par la suite affirmé que les noms des rues et des parcs, qui attendent actuellement l'approbation du Conseil municipal de Ste-Thérèse de Blainville, ont été choisis en vue d'honorer des figures illustres et des personnages historiques de la région. On projette en outre d'ériger un certain nombre de monuments destinés à donner un caractère distinctif à chaque voisinage; l'un, entre autres, sera érigé en hommage à Sir Adolphe Chapleau, jadis premier ministre, puis lieutenant-gouverneur de la province.



Partez à la conquête de
TOUS LES COINS DE L'EUROPE
... EN AUTOMOBILE!

Profitez des facilités les plus avantageuses d'ACHAT ou LOCATION de n'importe quelle marque de voiture neuve européenne, de votre choix!

**SIMCA—RENAULT—CITROEN
PEUGEOT—VOLKSWAGEN—PANHARD**

MILLAGE ILLIMITÉ — ASSURANCE ET PERMIS
INTERNATIONAUX LIVRAISON EN EUROPE AVEC
GARANTIE DE RACHAT EN DOLLARS

Service Européen de Tourisme Automobile Engr.

MONTREAL: 1175, rue Drummond — Tél.: UN. 1-0206 & UN. 1-3966
1219, rue St-Denis — Tél.: AV. 8-4902



MAGNIFIQUE CHALET

Plan familial

Terrain et chalet pour seulement

\$35.00

Aucun
paiement
comptant

18 modèles disponibles

appelez

J. E. HAMEL — CR. 4-3577



Depuis
douze mois
chaque minute
de la journée,
il se vend
ici et là
une nouvelle Ford Falcon

La
Falcon 61
arrive aujourd'hui
chez votre vendeur
Ford

Le SEDAN FORDOR FALCON l'une des superbes
voitures de Ford-Canada... construites au Canada

Remarquable résultat pour une nouvelle voiture,
n'est-ce pas? Il faut dire aussi que la Falcon est une
voiture plutôt remarquable.

Elle est amplement spacieuse pour six adultes et
ses dimensions sobres font que c'est un réel plaisir de
la garer et de la conduire en ville. Son fougueux moteur
de 85 chevaux-vapeur, conçu pour les routes et les
conditions canadiennes, donne jusqu'à 35 milles au
gallon. (Pour plus de brio encore, on peut aussi se pro-
curer une Falcon 1961 avec moteur de 101 CV). Le

(Certains dispositifs illustrés sont disponibles moyennant supplément.)

fonctionnement de la Falcon est si doux et silencieux
qu'on oublie souvent la présence du moteur. Son coffre
est spacieux et elle offre une visibilité pratiquement
illimitée. Quant au style, disons-le en toute modestie,
c'est une vraie beauté!

Répartis un peu partout dans le monde, il existe
433,440 propriétaires de voitures Falcon (on en vend
une toutes les minutes, chaque jour ouvrable). Il doit
y avoir quelqu'un dans votre voisinage qui en possède
une. Pourquoi ne pas lui en dire un mot?

La FORD **Falcon 61**
Ne manquez pas d'aller la voir



À NOUVEAU, FORD BAT LA MARCHE — La garantie écrite de toutes les Falcon 1961 est maintenant
prolongée soit pendant 12,000 milles soit pendant une année complète, selon ce qui se produit le premier

JARRY & FRÈRE Cie Limitée 7275, boul. St-Laurent CR. 4-8331	GARAGE JEAN Ltée 11675 est, rue Notre-Dame Pointe aux Trembles—MO. 5-8761	CHRISTIN AUTOMOBILES Inc. 11243 est, boul. Gouin, Rivière des Prairies—MO. 5-3881	LATIMER MOTOR SALES Ltd. 1953 ouest, rue Ste-Catherine WE. 7-9311
COOPER'S GARAGE Limited St-Anne-de-Bellevue— Glendale 3-2397 OX. 7-2070	CHARTAND Automobile Inc. 4731 boul. Levesque St-Vincent-de-Paul—NO. 1-7757	LIBERAN Automobile 10000 ouest, boul. Gouin, Roxboro MU. 4-2300	CHATEAU MOTORS Ltd. 2110, boul. Décarie (sud de Sherbrooke) MU. 1-5694
	GARAGE FORTIER Ltée 5021 est, rue Notre-Dame—CL. 9-3731	LATIMER MOTORS VERDUN Ltd. 4475, ave. Bannantyne, Verdun—PO. 7-9921	REARD AUTOMOBILE Inc. 864, ave Victoria, Montréal-Sud 28 OR. 4-6288

Abonnez-vous au Quartier Latin

C. P. 6128 — MTL

(Journal officiel des étudiants de l'Université de
Montréal et détenteur du trophée "Le Droit" pour
excellence générale en 1957-58-59.

Prix: \$3.00 par an (50 numéros)

NOM
ADRESSE
SIGNATURE
(Découpez et postez dès aujourd'hui!)

ENFIN...

pour la première fois dans l'industrie québécoise
un cours de SECURITE INDUSTRIELLE par correspondance
en LANGUE FRANÇAISE

vous est offert par le

**SERVICE DE SECURITE INDUSTRIELLE INC.
COURS MENSUEL EN FRANÇAIS**

• Organisation générale de la sécurité industrielle
• Aspect humain de la sécurité industrielle
• Aspects techniques de la sécurité industrielle

Détachez ce coupon et mettez-le à la poste

SERVICE DE SECURITE INDUSTRIELLE INC.
84 ouest, rue Notre-Dame, Chambre 91, Montréal, P. Qué.
Sans aucune obligation de ma part, veuillez m'envoyer
votre documentation concernant votre cours de Sécurité
Industrielle.

NOM
ADRESSE
VILLE PROV. TEL LD-1060

La croisade des enfants de Sainte-Justine est en marche

Pendant que tant d'alliances politiques volent en éclats, que tant d'associés se désolidarisent et que trop d'esprits émancipés attisent au mieux les discordes générales et particulières, d'autres clans, heureusement, mettent en commun leurs travaux pour porter aide et secours à des oeuvres de vie, à des réalisations sociales de premier plan.

C'est dans cette dernière catégorie que prennent place dans l'actualité les amis de Sainte-Justine qui ont organisé et poursuivent la Croisade des enfants malades.

Pendant de nombreuses années, l'hôpital Sainte-Justine a dû, faute de places, refuser l'admission de nombreux petits. Aujourd'hui, son nouvel immeuble à l'espace voulu et tous les services indispensables mais les revenus n'ont pas augmenté dans les mêmes proportions. Ce sont plutôt les déboursés et les dépenses qui ont suivi le courant en se chiffant de façon impressionnante et si élevée que l'institution doit toujours envisager un déficit. Il faut bien prendre note que la "majorité de ses petits patients lui viennent de familles nombreuses ou de jeunes ménages qui ne peuvent solder en tout ou en partie les frais d'hospitalisation". Ainsi, selon le dernier rapport, en 1959, sur les 258,690 jours d'hospitalisation, 144,196, soit 58%, ont été accordés à des cas nécessitant. Il y a l'Assistance publique, c'est certain. Mais là encore l'équilibre ne se fait pas. L'écart entre le coût moyen de l'hospitalisation et ce que l'hôpital reçoit pour ces cas, est énorme et écrasant pour son budget.

Il ne doit pas être nécessaire d'apprendre à personne que le coût de la vie ne cesse de monter depuis plusieurs années et que Montréal est la ville canadienne où l'indice de ce coût de la vie est le plus élevé. L'échelle des salaires a monté, c'est certain, mais il y a un chômage massif actuellement qui n'aide nullement les familles à payer les frais de maladie de leurs enfants. Et Sainte-Justine comme les autres hôpitaux ne peut obtenir le personnel requis, avec les qualifications suffisantes, qu'en reconnaissant cette échelle des salaires plus élevés qui représentent à eux seuls, 60% des dépenses totales et 86% des revenus. Et ces chiffres seraient encore plus élevés si l'hôpital ne pouvait compter sur les services des religieuses et le concours constant de centaines de bénévoles.

La Croisade annuelle des enfants a donc pour but de venir en aide à l'hôpital Sainte-Justine, institution montréalaise où l'on accourt de tous

les coins de la province, du pays et même de l'étranger.

A cause de notre population minoritaire canadienne-française dans l'immense pays que nous habitons sans l'occuper en entier, les vies sauvées par Sainte-Justine devraient avoir double valeur, non seulement aux yeux des parents qui voient revenir au foyer l'enfant guéri mais aux yeux de chacun de nous comme Canadiens français. Comme peuple minoritaire, nous n'avons pas la possibilité de perdre avec indifférence des vies jeunes fauchées par la maladie ou les accidents. Il nous fallait Sainte-Justine. Maintenant les enfants de Sainte-Justine ont besoin de nous pour continuer à recevoir les soins que nécessite leur état de malade ou d'accidenté.

La croisade commencée lundi va se poursuivre jusqu'au 17 octobre et l'objectif est de \$400,000. Son Eminence le cardinal Léger, grand ami des enfants malades, s'est rendu à l'hôpital pour inaugurer cette croisade de charité au bénéfice d'une entreprise éminemment sociale et même nationale, et le maire de Montréal, Son Honneur Sarto Fournier, en recevant les organisateurs et les auxiliaires à l'Hôtel de Ville, a donné son appui entier à la cause des enfants dans l'épreuve. Les présidents conjoints de la croisade sont le major Robert Hainault, M.C., et Mme Eustache Letellier de Saint-Just, conseiller municipal.

Si votre famille n'a pas déjà bénéficié des services de Sainte-Justine pour lui ramener un enfant qui aurait retrouvé là le don entier de sa vie jeune et précieuse, si vous n'avez alors dette de gratitude à régler peut-être y a-t-il longtemps que vous n'avez fait un don au nom du sens national et de la charité? Voilà l'occasion: la Croisade des enfants de Sainte-Justine. Ce serait là un geste positif contre la souffrance, la misère qui engendre la haine dont le flot monte sans cesse et gangrène toutes les sociétés. Même celles qui ont un haut niveau de vie. Faisons un effort pour comprendre cette parole de l'abbé Pierre: "Un monde gouverné en fonction du plaisir des heureux et non de la délivrance de ceux qui souffrent injustement est voué nécessairement à la haine." Pour répondre à tous ceux qui haïssent comme c'est la mode de haïr aujourd'hui il n'y a qu'une chose à faire: multiplier les gestes positifs de solidarité humaine, d'aide fraternelle, de charité envers toutes les détresses du monde mais aussi des nôtres, de celles de nos familles frappées par la maladie des enfants.

Germaine BERNIER



Des centaines d'enfants comme Lise ont besoin de l'Hôpital Sainte-Justine pour les guérir et les rendre à leurs parents.

La Femme

au Foyer et dans le MONDE

Thés et bridge sont insuffisants dans la vie civique

On vient de découvrir que les femmes qui ont des loisirs pourraient se documenter davantage et travailler à l'établissement de la paix dans le monde

Il n'est plus possible pour les femmes de ne s'entretenir "qu'au thé de l'après-midi et au bridge", déclare Mme Lee Ozbirn, présidente internationale de la Fédération générale des Associations féminines.

Mme Ozbirn, de Oklahoma City et de Washington, disait au cours d'une interview que les femmes ont la responsabilité "de faire porter leur influence sur le climat international".

"Les organisations féminines doivent diriger leur pouvoir immense vers la solution de problèmes mondiaux".

Elle est présente à Montréal pour assister à une réunion conjointe de la Fédération et du "National Council of Women".

Les clubs féminins ont besoin de programmes dynamiques sur les questions d'intérêt public si elles doivent faire face aux défis de notre époque, déclare Mme Ozbirn.

"Le temps est venu pour les femmes de réviser les vieilles coutumes et notions."

"Les femmes sont fatiguées d'assister à des réunions où l'on leur parle et où elles n'ont jamais l'occasion de s'exprimer."

"Je crois que les femmes sont intéressées aux affaires publiques plus qu'elles ne l'ont été jusqu'à présent. Notre mode de vie

est en jeu et les femmes veulent savoir quel rôle elles peuvent jouer pour le préserver", dit-elle.

Mme Ozbirn dit que les femmes n'ont pas d'excuse pour leur ignorance de la chose publique. Elles peuvent facilement se tenir au courant grâce à la télévision, la radio, les revues et la presse.

Elle croit sincèrement que la lecture est de toute première importance et elle se dit convaincue que "nos femmes lisent".

"Et il arrive de plus en plus qu'elles lisent les deux côtés de la médaille".

Semaine du vêtement féminin à Paris

La semaine du vêtement féminin, qui a maintenant lieu régulièrement deux fois par an, attire chaque fois un nombre croissant de visiteurs. La prochaine manifestation aura lieu du 12 au 18 novembre, avec la participation de nombreuses associations de l'industrie du vêtement féminin.

Les présentations sont toujours réservées aux acheteurs professionnels, auxquels le secrétariat envoie actuellement les cartes d'invitation. Des informations complémentaires peuvent être obtenues en écrivant au "Secrétariat de la semaine du vêtement féminin, 10, Avenue d'Iéna, Paris".

Le programme comprend: Présentation groupée "Lingerie et corsets" — Présentation de couture en gros "Trois Hirondelles" — Présentation de la "Mode Côte d'Azur" — Présentation du "Prêt à Porter-Création".

L'agence de voyages A.T.V.A., 68 Avenue Kléber, Paris, se chargera, à la demande des personnes intéressées, d'organiser le transport aérien, le séjour à Paris, et les excursions désirées.

La couture chez soi



9097

No 9097

Les commis de bureau, les collégiennes, les professeurs, voire les maîtresses de maison, ont trouvé toujours si pratique la robe sans manches qui peut se compléter par un choix de blouses ou de chandails que toute garde-robe bien montée en compte une ou deux.

Le patron No 9097 est offert pour les tailles 10, 12, 14, 16, 18 et 20 ans.

La grande robe 16, robe-casque (jumper) requiert 3 verges et 3 huitièmes d'un tissu de 39 pouces de largeur.

Ce patron est en vente au prix de 50 sous au Service des Patrons, "LE DEVOIR", 434 est, rue Notre-Dame. Les commandes doivent être faites par écrit en ayant soin d'inclure un bon de poste.

Ferme d'importance dans les limites de Montréal

MONTREAL. — Vingt-trois fois cent poules caquètent joyeusement à l'ombre des grattes-ciel qui entourent la ferme du couvent Villa Maria située dans les limites de la ville de Montréal.

Oasis urbaine où se retrouvent le panorama, les bruits et les senteurs de la campagne, la ferme possède 76 acres de terre. C'est la Congrégation Notre-Dame qui gère cette entreprise agricole depuis 1864.

A cette époque elle couvrait deux fois plus de surface et était située à trois milles de la ville.

Les 42 religieuses qui s'occupent de l'entreprise ont à leur disposition des machines modernes pour moudre les oeufs et les laver. Elles possèdent également un tracteur. Les religieuses ravitaillent les couvents disséminés dans toute la ville.

Le surplus est vendu aux ménagères des environs qui se rendent au couvent par un chemin de terre pour recevoir des oeufs frais et des légumes encore gorgés de soleil. Plusieurs amènent leurs enfants voir les 10 vaches Holstein de la communauté.

La ferme de Villa Maria, qui comprend le couvent-école, une vieille grange en maçonnerie, un poulailler, une conserverie, un verger et un potager, est sous la surveillance immédiate de sœur St-Eulhyme.

La sœur économe, qui surveille également les six employés de la ferme, a déclaré que l'été a été très productif, avec juste assez d'humidité et beaucoup de soleil.

Comment garder votre maison chaude en hiver

Votre maison est-elle aussi confortable qu'elle peut et devrait l'être? Dans SÉLECTION du Reader's Digest d'octobre, un spécialiste du chauffage vous dit comment tirer le meilleur rendement de votre appareil de chauffage, réduire les dépenses de chaleur, bref, comment maintenir chez vous un meilleur climat. Achetez SÉLECTION dès aujourd'hui!

A la recherche du meilleur appareil de chauffage?

Voyez le beau modèle automatique à gaz "Debonaire" de McClary-Easy qui conditionne aussi l'air en hiver.

IL NETTOIE, HUMIDIFIE, RÉCHAUFFE ET FAIT CIRCULER L'AIR!

Voici le tout-dernier modèle de générateur de chaleur, fabriqué avec précision par la plus grande manufacture d'appareils de chauffage au Canada.

Le conditionneur d'air d'hiver McClary-Easy "Debonaire" fonctionne dans la plus grande propreté et dans le silence complet. Il est économique aussi, car il a été conçu pour tirer le plus de degrés de chaleur possibles de son combustible.

Tout l'air de la maison est nettoyé, humidifié, réchauffé et circule à toutes les dix ou douze minutes!

Quelques caractéristiques de cet appareil à gaz ultra-moderne:

✓ Une lumière-témoin sur le thermostat vous avertit automatiquement lorsque les filtres doivent être nettoyés ou remplacés.

✓ Commandes automatiques, humidificateur et filtres nouveaux. L'air sec de l'hiver est humidifié et filtré pour éliminer jusqu'à 97.5% de la poussière et de la saleté... automatiquement! Si le courant vient à manquer, l'équipement de servo-commande continue à pourvoir au fonctionnement du brûleur et à la distribution de la chaleur par gravité jusqu'au retour du courant.

✓ Vous économisez du combustible et de l'argent grâce à la SOUFFLERIE QUADRI-LEVEL. Voici un appareil qui fournit une distribution de chaleur égale en tout temps... et qui ne souffle jamais d'air froid. Le souffleur entre en fonction après que la chaleur s'est accumulée dans l'appareil et il continue de fonctionner, même après que le brûleur s'est arrêté, jusqu'à utilisation complète de la chaleur.

\$5.00 COMPTANT

36 mois pour régler le solde en paiements faciles (inclus dans votre compte de gaz)

POUR PLUS DE DÉTAILS ET ESTIMATIONS GRATUITES, APPELEZ:

LA CORPORATION DU GAZ NATUREL DU QUÉBEC
SERVICE DU CHAUFFAGE
RI 8-6211

E. L. SAINT-MARS INC.
879 RUE WELLINGTON
Tél: WE 3-8411

TRANS-QUEBEC GAS APPLIANCES CO. LTD.
7769 RUE ST-HUBERT
Tél: CR 9-5869

CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

ASSURANCES

Horace Labrecque
et Fils Ltée
Courtiers d'assurances
Agencés
Nous invitons les communautés religieuses à se prévaloir de nos services particuliers
1411, rue Crescent
Victor 9-2371

BREVETS D'INVENTION

MARQUES DE COMMERCE
BREVETS D'INVENTION
en tous pays
MARION, MARION
ROBIC & BASTIEN
2100, rue DUMONT
MONTREAL 25

DACTYLOGRAPHES

DACTYLOGRAPHES
"Tout pour le bureau"
Dactylographes machines à additionner, à écrire les chèques, filières, pupitres, armoires, etc.
Canada Dactylographe Inc.
Tél. VI. 4-3491 R.T. Armand
44 c. rue St-Jacques, Montréal

Encouragez nos annonceurs

ELECTRICIEN

Entrepreneur-électricien
Jean K. Malouf Inc.
Entretien — Réparations
R.A. 1-9630
6305, 25e ave., Rosemont

MEDECINS

Dr Maxime Brisebois
Electricité médicale — Rayons X
L.G.M.C. — F.R.C.S.
De la Faculté de Médecine de Paris. Maladies générales endocriniennes, urinaires, digestives, circulatoires.
Bureau tous les jours de 10h. à midi, 2 à 6, 7 à 8 h., excepté samedi de 10h. à midi, de 2 à 4.
L.A. 3-5252 — 316, Sherbrooke est.

Dr O. Le Riche

ophtalmologiste de Londres
Peau, eczéma, maladies secrètes, hommes, femmes, jeunes filles. Maladies, impuissance, Vén. urinaires. Circoncision sans douleur et sans hospitalisation.
Expérience 30 années
1633, Saint-Denis, VI. 5-6410
face théâtre Saint-Denis

Dr C. Melillo

gradué d'Europe
Généraliste, pédiatre, sang, glandes, désordre sexuels, nerveux, impuissance, infertilité, arthrite, timidité, d'oppression, légalisme, alcoolisme, obésité, rhumatismes, circoncision.
134 ouest, Sherbrooke, VI. 5-0356

ASSURANCES

Compagnie d'Assurance sur la Vie

La Sauvegarde

MONTREAL

REPAS DES PERSONNES AGEES

Une forme atténuée de sous-alimentaire peut atteindre les vieilles gens qui ne mangent pas d'aliments assez variés. Il est facile de préparer et de digérer

du thé et du pain r-ti, mais cette alimentation n'est pas assez nourrissante pour soutenir l'organisme. Les viandes peuvent être passées au moulin pour les personnes qui n'ont pas de bonnes dents et fournissent les protéines nécessaires.

Petites annonces du "Devoir"

APPARTEMENTS A LOUER

AUX EMPLOYES DE DUPUIS & FRERES ou autres personnes. Vous trouverez à 1866, rue St-Hubert, à quelques pas du magasin, de jolis appartements de 1½ et 2½ pièces, non meublés — cuisinette et bain — garage privé — maison bien tenue. FE. 4-0380 ou VI. 4-1184. 30-3-60

ASSURANCE AUTO

ASSURANCE AUTOMOBILE GROUPE. 25 membres et plus d'une même association. Groupe de 25 employés et plus. Economisez en assurant vos automobiles en groupe. Jusqu'à 9 mois pour payer. Exemple: 100 \$ élevés aux propriétaires de 5 véhicules et plus. Information: 8 heures a.m. à 11 heures p.m. MO. 9-7944. 18-10-60

ASSURANCES

ASSURANCE — AUTO
12 versements, sans intérêt. Tél. LA. 6-5558. soir. FE. 4-0350. J.N.O.

ATELIER DE MECANIQUE

45 ans
Lefebvre Frères Limitée
l'atelier mécanique connu existait et continuera
UN. 1-7471

CAMIONNAGE — TRANSPORT

Appelez MONTREAL MOVING, pour déménagement, transport général. \$6.00 de l'heure avec 2 hommes. Tél. LA. 1-6650. J.N.O.

EDUCATION

Professeur diplômé d'université, donne cours privés de mathématiques et sciences, niveau primaire et supérieur, baccalauréat. DU. 8-0420, après 5 heures. 10-10-60

EMPLOI DEMANDE

Jeune fille demande travail à domicile, tenue de livres et dactylo. R.A. 7-0787. 7-10-60

LOGEMENT A SOUS-LOUER

Logement à sous-louer, sur le bord du Richelieu 41e, pièces, chauffées, eau chaude fournie, \$60, par mois. S'adresser: à 154, boulevard Richelieu, Beloeil Station, Tél. FD. 7-2357. J.N.O.

MAISON A LOUER

Lafontaine et L'Yall, comprenant 2-3 pièces fermées. Un espace commercial neuf. CL. 5-4514. 7-10-60

PROPRIETE A VENDRE

TRUST GENERAL DU CANADA
Rue St-Evariste (Cartierville), près boul. Gouin, cottage moderne, 6 pièces, 1½ chambre toilette, endroit résidentiel idéal, près transport, école, etc. Prix: \$17,500 seulement. Termes à discuter.
APPELEZ: P. H. LAFLEUR
VI. 9-9422

PLANCHERS

A. B. C. FLOORING
Special \$2.75 plus par appt. sablage sans poutres et poutres, estimation gratuite. Montréal et environs jour et soir. Lafontaine 6-7120. 17-10-60

TRANSPORT CAMIONNAGE

ROUSSELLE Transport. Déménagement ville, campagne et longue distance. Spécialité: pianos, poêles, réfrigérateurs. DU. 7-5756. J.N.O.

TARIF

Annonces classées
434 Notre-Dame est
"Le Devoir" — VI. 4-3361
(Commandes prises jusqu'à 4 heures la veille de la publication.)

ANNONCES ORDINAIRES. — Tarif minimum de 75c. pour 3 lignes (15 mots).

Compter 5 mots à la ligne. Une partie de ligne compte pour une ligne entière. Les abréviations, initiales comptent pour un mot; les mots composés pour autant de mots. Chaque nombre pour un mot. Pour les réponses devant être expédiées par la poste, ajouter 10c.

GROS CARACTERES. — Une ligne en caractère gothique 12 points (20 lettres ou espaces) équivaut à 2 lignes.

Naissances, services, services anniversaires, grande-messe, remerciements pour condoléances, etc.: 3 cents le mot minimum \$1.00.

COURSE DE NEW-YORK

Cours fournis par la PRESSE ASSOCIEE									
Cm					C				
Ventes	Haut	Bas	Fer.	Nel	Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Fer.
1000	37	36 1/2	37	+ 1/4	G Millis xd	1700	28	27 1/2	27 1/2
1600	75	73 1/2	75	- 1/2	Gen Mtrs	24200	42	41 1/2	42

[illegible]

2450	1914	10	1814	+14	Nor Pac	1850	361	26	261	26
2450	1914	10	1814	+14	Rocky Mt	1850	361	26	261	26
2800	211	214	211	-14	Outb Mar	1850	361	26	261	26
2800	211	214	211	-14	Parke Da	1850	40	294	294	294
4020	354	354	351	-14	Phelps D	1850	40	294	294	294
4020	354	354	351	-14	Phelps D	1850	40	294	294	294
700	33	324	33	-14	Phillip Mer	1850	40	294	294	294
100	40	43	43	-14	Phil Plate G	1500	373	57	373	57
8300	44	43	43	-14	Pullman	1160	31	306	31	306
1700	17	164	164	-14	Repub S H	1160	31	306	31	306
1700	29	29	29	-14	Rey Tot	1160	31	306	31	306
6500	24	239	239	-14	Seas Roeb	1160	31	306	31	306
6500	24	239	239	-14	Shell Oil	2900	39	274	39	274
4900	73	724	73	-14	Sheraton	2900	39	274	39	274
4900	73	724	73	-14	Sperry R	8700	19	194	19	194
7000	110	1064	110	+114	Std Brand	1500	431	42	431	42
7000	110	1064	110	+114	Std Ind Intd	4700	39	38	39	38
300	301	301	301	-14	Std Pac	33700	11	10	11	10
8500	33	324	33	-14	Sun Oil	900	314	504	314	504
8500	33	324	33	-14	Texas	400	146	146	146	146
7400	24	239	24	-14	Tex Sulph	600	146	146	146	146
7400	24	239	24	-14	Thiokol	5603	35	324	35	324
4200	181	181	181	-14	Tidewater	1800	174	184	174	184
4200	181	181	181	-14	Timken	4800	48	48	48	48
10100	731	731	731	+2	Union C	2800	113	110	113	110
1500	64	631	64	-14	Un Carb	3100	39	39	39	39
					Utd Airc	1500	39	39	39	39

WINNIPEG

Nov. Haul Bas Fer. F.A.

33 84 83 83 83 83

[illegible]

SLE	70%	70%	70%	70%
121%	121%	121%	121%	121%
125%	125%	124%	126%	126%
126%	126%	125%	125%	125%
127%	127%	123%	123%	128%
EJOVA				
214%	215%	213%	213%	213%
218%	219%	217%	217%	217%
222%	222%	221%	221%	221%
224%	224%	223%	223%	224%
225%	225%	225%	225%	225%

DADA
 pour la ville de Québec
 et de Montréal
UR SUPERIEURE
 7,363
 MME LAURETTE LEVAC,
 une commune en biens de
 rière Edouard MASSICOT-
 contracteur peintre,
 et district de Montréal.
 Demanderesse,
 VS
 MME MARIE EDOUARD MASSI-
 TTE, contracteur peintre,
 cité et district de Mont-
 Défendeur
 AVIS

CONSTRUCTION DE DIGUES
 EN TERRE
 Des soumissions cachetées
 pour la construction d'en-
 cinq milles de digues en
 dans le voisinage de la Ce-
 génératrice de Little Lon-
 peu près à quarante-cinq
 de Képuskasing, Ontario.
 Les travaux consisteront
 défrichement et excavations
 fondations de digues, l'in-
 térieur d'avoir trois milles
 de long et de quatre milles
 riaux dans les régions en-
 tées et l'exécution de tous
 travaux nécessaires. Tous
 travaux devront être com-
 vés le 31 décembre 1962.
 Des renseignements pré-
 naires ont été préparés
 familiariser les soumis-
 sionnaires et de leur
 ration et de leur

action en séparation de
a été instituée en cette
le 22^e anniversaire du mois
septembre 1960
réal, 30 septembre 1960
Omer HARDY
Député-Prototaire
C. S. M.
Claude Melançon, C.R.
quest, rue St-Jacques,
ntrée, 1.
cur de la demanderesse

du travail. On peut se
curer au bureau du Direc
des approvisionnement
Commission Hydro-électrique
l'Ontario, 620, avenue Un
ty, Toronto 2, Ontario.

Un ingénieur de la Com
mission sera à Kapuskasing.
rio, à partir du 17 septem
bre 1960 pour faire visite
représentants des comp
intéressés le territoire di
vaux.

Après cette visite, toutes
compagnies désireuses de
senter des soumissions pos
signifier leurs intentions par
tres, datées de pas plus
que le 15 novembre 1961
adressées à M. W. C. Cur
ham, Directeur des appro
nements, à la Commission
dro-électrique de l'Ontario
avenue University, Toron

LE DE HAUTERIVE
CTÉ Saguenay, P.Q.

DE SOUMISSIONS

EST PAR LA PRESENTE
QUE: des soumissions
seront reçues jusqu'à ven
le 21 octobre 1960, à 5 h 00 heures
du Bureau

1989-1990, 1990-1991, 1991-1992, 1992-1993, 1993-1994, 1994-1995, 1995-1996, 1996-1997, 1997-1998, 1998-1999, 1999-2000, 2000-2001, 2001-2002, 2002-2003, 2003-2004, 2004-2005, 2005-2006, 2006-2007, 2007-2008, 2008-2009, 2009-2010, 2010-2011, 2011-2012, 2012-2013, 2013-2014, 2014-2015, 2015-2016, 2016-2017, 2017-2018, 2018-2019, 2019-2020, 2020-2021, 2021-2022, 2022-2023, 2023-2024, 2024-2025, 2025-2026, 2026-2027, 2027-2028, 2028-2029, 2029-2030, 2030-2031, 2031-2032, 2032-2033, 2033-2034, 2034-2035, 2035-2036, 2036-2037, 2037-2038, 2038-2039, 2039-2040, 2040-2041, 2041-2042, 2042-2043, 2043-2044, 2044-2045, 2045-2046, 2046-2047, 2047-2048, 2048-2049, 2049-2050, 2050-2051, 2051-2052, 2052-2053, 2053-2054, 2054-2055, 2055-2056, 2056-2057, 2057-2058, 2058-2059, 2059-2060, 2060-2061, 2061-2062, 2062-2063, 2063-2064, 2064-2065, 2065-2066, 2066-2067, 2067-2068, 2068-2069, 2069-2070, 2070-2071, 2071-2072, 2072-2073, 2073-2074, 2074-2075, 2075-2076, 2076-2077, 2077-2078, 2078-2079, 2079-2080, 2080-2081, 2081-2082, 2082-2083, 2083-2084, 2084-2085, 2085-2086, 2086-2087, 2087-2088, 2088-2089, 2089-2090, 2090-2091, 2091-2092, 2092-2093, 2093-2094, 2094-2095, 2095-2096, 2096-2097, 2097-2098, 2098-2099, 2099-2100, 2100-2101, 2101-2102, 2102-2103, 2103-2104, 2104-2105, 2105-2106, 2106-2107, 2107-2108, 2108-2109, 2109-2110, 2110-2111, 2111-2112, 2112-2113, 2113-2114, 2114-2115, 2115-2116, 2116-2117, 2117-2118, 2118-2119, 2119-2120, 2120-2121, 2121-2122, 2122-2123, 2123-2124, 2124-2125, 2125-2126, 2126-2127, 2127-2128, 2128-2129, 2129-2130, 2130-2131, 2131-2132, 2132-2133, 2133-2134, 2134-2135, 2135-2136, 2136-2137, 2137-2138, 2138-2139, 2139-2140, 2140-2141, 2141-2142, 2142-2143, 2143-2144, 2144-2145, 2145-2146, 2146-2147, 2147-2148, 2148-2149, 2149-2150, 2150-2151, 2151-2152, 2152-2153, 2153-2154, 2154-2155, 2155-2156, 2156-2157, 2157-2158, 2158-2159, 2159-2160, 2160-2161, 2161-2162, 2162-2163, 2163-2164, 2164-2165, 2165-2166, 2166-2167, 2167-2168, 2168-2169, 2169-2170, 2170-2171, 2171-2172, 2172-2173, 2173-2174, 2174-2175, 2175-2176, 2176-2177, 2177-2178, 2178-2179, 2179-2180, 2180-2181, 2181-2182, 2182-2183, 2183-2184, 2184-2185, 2185-2186, 2186-2187, 2187-2188, 2188-2189, 2189-2190, 2190-2191, 2191-2192, 2192-2193, 2193-2194, 2194-2195, 2195-2196, 2196-2197, 2197-2198, 2198-2199, 2199-2200, 2200-2201, 2201-2202, 2202-2203, 2203-2204, 2204-2205, 2205-2206, 2206-2207, 2207-2208, 2208-2209, 2209-2210, 2210-2211, 2211-2212, 2212-2213, 2213-2214, 2214-2215, 2215-2216, 2216-2217, 2217-2218, 2218-2219, 2219-2220, 2220-2221, 2221-2222, 2222-2223, 2223-2224, 2224-2225, 2225-2226, 2226-2227, 2227-2228, 2228-2229, 2229-2230, 2230-2231, 2231-2232, 2232-2233, 2233-2234, 2234-2235, 2235-2236, 2236-2237, 2237-2238, 2238-2239, 2239-2240, 2240-2241, 2241-2242, 2242-2243, 2243-2244, 2244-2245, 2245-2246, 2246-2247, 2247-2248, 2248-2249, 2249-2250, 2250-2251, 2251-2252, 2252-2253, 2253-2254, 2254-2255, 2255-2256, 2256-2257, 2257-2258, 2258-2259, 2259-2260, 2260-2261, 2261-2262, 2262-2263, 2263-2264, 2264-2265, 2265-2266, 2266-2267, 2267-2268, 2268-2269, 2269-2270, 2270-2271, 2271-2272, 2272-2273, 2273-2274, 2274-2275, 2275-2276, 2276-2277, 2277-2278, 2278-2279, 2279-2280, 2280-2281, 2281-2282, 2282-2283, 2283-2284, 2284-2285, 2285-2286, 2286-2287, 2287-2288, 2288-2289, 2289-2290, 2290-2291, 2291-2292, 2292-2293, 2293-2294, 2294-2295, 2295-2296, 2296-2297, 2297-2298, 2298-2299, 2299-2300, 2300-2301, 2301-2302, 2302-2303, 2303-2304, 2304-2305, 2305-2306, 2306-2307, 2307-2308, 2308-2309, 2309-2310, 2310-2311, 2311-2312, 2312-2313, 2313-2314, 2314-2315, 2315-2316, 2316-2317, 2317-2318, 2318-2319, 2319-2320, 2320-2321, 2321-2322, 2322-2323, 2323-2324, 2324-2325, 2325-2326, 2326-2327, 2327-2328, 2328-2329, 2329-2330, 2330-2331, 2331-2332, 2332-2333, 2333-2334, 2334-2335, 2335-2336, 2336-2337, 2337-2338, 2338-2339, 2339-2340, 2340-2341, 2341-2342, 2342-2343, 2343-2344, 2344-2345, 2345-2346, 2346-2347, 2347-2348, 2348-2349, 2349-2350, 2350-2351, 2351-2352, 2352-2353, 2353-2354, 2354-2355, 2355-2356, 2356-2357, 2357-2358, 2358-2359, 2359-2360, 2360-2361,

On n'acceptera pas ne-
rement la plus basse soum-
ou l'une quelconque.

E. B. EAS-
secret!

Après cette visite, tout

LE DE LA HAUTERIVE
CtÉ Saguenay, P.Q.

DEMANDE DE SOUMISSIONS

ES EST PAR LA PRESENTE
RE QUE: des soumissions ca-
seront reçues jusqu'à ven-
di 21 octobre 1980, à 5:06 heures
à l'AVANCE au Bureau du
Trésorier, VILLE DE HAU-
TÉRIE, C.P. 100, Centre de Saguenay,
Québec, pour les TRAVAUX sui-
vants:

1. Installation de pompage avec con-
duite d'adduction et de refoulement,
N. 692-5000 à 692-5131.

2. Sortie de l'égoût collecteur est,
N. 692-5000 à 692-5131.

compagnies désireuses d'en-
voyer des soumissions pos-
sibles, intentions p-
sibles, datées de pas plus
que le 15 novembre 1980,
adressées à M. W. C. Cur-
ham, Directeur des appro-
priations, à la Commission
hydro-électrique de l'Ontario
(Hydro-Electricity, Toronto,
Ontario). Les documents de
soumissions seront fournis
gratuitement, mais les soumis-
sions seront fournies à
Toute soumission devra
être accompagnée d'un dépôt
de garantie sous la forme d'un
chèque de 100 000 \$, dans
les documents de soumis-
sion.

Conduite d'aqueduc sur le Boulevard Laffèche, — Plan No. 692-111, tout d'après les plans et devis adoptés par le Conseil SUPERVISEUR.

copie des plans et devis pour
obtenue en adressant au
M. GILBERT MOFFATT, C.P. 100, HAU-
TEURIE, au montant de la somme de
cinquante mille dollars (\$50,000).
Le montant ne sera pas remis
si les documents ne sont
retournés en bonne condition
dans les limites d'une semaine de
date mentionnée.

Le soumissionnaire devra être fait
connaître par écrit, et devra
fournir des formules, et devront
être acceptables par la Commission
payable à l'ordre de LA VILLE
HAUTEURIE, au montant de
cinquante mille dollars (\$50,000).
LA VILLE HAUTEURIE, ne s'en-
gagera à accepter ni la plus
basse soumission, ni aucune des soumissions
autres.

ON n'acceptera pas né-
cessairement la plus basse sou-
mission ou l'une quelconque.

E. B. EAS
secrétaire

par une compagnie de gas
reconnue par la provin
l'Ontario et acceptable

Commission à cent pour cent sur le montant total du contrat.

On n'acceptera pas néanmoins la plus basse soumission ou l'une quelconque.

E. B. EAS
secrétaire

Théâtre - Cinéma - Beaux-Arts

La Roulotte aux Poupées

Oeuvre de Marie-Claire Blais à l'Atelier du Proscenium

Par Gilles HENAU

La directrice de l'Atelier du Proscenium, Mme Lucie de Vienne, se propose non seulement de former de jeunes comédiens, mais aussi de créer des pièces de jeunes auteurs. Elle a donc doublement droit à nos encouragements.

La semaine dernière, le Proscenium présentait "La Roulotte aux Poupées", une courte pièce poétique de la romancière Marie-Claire Blais dont "La belle bête" a soulevé beaucoup d'intérêt dans les milieux littéraires.

Ecrire un roman est une chose. Et je ne dis pas que cela n'exige pas de métier. Mais écrire une pièce, cela exige au moins une habitude du théâtre et une certaine expérience théorique de la scène. Aussi, je crois qu'il serait inexact de parler de pièce au sujet de "La Roulotte aux Poupées". Poème dramatique serait plus juste.

C'est avec une âme de poète que Marie-Claire Blais exploite son thème, sans trop tenir compte des contingences de la scène. La langue poétique, au théâtre, a des exigences dont l'auteur ne se soucie pas toujours.

Ceci dit, je crois que Marie-Claire Blais arrive tout de même à livrer un message, à faire crier à ses personnages

des vérités qu'elle ressent profondément.

Le saltimbanque Giacomo a fait de la baladine Olympia une simple marionnette. Il refuse de croire à sa réalité en tant que femme, il repousse son amour, il ridiculise ses élans, il la tient pour incapable de connaître "le Dieu".

D'autre part, un troisième personnage, le jeune homme, aime Olympia en tant que marionnette, précisément. Même les objets inanimés ont été cruels et décevants pour lui. Un être animé lui cause donc une indicible horreur.

Entre ces deux images de l'homme, Olympia est ballottée comme un simple objet. Elle cherche en vain à se parfaire, à s'actualiser, à accéder à l'être comme on dirait en langage plus savant. Et c'est là tout le drame, un drame qui tourne en rond comme un manège.

Il y a dans tout cela beaucoup de cris vrais mêlés à une certaine complaisance verbale; il y a aussi une force poétique certaine qui n'émerge pas toujours sur le plan dramatique. La faute en est-elle aux interprètes?

L'heure est à l'indulgence, puisqu'il s'agit d'efforts sincères de la part de jeunes comédiens qui ne sont pas encore en possession de tous leurs

moyens. Ce spectacle se situe dans la perspective d'une expérience.

Ici, les jeunes comédiens travaillent à même du neuf. Ils ne peuvent s'appuyer ni sur une tradition, ni sur de savants commentaires. Ils doivent tout inventer. Disons qu'ils ont réussi à dégrossir leurs personnages pour leur donner une allure générale assez reconnaissable. Mais le polissage n'est pas terminé.

André Montmorency (Giacomo) est dur et autoritaire; Martine Simon (Olympia) est sensible et féminine; Jacques Bernard (Le jeune homme) est effacé et plutôt insolite. Cependant, les interprètes oublient trop souvent de jouer pour ne se fier qu'au prestige du verbe, et même dans l'élocution, ils n'arrivent pas à faire passer suffisamment de nuances.

On verrait un Giacomo un peu plus saltimbanque et une Olympia parfois marionnette (même quand elle ne danse pas) et parfois se dégageant péniblement de cette vie mécanique pour accéder au vivant. Quand au jeune homme, il faudrait que son début sur son jeu laisse pressentir ce dont il est capable.

Autrement, son geste de la fin s'explique mal. Sa douce folie devrait être plus troublante.

Le Proscenium fait un travail louable et nécessaire. Que Marie-Claire Blais ou tout autre jeune auteur ait la chance de voir une de ses pièces à la scène, cela lui en apprendra davantage sur le théâtre et sur ses possibilités propres que de longues dissertations.

D'autre part, pour interpréter un nouvel auteur, les comédiens doivent inventer, ils doivent partir de leur propre sensibilité pour entrer dans la peau des personnages. Ceci qui est sans doute vrai pour toutes les pièces, l'est davantage pour une création.

Trois autres représentations de "La Roulotte aux Poupées" auront lieu cette semaine, soit aujourd'hui, vendredi et samedi.

L'Atelier du Proscenium est situé au 3819 rue Mentana. L'entrée est libre. Pour réserver des places, on peut téléphoner l'après-midi à — L.A. 4-5951.



Le brillant jeune musicien et chef d'orchestre Jean-Yves Landry est ici photographié en compagnie du célèbre compositeur Arthur Honegger avec lequel il a étudié en Europe. Il dirigeait le concert au festival d'Anjou.

FESTIVAL DE VILLE D'ANJOU

Robert Savoie donne un récital de grande classe

C'est devant une salle enthousiaste, du reste remplie à craquer, que le baryton Robert Savoie a donné un récital, mardi soir, dans le cadre du Festival des arts de Ville d'Anjou. Il fallait une telle initiative du Conseil des arts de cette municipalité pour que le public eût enfin l'occasion de l'entendre en récital.

On aurait pu s'attendre à une présence différente de celle que la scène et la télévision nous avaient fait connaître: loin de là, Robert Savoie s'est affirmé un récitaliste de grande classe. C'est surtout un chanteur de l'école italienne que l'on a entendu: sur les quatorze pièces que comportait son programme, six étaient d'inspiration italienne.

Dans un premier groupe de classiques italiens, Robert Savoie, bien en voix, a charmé son auditoire par la finesse de ses interprétations, notamment dans l'air bien connu de Handel: "Ci tra i ceppi". S'il a conquis ses auditeurs dès le début, il a atteint un premier sommet avec deux négros spirituels: "Sometimes, I Fell Like a Motherless Child" et "Deep River". Délicatesse, sensibilité, sobriété.

On a noté de la présence, puissante et nuancée, dans l'air profondément dramatique: "Nemico della Patria" (de l'opéra Andrea Chénier de Giordano). "Non più andrai" fut chanté

comme il convient avec légèreté, enjouement et brio et "Avant de quitter ces lieux" avec ampleur mais sans abus.

Il a porté l'enthousiasme de l'auditoire à son comble quand il a donné en second rappel le "Credo d'Agno". Trois Duparc étaient inscrits au programme.

Les festival se continue ce soir avec un récital de poésie et de musique mettant en vedette le comédien Guy Provost et le réputé guitariste Stephen Fentok. Après une matinée pour la jeunesse, samedi, le festival se terminera lundi soir par une soirée de ballet.

Au piano d'accompagnement, Colombe Pelletier a fait preuve d'une remarquable intelligence et d'une rare sensibilité.

Programmes de radio

Jeudi, le 6 octobre

CBF

4.00-Radio-Journal
4.30-CBF métropolitain
5.00-Radio-Journal
5.15-Prévisions du matin
5.30-CBF métropolitain
5.45-Radio-Journal
6.00-CBF métropolitain
6.15-Radio-Journal
6.30-CBF métropolitain
6.45-CBF métropolitain
7.00-CBF métropolitain
7.15-CBF métropolitain
7.30-CBF métropolitain
7.45-CBF métropolitain
8.00-CBF métropolitain
8.15-CBF métropolitain
8.30-CBF métropolitain
8.45-CBF métropolitain
9.00-CBF métropolitain
9.15-CBF métropolitain
9.30-CBF métropolitain
9.45-CBF métropolitain
10.00-CBF métropolitain
10.15-CBF métropolitain
10.30-CBF métropolitain
10.45-CBF métropolitain
11.00-CBF métropolitain
11.15-CBF métropolitain
11.30-CBF métropolitain
11.45-CBF métropolitain
12.00-CBF métropolitain
12.15-CBF métropolitain
12.30-CBF métropolitain
12.45-CBF métropolitain
13.00-CBF métropolitain
13.15-CBF métropolitain
13.30-CBF métropolitain
13.45-CBF métropolitain
14.00-CBF métropolitain
14.15-CBF métropolitain
14.30-CBF métropolitain
14.45-CBF métropolitain
15.00-CBF métropolitain
15.15-CBF métropolitain
15.30-CBF métropolitain
15.45-CBF métropolitain
16.00-CBF métropolitain
16.15-CBF métropolitain
16.30-CBF métropolitain
16.45-CBF métropolitain
17.00-CBF métropolitain
17.15-CBF métropolitain
17.30-CBF métropolitain
17.45-CBF métropolitain
18.00-CBF métropolitain
18.15-CBF métropolitain
18.30-CBF métropolitain
18.45-CBF métropolitain
19.00-CBF métropolitain
19.15-CBF métropolitain
19.30-CBF métropolitain
19.45-CBF métropolitain
20.00-CBF métropolitain
20.15-CBF métropolitain
20.30-CBF métropolitain
20.45-CBF métropolitain
21.00-CBF métropolitain
21.15-CBF métropolitain
21.30-CBF métropolitain
21.45-CBF métropolitain
22.00-CBF métropolitain
22.15-CBF métropolitain
22.30-CBF métropolitain
22.45-CBF métropolitain
23.00-CBF métropolitain
23.15-CBF métropolitain
23.30-CBF métropolitain
23.45-CBF métropolitain
24.00-CBF métropolitain

CBM-FM

7.00-Résumé
7.15-News
7.30-Divers
7.45-News
8.00-News
8.15-News
8.30-News
8.45-News
9.00-News
9.15-News
9.30-News
9.45-News
10.00-News
10.15-News
10.30-News
10.45-News
11.00-News
11.15-News
11.30-News
11.45-News
12.00-News
12.15-News
12.30-News
12.45-News
13.00-News
13.15-News
13.30-News
13.45-News
14.00-News
14.15-News
14.30-News
14.45-News
15.00-News
15.15-News
15.30-News
15.45-News
16.00-News
16.15-News
16.30-News
16.45-News
17.00-News
17.15-News
17.30-News
17.45-News
18.00-News
18.15-News
18.30-News
18.45-News
19.00-News
19.15-News
19.30-News
19.45-News
20.00-News
20.15-News
20.30-News
20.45-News
21.00-News
21.15-News
21.30-News
21.45-News
22.00-News
22.15-News
22.30-News
22.45-News
23.00-News
23.15-News
23.30-News
23.45-News
24.00-News

Samedi, 15 oct., 8 h. 30 — Ouverture du STELLA

Le Rideau Vert

"ADORABLE JULIA"

Comédie de Maugham Sauvageon

Réservation: VI. 4-1793

En semaine 8.30 — Samedi 2.30 et 7.30

A LA COMEDIE CANADIENNE

UN. 1-3339

Quelques-unes des personnalités vues ces jours-ci

The Royal Winnipeg Ballet of Canada

21e ANNIVERSAIRE

Jeudi, vendredi et samedi

13-14-15 octobre

PRIX DES PLACES

1.50, 2.50, 3.00, 3.50



Le festival annuel de ville d'Anjou, organisé sous les auspices du Conseil des arts de cette municipalité de l'est de Montréal, a donné lieu à plusieurs brillantes manifestations. Il débutait, vendredi soir par un vernissage auquel assistaient, notamment, de gauche à droite, Raymond Taillefer, président du Conseil des arts, le maire Ernest Crépault, Mme Yvette Mercier-Gouin et Robert Elie, directeur de l'Ecole des beaux-arts de Montréal.



Un concert sous la direction de Jean-Yves Landry avait lieu dimanche soir, dans le cadre du festival de ville d'Anjou. Parmi les personnalités qui assistaient à ce concert, on remarque, de gauche à droite: Monique Favreau, écrivain; Mme Crépault, Marthe Lapointe, vice-présidente du Conseil des arts de ville d'Anjou; Jean-Yves Landry, François Morel, dont on a interprété l'une des oeuvres; Ernest Crépault, maire de la ville et le Dr Sergio Angellotti, vice-consul d'Italie.

Matinées symphoniques pour la jeunesse

Les Matinées symphoniques pour la jeunesse auront lieu cette année, les 29 octobre, 12 novembre, 3 décembre, 11 février, 25 février, 11 mars et 15 avril, sous la direction de M. Wilfrid Pelletier et avec le concours de M. Michel Perreault qui sera le chef d'orchestre associé.

Les jeunes personnes qui désirent renouveler leurs abonnements doivent faire leur demande aux bureaux de l'Orchestre symphonique de Montréal avant le 11 octobre.

Les auditions auront lieu le 17 novembre et toutes les demandes d'inscription doivent parvenir au secrétariat de l'Orchestre symphonique, 1478 ouest, rue Sherbrooke, avant le 12 novembre.

Les pièces imposées à ces auditions sont les suivantes: PIANO: Catégorie de 9 à 14 ans inclusivement: Le 1er mouvement d'un concerto de Mozart ou de Haydn.

Catégorie de 15 à 19 ans inclusivement: Au choix du concurrent, le 1er mouvement d'un concerto de Mozart, Beethoven ou Liszt ou le 1er mouvement

du 2ième concerto en fa mineur de Chopin. VIOLON: 9 à 14 ans inclusivement: Le 1er mouvement du concerto en sol mineur de Vivaldi.

Catégorie 15 à 19 ans inclusivement: Le 1er mouvement d'un concerto de Mozart, ou le 1er mouvement du concerto en sol mineur de Max Bruch.

VIOLONCELLE: Catégorie: 13 à 19 ans inclusivement. Le 1er mouvement d'un concerto au choix du concurrent.

BOIS ET CUIVRE: Age limite 18 ans inclusivement: Le 1er mouvement d'un concerto au choix du concurrent.

HARPE: Age limite: 19 ans inclusivement: Le 1er mouvement d'un concerto ou d'une pièce de concert.

PERCUSSION: Age limite: 19 ans inclusivement: Une pièce de concert au choix du concurrent.

CHANT: Age limite: 21 ans inclusivement — Une mélodie du répertoire classique français ou italien du 18ième siècle, ou un air d'opéra du 19ième ou du 20ième siècle.

Chez Pierre

depuis 20 ans

on mange de la cuisine simple mais de bon goût

Chez Pierre

la qualité est là

Chez Pierre

véritable cuisine bourgeoise

Chez Pierre

ouvert de midi à 11.30 p.m.

tous les jours excepté le dimanche

Licence complète

1263, rue Labelle

VI. 2-1590

Les Apprentis-Sorciers

5140 De Launay

Voulez-vous jouer avec moi?

de Marcel Achard

Jeudi, vendredi, samedi, 8.30

Dimanche, 7.30

RA. 2-5363 - LA. 5-2732

Ce soir à 8.40

LA VERSION ORIGINALE

et CINERAMA

RESERVATIONS AV. 8-5603

MATS: Mer, Sam, Dim. à 2:00 p.m.

SOIRS: Lun. au Sam. à 8:40 p.m.

DIMANCHE: 5:00 à 7:30 p.m.

IMPERIAL

1430 BLEURY — AV. 8-7102

Le chef-d'oeuvre de DE SICA (v.o. — Sous-titres anglais) AU

CENTRE D'ART DE L'ÉLYSÉE

35 MILTON OUEST

qui présente en exclusivité trois grandes réussites du cinéma canadien

LINES

LES RAQUETTEURS

LES MAITRES SONDEURS

Tous les jours: 8, 9 p.m.

Dimanche: 3, 6, 9 p.m.

VI. 2-6053

TROISIÈME SEMAINE

CHARLES

AZNAVOUR

DANS UN FILM DE

FRANÇOIS

TRUFFAUT

Tirez sur le pianiste

COMÉDIE CANADIENNE

UN. 1-3339

à l'affiche

CAPITOL

Stationnement facile au garage Peel-Windsor à partir de 6 p.m.

à l'affiche

CAPITOL

à l'affiche

CAPITOL

à l'affiche

CAPITOL

à l'affiche

CAPITOL

à l'affiche

CAPITOL

à l'affiche

CAPITOL

à l'affiche

CAPITOL

à l'affiche

CAPITOL

à l'affiche

CAPITOL

à l'affiche

CAPITOL

à l'affiche

CAPITOL

à l'affiche

CAPITOL

à l'affiche

CAPITOL

à l'affiche

CAPITOL

à l'affiche

CAPITOL

à l'affiche

CAPITOL

à l'affiche

CAPITOL

à l'affiche

CAPITOL

à l'affiche

CAPITOL

à l'affiche

CAPITOL

à l'affiche

CAPITOL

à l'affiche

CAPITOL

à l'affiche

CAPITOL

à l'affiche

CAPITOL

à l'affiche

CAPITOL

à l'affiche

CAPITOL

à l'affiche

CAPITOL

à l'affiche

CAPITOL

à l'affiche

CAPITOL

à l'affiche

CAPITOL

à l'affiche

CAPITOL

à l'affiche

CAPITOL

à l'affiche

CAPITOL

à l'affiche

CAPITOL

à l'affiche

CAPITOL

à l'affiche

CAPITOL

à l'affiche

CAPITOL

à l'affiche

CAPITOL

à l'affiche

CAPITOL

à l'affiche

CAPITOL

à l'affiche

CAPITOL

à l'affiche

CAPITOL

à l'affiche

CAPITOL

à l'affiche

CAPITOL

à l'affiche

CAPITOL

à l'affiche

CAPITOL

à l'affiche

CAPITOL

à l'affiche

CAPITOL

à l'affiche

CAPITOL

à l'affiche

CAPITOL

à l'affiche

CAPITOL

à l'affiche

Les Pirates de Pittsburgh sont maintenant favoris 6-5 pour gagner la Série

La partie, manche par manche

1ère MANCHE

Yankees (1) — Après le lancement de la première balle par le gouverneur David Lawrence, Tony Kubek a cogné un simple en direction du 3ème but, aux dépens du lanceur du Pittsburgh Vernon Law, Mazerowski a saisi un roulant de Hector Lopez pour retirer Kubek au 2ème et relayer à aller but pour le double jeu. Roger Maris a expédié la balle à 350 pieds du marbre pour un circuit, donnant une avance de 1-0 aux Yankees. Mantle frappe une chandelle à Virton.

Un point, deux coups sûrs, aucune erreur, personne laissé sur les buts.

Pirates (2) — Art Ditmar lance pour les Yankees. Virton est crédité d'un but sur balles, vole le 2ème but et atteint le troisième but lorsque Yogi Berra a lancé au 2ème but alors qu'il n'y avait personne pour recevoir la balle.

L'erreur a toutefois été marquée au dossier de Tony Kubek. Dick Groat cogne un double pour faire compléter Virton. Stengel vient causer avec Ditmar. Groat compte le deuxième point des Pirates sur un simple de Bob Skinner. Dick Stuart est retiré au champ par Roger Maris. Skinner vole le 2ème but, et compte sur un simple de Roberto Clemente. Ditmar est remplacé par Jim Coates. Clemente est retiré de Richardson à Kubek sur un coup de Smokey Burgess. Kubek retire Don Hoak au 1er but.

Trois points, trois coups sûrs, une erreur, un coureur laissé sur les buts.

2ème MANCHE

Yankees (0) — Berra frappe un simple au champ centre. Bill Skowron cogne un court simple au champ droit pendant que Berra arrête au 2ème but. Dale Long, un gaucher frappant pour Cleve Boyer, cogne un ballon dans les mains de Clemente. Fred Green, un gaucher, commencent à se réchauffer dans l'enclos de pratique des Pirates. Richardson cogne un dur coup qui est attrapé par Skinner qui relaie à Bill Mazerowski au 2ème pour retirer Berra sur un double-jeu.

Aucun point, deux coups sûrs, aucune erreur, un coureur laissé sur les buts.

Pirates (0) — Gil McDougald joue au 3ème but pour les Yankees. Mazerowski est retiré sur trois prises. Law est retiré de McDougald au 1er but. Virton mord la poussière sur trois prises.

Aucun point, aucun coup sûr, aucune erreur, personne laissé sur les buts.

3ème MANCHE

Yankees (0) — Jim Coates est retiré sur trois prises. Law retire Kubek au 1er but, puis Lopez de la même façon sur un coup retenu.

Aucun point, aucun coup sûr, aucune erreur, personne laissé sur les buts.

Pirates (0) — Dick Groat cogne un simple à u champ droit, son deuxième coup sûr de la joute. Skinner est retiré par Mantle. Dick Stuart frappe un dur simple au champ gauche mais Groat, tentant d'atteindre le 3ème coussin, est retiré de Lopez à McDougald. Stuart se rend au 2ème but sur le lancer de Lopez. Clemente frappe un ballon dans le gant de Maris.

Aucun point, deux coups sûrs, aucune erreur, un coureur laissé sur les buts.

4ème MANCHE

Yankees (1) — Maris cogne un simple derrière Mazerowski, dans le centre droit. Mantle est passé sur 4 balles, le premier but sur balles accordé par Law dans la partie. Green se réchauffe pour les Pirates. Virton attrape un long coup de Berra

tout près de la clôture du champ centre, à 420 pieds du marbre, après une course spectaculaire. Virton et Clemente se sont heurtés sur le jeu, mais Virton a conservé la balle. Maris est passé au 3ème but sur le retrait, pendant que Mantle tenait le 1er but. Skowron frappe un simple pour faire compter Maris et faire avancer Mantle au 2ème but. McDougald est retiré sur une fausse balle par Hoak et Richardson cogne un ballon à Virton.

Un point, deux coups sûrs, aucune erreur, deux coureurs laissés sur les buts.

Pirates (2) — Mantle retire Burgess sur une chandelle. Hoak est passé sur quatre balles. Sur un compte de 0-2, Mazerowski frappe un long circuit par-dessus le tableau indicateur. Hoak a croisé le marbre devant Mazerowski pour porter le compte à 5-2. Le droitier Duke Maas pratique pour les Yankees. Law se rend au 1er but après avoir été touché par un lancer de Coates. Skowron retire Virton sur une fausse balle. Mantle fait de même avec Groat au champ droit.

Deux points, un coup sûr, aucune erreur, un coureur laissé sur les buts.

5ème MANCHE

Yankees (0) — John Blanchard, un frappeur gaucher, cogne pour Coates, est retiré au 1er but par Stuart. Kubek frappe un simple difficile lorsque la balle effleure le gant de Groat pour rouler dans le champ extérieur. Sutar retire Lopez sur un ballon et Maris de la même façon sur une fausse balle.

Aucun point, un coup sûr, aucune erreur, un coureur laissé sur les buts.

Pirates (0) — Maas devient le 3ème lanceur des Yankees. Richardson commet une erreur sur le roulant de Skinner et lorsque Maris met trop de temps à retourner la balle du champ extérieur, Skinner atteint le 2ème but. Kubek retire Stuart au 1er but. Clemente frappe en direction de l'arrêt-court et Skinner est coincé entre Kubek et le 2ème-but pour être retiré par Richardson. Clemente a touché le 1er but sur un jeu au choix. Burgess s'élance sur une troisième prise.

Aucun point, aucun coup sûr, aucune erreur, un coureur laissé sur les buts.

Pirates (0) — Mantle est retiré sur trois prises. Berra frappe une chandelle à Skinner. Skowron mord la poussière au marbre.

Aucun point, aucun coup sûr, aucune erreur, personne laissé sur les buts.

Pirates (1) — Hoak frappe un ballon à Mantle. Mazerowski réussit un simple au champ gauche. Law est retiré sur un coup retenu mais Mazerowski touche le 2ème but sur le sacrifice. Virton frappe un solide coup de deux-but pour faire compter Mazerowski. Ryne Duren, un droitier, se réchauffe pour les Yankees. Kubek retire Groat au 1er but.

Un point, deux coups sûrs, aucune erreur, un coureur laissé sur les buts.

7ème MANCHE

Yankees (0) — Groat retire consécutivement au 1er but, McDougald et Richardson. Bob Cerv, venant au bâton pour Maas, cogne un simple derrière l'arrêt-court. Cerv atteint le 2ème but sur un mauvais lancer de Law. Skinner recule jusqu'au tableau indicateur pour saisir un long coup de Kubek.

Aucun point, un coup sûr, aucune erreur, un coureur laissé sur les buts.

Pirates (0) — Duren s'amène au monticule pour les Yankees,

Faits saillants de la Série et de la première partie

Voici la cédule de la Série mondiale:

Aujourd'hui, 6 octobre: à Pittsburgh.

Samedi, 8 octobre: à New York.

Dimanche, 9 octobre: à New York.

Lundi, 10 octobre: (si nécessaire) à New York.

Mercredi, 12 octobre: (si nécessaire) à Pittsburgh.

Jeudi, 13 octobre: (si nécessaire) à Pittsburgh.

Faits financiers

Et les aspects financiers de la partie d'hier:

Assistance: 36,676 personnes.

Recettes totales nettes: \$233,260.24

Part du commissaire: \$34,939.04

Part de l'Association des joueurs: \$118,962.72

Part de la ligue Américaine: \$19,827.12

Part de la ligue Nationale: \$19,827.12

Part du club Pittsburgh: \$19,827.12

Part du club New-York: \$19,827.12

Après une première victoire de 6 à 4, remportée hier...

PITTSBURGH — Avec une avance d'une partie, les Pirates de Pittsburgh ont été établis favoris à 6-5 pour remporter les honneurs de la série mondiale aux dépens des Yankees de New-York. Les Pirates ont gagné la première partie au compte de 6-4.

Les preneurs au livre ont coté les deux équipes à chances égales pour gagner la deuxième partie, cet après-midi.

Les Pirates ont marqué trois points dans la première manche et ont bien appuyé par des prouesses défensives, leurs lanceurs Vernon Law, le gagnant, et Elroy Face, pour l'emporter. C'était la première victoire des Pirates sur les Yankees dans une Série mondiale. Les Yankees les avaient rossés par 4 parties à 0 à leur dernière participation, en 1927.

Aujourd'hui, Bob Friend (18-12) lancera contre Bob Turley (9-3).

NEW YORK (A)	AB	P	CS	PP
Kubek, AC	5	0	3	0
Lopez, CG	5	0	1	0
Maris, CD	4	0	2	0
Mantle, CC	3	0	0	0
Berra, R	4	0	1	0
Skowron, 1B	4	0	2	1
Boyer, 3B	0	0	0	0
A-Lonz	1	0	0	0
McDougald, 3B	3	0	1	0
Richardson, 2B	4	1	0	0
Ditmar, L	0	0	0	0
Coates, L	1	0	0	0
B-Blanchard	1	0	0	0
Maas, L	0	0	0	0
C-Cerv	1	0	0	0
Duren, L	0	0	0	0
C-Howard	1	1	1	2
TOTAUX	37	4	13	4

PITTSBURGH (N)	AB	P	CS	PP
Virton, CG	3	1	1	1
Groat, AC	4	1	2	1
Skinner, CG	4	1	1	1
Cimoli, CG	0	0	0	0
Stuart, 1B	4	0	1	0
Clemente, CD	4	0	0	1
Burgess, R	4	0	0	0
Hoak, 3B	2	1	0	0
Mazerowski, 2B	4	2	0	0
Law, L	1	0	0	0
Face, L	1	0	0	0
TOTAUX	30	6	8	6

...grâce à une erreur de signaux!

PITTSBURGH — Le jeu qui a amorcé la défaite des Yankees de New-York aux mains des Pirates de Pittsburgh dans la première joute de la série mondiale a été le résultat d'un mélange dans les signaux.

"Nous n'avons pu nous comprendre," a déclaré Bobby Richardson, le joueur de deuxième but des Yankees. Richardson parlait du dur lancer décoché au deuxième but par Yogi Berra dans la première manche, pour empêcher Bill Virton de voler ce but. Les pointeurs officiels avaient d'abord imputé l'erreur à Berra, mais ils se sont ravisés après la joute et l'ont collée à Tony Kubek, le joueur d'arrêt-court des Yanks. Ils ont jugé que c'était sa responsabilité à lui de couvrir le deuxième. Kubek n'a nullement protesté.

Le lanceur Art Ditmar, des Yankees, qui laissa la joute dans la première manche, après un retrait et trois points contre lui, a déclaré, avec un sourire piteux, que "tout a bien fonctionné, mais je ne pouvais tout simplement les retirer."

Roger Maris, qui a frappé un circuit d'un point à la première manche, a déclaré qu'il avait réussi son exploit contre une courbe ou un slider de Vern Law. Il a ajouté qu'il n'avait pas tenté de frapper fort, mais tout simplement de "rencontrer" la balle avec son bâton. Lorsqu'on lui a demandé ce qu'il pensait de Law, il a répondu: "Il a de l'effet. Il nous a battus."

Hector Lopez, qui a été impliqué dans deux doubles-jeux, a également déclaré que les lancers de Law avaient de l'effet. "Il place la balle à peu près où il le veut bien et il est particulièrement efficace quand il y a des hommes sur les buts," a ajouté Lopez.

Jim Coates, le deuxième lanceur des Yankees, a déclaré qu'il n'a fait qu'un mauvais lancer, "un seul." Ce fut un circuit de

deux points par Bill Mazerowski, par-dessus la clôture du champ gauche.

"J'ai lancé une balle rapide et je n'ai pu parfaitement contrôler mon lancer qui est allé trop haut," d'expliquer Coates.

Casey Stengel, le gérant des Yankees, n'a pas tenté d'apporter d'excuses à la défaite des champions de la ligue Américaine. Il a même fait l'éloge des Pirates.

"Nous avons frappé plus de coups sûrs qu'il n'en ont cogné," a déclaré le vieux gérant, "mais pas quand nous avions des hommes sur les buts."



Bill Mazerowski retire Tony Kubek au deuxième but dans la première phase d'un double-jeu aux dépens du frappeur Hector Lopez, à la manche initiale. (Photo UPI)

LE MEILLEUR SOULIER... DEPUIS DES GÉNÉRATIONS...



• Luxueux cuirs.

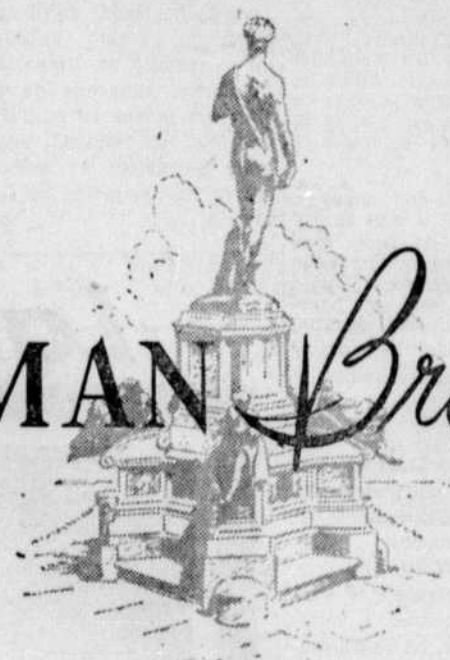
• Haute qualité de confection.

• Confort proverbial, inhérent à tous les souliers Slater.

MODÈLE NO. 5015-5115 "PINTOE" NOIR OU BRUN, EN CUIR IMPORTÉ OU DOMESTIQUE.

THE Slater SHOE COMPANY (CANADA) LIMITED

Parce que... "Nous refuserons de vous le laisser porter... à moins qu'il ne soit parfaitement ajusté."



STATIONNEMENT GRATUIT POUR NOS CLIENTS

N.-Y. gagne; Chicago annule

Les Rangers remportent leur première partie d'ouverture à New-York, depuis 1926

NEW-YORK. — Les Rangers de New-York ont inauguré leur saison 1960-1961 en remportant une victoire de 2-1 sur les Bruins de Boston, au Madison Square Garden.

C'était la première fois que les Rangers remportaient la joute d'ouverture sur leur propre patinoire depuis 1926. Une foule de 13,475 personnes a vu la

recrue Lean Ronson marqué le point victorieux après six minutes de jeu, dans la période finale.

Andy Bathgate a marqué le premier but des vainqueurs, sur des passes de Bill Gadsby et la recrue Dave Balon, dans la première période. Doug Mohs a égalé le pointage dans le même engagement, pour les Bruins. Lorne Worsley a repoussé 28 rondelles dans la cage des Rangers, contre 24 par Don Simmons.

SOMMAIRE

Première période
1-New York, Bathgate (Gadsby, Balon) 7:30
2-Boston, Mohs (McKenney, Horvath) 17:16
Punitions: Topozinski 0:53, Morrison 4:43, Labine 7:07, Ronson 16:14.

Deuxième période

Aucun but.
Punitions: Fontinato 3:00, Gadsby 3:48, Balvin 4:52, Gadsby 12:42, Mohs 19:24.

Troisième période

3-New York, Ronson (Bathgate et Morrison) 6:13
Punitions: Stasick 11:50, Sullivan 17:54, Gendron 17:54, Bucyk 19:24.

ARRÊTS

SIMMONS 24
WORSLEY 28
Assistance — 13,475

Les résultats au Richelieu

1e Course — C Trot — \$700	
P-C. Row	45.70 14.00 8.10
Riddell Worth	8.60 3.90
Regal Air	3.80
Temps 2:11.1	
2e Course — C Amble — \$700	
Le Marquis	6.00 3.90 3.10
Rita Wick	4.90 2.20
Shadydale Reine	4.50
Temps 2:09	
3e Course — C Amble — \$700	
Pat's Gem	7.00 3.60 4.40
Klimm	4.00
Miss Star Chief	3.70
Temps 2:10.1	
4e Course — C Trot — \$500	
Peaches Atom	4.10 3.00 2.50
Josédale Flyaway	3.40 2.90
Prince Lullwater	4.30
Temps 2:08	
Quinella \$8.80	
5e Course — C-1 Amble — \$1,000	
Frenchman	4.30 3.60 3.10
Penny's First Lass	5.60 3.90
Canadian Grattan	4.00
Temps 2:06	
6e Course — C-2 Amble — \$800	
D. J. Herbert	5.30 3.20 2.90
Meadow Ann	5.30 3.70
Davey Crockett	3.00
Temps 2:08.3	
7e Course — B-2 Trot — \$1,400	
Archie Mon	30.80 11.50 5.20
Cotton Maid	7.30 4.20
My Son Don	3.80
Temps 2:08	
Quinella \$71.90	

McDonald et Sloan complent à Chicago

CHICAGO. — La recrue Parker McDonald a marqué un but avec 8 minutes à jouer dans la troisième période, hier soir, pour permettre aux Red Wings de Detroit de faire partie nulle au compte de 1-1 avec les Black Hawks, à Chicago.

Après une première partie sans point, Tod Sloan avait ouvert le pointage en comptant sur une passe de Earl Balfour, vers le milieu du deuxième engagement.

SOMMAIRE

Première période
Aucun but.
Punition: Geogan 16:15

Deuxième période
1-Chicago, Sloan (E. Balfour) 8:52
Punition: Haley 5:12

Troisième période
2-Detroit, McDonald (Ullman et Pronovost) 12:33
Punitions: Godfrey 2:53, Sawchuk (servi par Johnson et M. Balfour) 2:18, Mikita et Fonteyne 16:30

ARRÊTS: SAWCHUK 4 14 9-27
HALL 4 13 8-28

Dans l'Américaine

Dans la Ligue Américaine de hockey, hier soir, les Bears de Hershey ont écrasé les Reds de Providence au compte de 7-0 et les Bisons de Buffalo ont défait les Américains de Rochester par 6-4.

Dans la partie d'ouverture de la saison de ce circuit, mardi soir, les As de Québec ont été défaits par 4-2 par Cleveland, à Québec.

ROMAN Bronze

Notre superbe collection de nouveaux complets

"Roman Bronze" nous fut inspirée par les dessinateurs de modes les plus recherchés de Rome. De nouveaux tons Olives et Bronze satiné, discrètement reflétés dans de jolis motifs "petits checks", "boids plaids", ainsi que de chatoyants "sharkskins" ont créé une toute nouvelle conception de la garde-robe masculine la plus judicieuse et la plus élégante d'aujourd'hui. Et naturellement, avec toute une gamme d'accessoires pour chaque vêtements.

\$75.

Un Compte Courant Libéral Vous Permet de FAIRE VOS PROPRES CONDITIONS

Faconnés et Stylisés exclusivement par

A. Gold & Sons

MONTREAL

388 OUEST, RUE STE-CATHERINE, PRES BLEURY

960 OUEST, RUE STE-CATHERINE, VOISIN DU LOEWS

Les loisirs doivent être organisés suivant un vaste plan d'ensemble

(Suite de la conférence prononcée mardi midi au club Richelieu-Maisonnette par Gérard Gosselin)

Mais voici que cette frénésie des sports s'est étendue à toute la population, parce que l'époque du progrès, de la machine, des combinaisons savantes, des spéculations fiévreuses, des audaces sans calcul, laisse un grand vide dans la vie de l'homme du 20^{ème} siècle.

Certains pédagogues regrettent que le sport absorbe tant de loisirs aux dépens de la religion. Mais il faut bien comprendre que l'un est un moyen et l'autre est un but. Tant que le moyen gardera ses adeptes dans le droit chemin d'une vie exemplaire, soumise à la discipline et soucieuse de l'autorité, n'est-ce pas la meilleure façon de guider notre époque vers son but? Le sport répond aux goûts de la population. Les nonagénaires d'aujourd'hui n'ont pas connu cette fièvre du sport. Ont-ils mieux réussi? Ont-ils évité à leurs enfants les cataclysmes dont nous nous plaignons? Pourquoi ne pas laisser la jeunesse organiser sa vie d'une autre façon? Elle ne saurait faire pire.

Même si l'intention qui pousse les jeunes à rester dans la limite de la décence pour atteindre leurs ambitions, ne prend pas sa source dans les hautes sphères de la métaphysique, il ne faut pas en négliger les résultats heureux pour l'individu et la société. Tout le monde n'est pas appelé aux doctes vocations de la pensée. Il faut assigner à chacun des missions à la portée de sa personnalité. Que ce soit du point de vue moral ou politique ou social, on ne peut demander à la masse des jeunes qui se préparent à leurs métiers d'hommes, que d'être bonne, juste, respectueuse, courageuse et ambitieuse. Si le sport aide à réaliser ce programme, tout le monde en bénéficie. L'individu s'y développe bien, physiquement et moralement. Les règlements auxquels il se soumet, l'autorité dont il prend les ordres, les ambitions dont il rêve sont un beau noviciat pour son avenir. Les habitudes d'ordre, de gentillesse, d'impartialité, prises sur les langages du baseball ou sur les patinoires, restent plus longtemps dans sa vie que la suite des plus beaux sermons imaginables. Plus on multiplie les individus de ce genre dans une société, plus on a de chances de la rendre meilleure, plus on a de chances de la rendre plus utile à la communauté sociale qu'elle entend survivre à ses aspirations.

Voici donc pour l'indispensable du loisir organisé pour

la jeunesse. Que partout, chez nous, se créent des centres, c'est infiniment réjouissant; c'est occuper du présent pour prévoir l'avenir. Mais c'est ici qu'il faut faire intervenir un proverbe vieux comme le monde: l'union fait la force. D'où la nécessité d'un plan directeur généralisé et accepté partout dans son application uniforme. Un Canadien-français qui réussit économiquement, c'est merveilleux. On l'admire. On peut même le citer en exemple. Mais que des milliers des autres imitent ses qualités de travail, de qualification; évitent les écueils qui se sont dressés sur sa route; copient sa persévérance et sa suite dans les idées, voilà qui rehausse de plusieurs coudées le prestige et le niveau de vie de notre race. Il en va de même des loisirs et de leur organisation. Il faut, il va sans dire, organiser des noyaux, ordinairement par paroisses. Maintenant que ces foyers de préservation des jeunes et des noviciats à la vie ont essaimé un peu partout, il conviendrait d'en uniformiser la réglementation.

-O-

A ce point de vue, il ne faut pas marcher à l'aveuglette et éparpiller une somme considérable d'énergie en des gestes qui s'avèrent inutiles parce que procédant à tâtons et sur des intuitions. Les bénévoles des noyaux peuvent faire fausse route s'ils ne connaissent pas les principes élémentaires de la psychologie, de la technique et de l'organisation. C'est ainsi que des mouvements créés avec des intentions très louables ne donnent pas les résultats attendus. On ne s'improvise pas instituteur, avocat, médecin ou journaliste. Il en est de même au chapitre de l'éducation physique. Certains coins de la grande ville ne réagissent pas de la même façon à une organisation de loisirs qui fleurit ailleurs. La jeunesse se divise en plusieurs catégories et moindres de caractère et de motivation. Il ne se passionne pas aux mêmes problèmes. D'où l'importance de la psychologie.

Aussi important est le problème et le choix des techniques. Certains jeunes ont besoin de guides; d'autres d'amis, les uns doivent être menés à la manière forte; les autres sont des chefs en puissance. La meilleure technique inflexible, est encore de rendre les loisirs attrayants et d'essayer de ne pas leur donner l'aspect rébarbatif d'un devoir de couvent ou d'une anti-

Ouverture ce soir de la ligue Professionnelle de l'Est



Voici l'exécutif de l'équipe de hockey junior: "Les Braves de Valleyfield". Nous reconnaissons, assis, de gauche à droite: M. Rolland Boyer, instructeur; M. Jean-Paul Bisailon, gérant; M. Eddy Cadieux, président; M. Jacques Viau, deuxième vice-président; M. Jean-Marc Dougie, directeur; M. Jean-Guy Philie, secrétaire; M. Marcel Quesnel, auditeur; M. Jean-Louis Brault, publiciste; M. René Bertrand, gérant de l'arena et M. Paul Saint-Onge, trésorier. N'apparaissent pas sur cette photo: M. Lucien Leduc, premier vice-président; M. Maurice Perron, avisur légal; M. T. Campeau, directeur; M. Raymond Leduc; M. Gérard Vinet; M. Raymond Leves; M. Rolland Philie et autres, tous directeurs. L'on sait que l'équipe des Braves Juniors a été admise récemment dans la Ligue Métropolitaine.

chambre de pensionnat, encore moins l'aspect sévère d'un bureau de police. Il faut éveiller l'intérêt, canaliser les initiatives et ayant connu les préférences d'un groupe, se servir de cet engouement comme d'un moyen qui mène toujours au même but, qui est invariable partout, la formation prolongée du jeune. Cessons de considérer les loisirs organisés sous leur seul aspect négatif, comme d'une préservation contre les dangers qui menacent les jeunes. Il faut en faire une règle positive, quelque chose de constructif. Le meilleur moyen de corriger certains travers est de développer les vertus et qualités opposées. On ne construit pas avec une hache, mais avec un marteau qui enfonce petit à petit dans le cœur et dans l'esprit et dans le corps, les éléments de solidité de l'édifice futur qu'est un homme en croissance.

Comme on le voit, le problème est plus complexe qu'il ne paraît. Quand on veut organiser une compagnie, quelles précautions ne prend-on pas. En préparant une fête on prévoit tous les petits détails. En fera-t-on moins quand il s'agit d'aider la jeunesse à passer le plus efficacement et aussi le plus agréablement possible cette époque de transition où elle a quitté l'adolescence mais n'a pas encore atteint la maturité? On y a-t-il entre ces deux pôles? Un seul mot y répond: l'expérience, et il faut

bien que ce soit celle des autres. Ici encore, tout dans la vie nous prouve que rien de grand ne s'improvise. Il faut donc de l'organisation. Pour édifier une maison, il faut d'abord un terrain, dresser des plans, creuser pour y jeter les fondations et commencer à "bâter par le bas", en tentant de ne pas s'écarter trop des devis.

C'est le devoir de ceux qui connaissent les vices du terrain, l'extravagance de certains devis, le manque de solidité de certaines fondations de se donner la main pour guider, aussi imperceptiblement que possible, la génération qui naît vers l'édifice immense dont elle rêve pour abriter son avenir.

Poursuite

CINCINNATI — Bill Spivey, un athlète de 31 ans, a renoncé à sa tentative de faire partie de l'équipe professionnelle de football des Bengals de Cincinnati. Spivey s'est vu rayer des cadres du club par le président Maurice Podoloff, de l'association nationale de football américain. Le nom de Spivey avait été mêlé au scandale de 1951 en basket.

Toutefois, l'avocat de Spivey a révélé qu'une poursuite en dommages au montant de \$1.000.000 serait intentée dans l'Etat de New York et dirigée à la fois contre Podoloff et l'association.

Un conducteur de trois ans qui appartient à Keith Waples et qui est inclus par plusieurs experts dans le groupe des futurs "amateurs de dix minutes"... Direct Noble devra découper son mille, ce soir, en moins de 2:04, s'il veut triompher de Joey Johnston, qui vient de gagner en ce temps, Crescendo, Tom Tally, Denny Dyrd et Ezra Deen... C'est aujourd'hui qu'on installe au Richelieu les nombreux appareils de télévision qui seront en opération à compter de samedi prochain pour permettre au public de suivre les péripéties du hockey majeur...

Les chevaux de Champion sont au nombre de sept: les trotteurs Value Hanover, Demon Dandy, Half Pint et Hoot Colby ainsi que les amateurs Triworthy, Shadydale Addie et King Scott. Ce dernier vient de gagner un mille en 2:01 à la piste de 5/8èmes de mille à Vernon Downs.

Le secrétaire des courses, Georges Giguère, a bon espoir de réunir assez de bons chevaux pour présenter dimanche après-midi une course spéciale d'un demi-mille, pour une bourse de \$1.800 et un boni de \$200 au conducteur dont le coursier franchira le record mondial de 59 1/2 secondes pour le demi-mille.

NOTES... Ezra Deen et Congress Hal sont deux des amateurs qui participeraient au "dash" de dimanche... L'épreuve principale de ce soir donnera aux amateurs une nouvelle occasion de voir à l'œuvre Direct Noble, ce sensation-

Le Royal joue à Hull et le Kitchener rencontre les Thunderbirds à Sault-Ste-Marie

OTTAWA — La ligue Professionnelle de l'Est début ce soir sa saison de 70 parties pour chaque équipe alors que le Royal joue contre le Canadien à Hull et que le Kitchener-Waterloo rencontre les Thunderbirds, à Sault-Ste-Marie.

Les Beavers de Kitchener-Waterloo, la seule nouvelle acquisition de la ligue vieille de deux ans, remplacent les Lions de Trois-Rivières qui se sont retirés du circuit à la fin de la saison dernière. Seulement deux des six instructeurs de la saison dernière sont toutefois encore à leur poste, cette année.

Floyd Curry dirigera encore le Royal alors que Murph Chamblain est revenu à la tête des Wolves de Sudbury, qui ont été vaincus en finale par le Royal pour la possession du trophée Tom Foley, l'an dernier.

Glen Skov, ancien joueur de la ligue Nationale avec les Red Wings de Détroit et les Black Hawks de Chicago, dirige cette année les Canadiens de Hull-Ottawa. Il sera le seul joueur-gérant dans la ligue. Frank Currie, qui a dirigé les équipes de Calgary et d'Edmonton dans la ligue de l'Ouest, sera le mentor du Kitchener, cumulant les fonctions d'instructeur et de gérant général.

Billy Reay, ancienne étoile du Canadien de Montréal, sera à la barre du Sault-Ste-Marie. Il a occupé un poste d'instructeur dans la ligue de l'Ouest et commanda un certain temps, les Maple Leafs de Toronto.

Wren Blair dirigera le club Kingston. Il a remporté deux championnats de calibre senior "B" avec les Dunlops de Whitby, et lorsque cette équipe gradua dans une ligue senior "A", il la

conduisit à deux triomphes de la coupe Allan et à un championnat mondial.

C. Hodge, dans les buts du Royal

L'instructeur Floyd Curry du Royal a fait savoir hier que Charlie Hodge sera dans les filets de son équipe pour la partie de ce soir contre les Canadiens, à Hull. Le diminutif gardien de buts qui est également substitut du Canadien de la ligue Nationale, a passé une partie de la saison dernière avec le Canadien de Hull.

Curry a en outre fait savoir qu'il présentera trois lignes d'attaque, avec Yves Sarazin comme ailier d'urgence. Skippy Burckell jouera au centre entre Wayne Connelly et Roger Sawicki.

Kelly Burnett évoluera comme pivot d'une ligne formée en outre de Gary Mork et Reggie Grigg et la troisième ligne sera composée de Walter Bradley au centre, Lulu Denis et Guy Black. A la défense, Curry alignera Wally Clune, André Tardif, Terry Harper et Jim Roberts. Le joueur de défense John Longarini et l'ailler Glen Cressman ne seront pas utilisés pour cette partie d'ouverture.

Le Royal jouera sa première partie à Montréal dimanche, contre les Wolves de Sudbury.

Les aspirants au titre des boxeurs poids lourds

Le Ring donne le 7ème rang à Robert Cléroux

NEW-YORK. — Robert Cléroux, de Montréal, le champion canadien des boxeurs poids lourds, est classé septième aspirant à la couronne mondiale de sa catégorie, par la revue Ring Magazine.

Le Ring possède ainsi une meilleure opinion de Cléroux que la National Boxing Association, qui l'a choisi au 10ème rang, lundi dernier.

La revue a choisi Ingemar Johansson comme deuxième aspirant au titre de Floyd Patterson, derrière Sonny Liston, alors que la NBA lui avait déterminé le 3ème rang, derrière Liston et Eddie Machen.

Pone Kingpetch de Thaïlande, a été choisi le boxeur du mois par la revue, à la suite de sa deuxième victoire sur l'Argentin Pascual Perez, Kingpetch a mis l'ancien champion hors de combat en 8 rounds lors d'un combat revanche, à Los Angeles. Cette défaite a relégué Perez au deuxième rang des aspirants, la plus précieuse position qu'il ait jamais détenue depuis six ans. L'Espagnol Mimun Ben Ali a été désigné premier aspirant.

Don Fullmer, le jeune frère de 21 ans du champion Gene Fullmer des boxeurs poids moyens, a été classifié dans la catégorie de 160 livres, à la suite de son combat nul avec Gustav Scholz de Francfort, Allemagne, le 14 septembre dernier. Voici le classement de la revue Ring:

Poids lourds, champion: Floyd Patterson-New-York. Aspirants: 1 — Sonny Liston, Philadelphie, 2 — Ingemar Johansson, Suède, 3 — Eddie Machen, Portland, 4 — Zora Folley, Arizona, 5 — Henry Cooper, G.B., 6 — Mike DeJohn, Seracuse,

7 — Robert Cléroux, Montréal, 8 — Alex Miteff, Argentine, 9 — Dick Richardson, Galles, 10 — Billy Hunter, Détroit.

Poids mi-lourds: champion: Archie Moore, San Diego. Aspirants: 1 — Harold Johnson, Philadelphie, 2 — Eric Schoepner, Allemagne, 3 — Chic Calderwood, Ecosse, 4 — Willie Pasternak, Italie, 5 — Doug Jones, New-York, 6 — Mike Holt, Afrique du Sud, 7 — Bobo Olson, Portland, 8 — Johnny Halafih, Tonga, 9 — Gernial Bellarin, France.

Poids moyens: champion: Paul Pender, Brookline. Aspirants: 1 — Gene Fullmer, champion de la NBA, West Jordan, 2 — Joey Giardello, Philadelphie, 3 — Gustav Scholz, Allemagne, 4 — Hank Casey, Richmond, 5 — Sugar Ray Robinson, New-York, 6 — Henry Hank, Détroit, 7 — Joey Giambra, San Francisco, 8 — Dick Tiger, Nigeria, 9 — Don Fullmer, West Jordan, 10 — Jesse Smith, Philadelphie.

Poids mi-moyens: champion: Benny Kid Paret, Cuba. Aspirants: 1 — Luis Rodriguez, Cuba, 2 — Frederico Thompson, Argentine, 3 — Dennis Moyer, Portland, 4 — Ralph Dupas, Nouvelle-Orléans, 5 — Don Jordan, Los Angeles.

Poids légers: champion: Joe Brown, Baton Rouge. Aspirants: 1 — Dave Charnley, G.B., 2 — Carlos Ortiz, New-York, 3 — Len Matthews, Philadelphie, 4 — Carlos Hernandez, Venezuela.

L'écurie de Cécile Champion, au Richelieu

LES INSCRITS DE CE SOIR

1e course — C-3 Trot — \$700	1e course — C-2 Amble — \$800
1. Komoka Queen	1. Charming Fingo
2. Texas Star	2. Tena Commander
3. Ex-Boy	3. Norman's Gun
4. March Van	4. Mr. Mac
5. The Marshall	5. Royal Match
6. Slicker	6. Souther
7. Owen Lee	7. Smooth Sailing
8. Miss Kilroy W.	8. Evey Elkington
9. Aurore	9. Aurore
10. Miss Claudine	10. Bobby King
11. Sir Prince	11. Candy R.
12. Grand Manner	12. Vera Riddell
13. Widow's Dream	13. Golden Lind
14. Prince Val	14. W. Habkirk
15. Miss Barbara PKB	15. Dr. J. Findley
16. Meadow Charm	16. Brenda Lee
17. Lockvale Ginny	17. Mr. Joe
18. Pat Johnston C.	18. Dallas Hanover
19. Aurore	19. Patsy Stern
20. Macdonald King	20. He's A Trophy
21e course — C-3 Amble — \$700	21e course — C-2 Amble — \$800
1. Kathy Walnut	1. Aurore
2. Miss States Attorney	2. Aurore
3. Troublemite	3. Aurore
4. Brown Texas	4. Aurore
5. Lord Spencer	5. Aurore
6. Bell Tower	6. Aurore
7. Worthe Tyson	7. Aurore
8. Mighty Abbe	8. Aurore
9. Aurore	9. Aurore
10. Silver Chuck	10. Aurore
11e course — C-2 Trot — \$800	11e course — C-1 Trot — \$1.000
1. Gilded Lady	1. Aurore
2. Accomac	2. Aurore
3. Victoria Van	3. Aurore
4. Flash Riddell	4. Aurore
5. Sir Lutz	5. Aurore
6. Symphony Boy	6. Aurore
7. Mr. Super's Boy	7. Aurore
8. Willy Tasa	8. Aurore
9. Aurore	9. Aurore
10. Aurore	10. Aurore
11e course — C-1 Amble — \$1.000	11e course — C-2 Amble — \$800
1. Saline Prince	1. Aurore
2. Aurore	2. Aurore
3. Aurore	3. Aurore
4. Aurore	4. Aurore
5. Aurore	5. Aurore
6. Aurore	6. Aurore
7. Aurore	7. Aurore
8. Aurore	8. Aurore
9. Aurore	9. Aurore
10. Aurore	10. Aurore



BUDDY O'CONNOR CHEZ LES JUNIORS — L'ancien joueur du Canadien et des Rangers, Buddy O'Connor, a accepté le poste d'instructeur du club Verdun de la Ligue Métropolitaine de hockey. O'Connor signe son contrat sous le regard attentif des dirigeants du club Verdun. De gauche à droite: Alexandre Viau, gérant général; O'Connor, Paul Levert, président et debout Mel Steinhous, vice-président, et Marcel Rioux, éclaircur.

Labatt... y a rien qui la batte!

Un bon "coup" bien frappé?... "50" est toujours à la hauteur! Elle a toute la fraîcheur stimulante d'une bière délicieusement allégée et pétillante. Goûtez-y; le premier verre fait foi de tout... "50" fait foi de tout!

Une bière de qualité, brassée dans le Québec au goût du Québec

VOYEZ
!!!!!!
LA SÉRIE
MONDALE

EN TOUT CONFORT
SUR NOTRE ÉCRAN
GÉANT
DE TV

nous servons
À MANGER ET
À BOIRE

DÉTENDEZ-VOUS DANS NOTRE
SALLE
MAISONNEUVE

POUR PLUS DE DÉTAILS
TÉLÉPHONÉZ À NOTRE
HÔTESSE
POUR LA
SÉRIE
MONDALE

UN 6-8029
L'HÔTEL

de
LASALLE
RUE DRUMMOND
PRÈS DE STE-CATHERINE

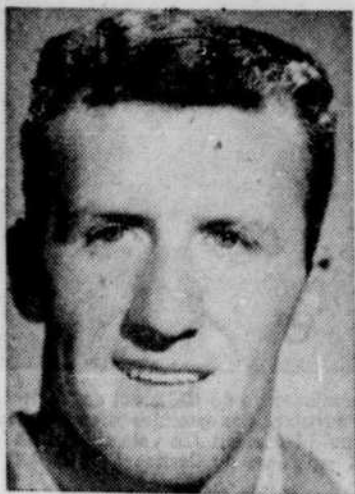
FORUM
CE SOIR, A 8H.30
HOCKEY LIGUE NATIONALE
TORONTO
CANADIENS

PRIX: Sièges à \$1.75 dans la
terrasse et admission générale
à \$1.75 et \$1.50 maintenant
en vente. Admission générale
à \$1.25 en vente ce soir, à
7 h. au guichet de la rue St-Luc.

CE SOIR, 8 h. 15
ADMISSION GÉNÉRALE: \$1.00 — ENFANTS NON ADMIS

PARC RICHELIEU

DIMANCHE
2 H. P.M.
C'est un
départ!



Claude PROVOST
14 — Ailier droit



Dickie MOORE
12 — Ailier gauche



Bob TURNER
11 — Défense



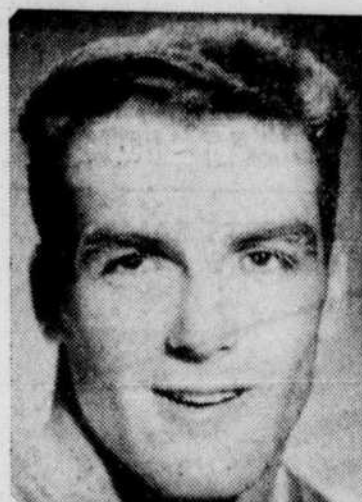
Tom JOHNSON
10 — Défense



Jean BELIVEAU
4 — Centre



Ralph BACKSTROM
6 — Ailier gauche



Henri RICHARD
16 — Centre

B
O
N
N
E

C
H
A
N
C
E



Frank SELKE
Gérant-général

- 1960 -



HECTOR "Toe" BLAKE
Instructeur



Jacques PLANTE
1 — Gardien de buts

A
U
X
C
A
N
A
D
I
E
N
S

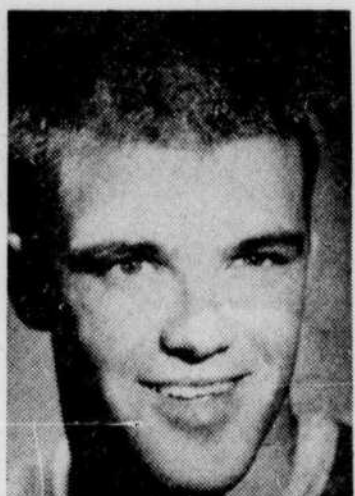


Doug HARVEY
Capitaine
2 — Défense

- 1961 -



Bernard GEOFFRION
5 — Ailier droit



Jean-Guy TALBOT
17 — Défense



Marcel BONIN
18 — Ailier gauche



Junior LANGLOIS
19 — Défense



Phil GOYETTE
20 — Centre



Dan MARSHALL
22 — Centre



André PRONOVOST
23 — Ailier gauche

LA PUBLICATION DE CETTE PAGE EST DUE A LA COURTOISIE DES MAISONS SUIVANTES:

Marquez un bon point • Ouvrez un compte à la

BANQUE CANADIENNE NATIONALE

865 Est
Ste-Catherine

Chez dupuis Frères
le magasin de la famille canadienne

Victor
2-5151



INTERNATIONAL ELECTRIC CO. LTD.
ET LEURS MAGASINS

3075 EST, NOTRE-DAME — MONTREAL

RESTAURANT

"BUTCH BOUCHARD"

SALLES POUR MARIAGES, BANQUETS ET RECEPTIONS

881 est, DEMONTIGNY

LA. 1-9311 LA. 1-9466

J. M. RAVARY INC.

Quincaillerie générale
ARTICLES DE SPORT

4039 EST, SAINTE-CATHERINE — LA. 6-9128



Ouvrez le soir
RENSEIGNEMENTS
A TITRE GRACEUX
9 A.M. à 9 P.M. DU
LUNDI AU VENDREDI

UN. 1-7272

10 Mezzanine — Edifice Dominion Squatre
1010 Sainte-Catherine Ouest — Montréal 2



Bijouterie
J. Brassard, prop.
256 EST, RUE SAINTE-CATHERINE
Tél. : UN. 1-9293



459, SAINT-SULPICE - VI. 4-4428 - MONTREAL



980, RUE DE BULLION — MONTREAL

RAVOX EARPHONE

DEPOSITAIRES D'APPAREILS AUDITIFS

Facilités de paiement

Maurice Remington, propriétaire

Jour : AV. 8-5302 — Soir : RA. 7-5520

3441, RUE SAINT-DENIS — MONTREAL

Pour tout déménagement voyez le sportif

RENE CYR

TRANSPORT ET ENTREPO

Agent de United Van Lines

Déménagements d'un océan à l'autre

8089 FABRE (Bureau) — RA. 1-6681

8477, 8e Ave., SAINT-MICHEL (Entrepôt)

GAGNON SPORTS

Le magasin d'articles de sport le plus complet au Canada

"De tout pour tous les sports"

7125 SAINT-HUBERT — CR. 3-1578

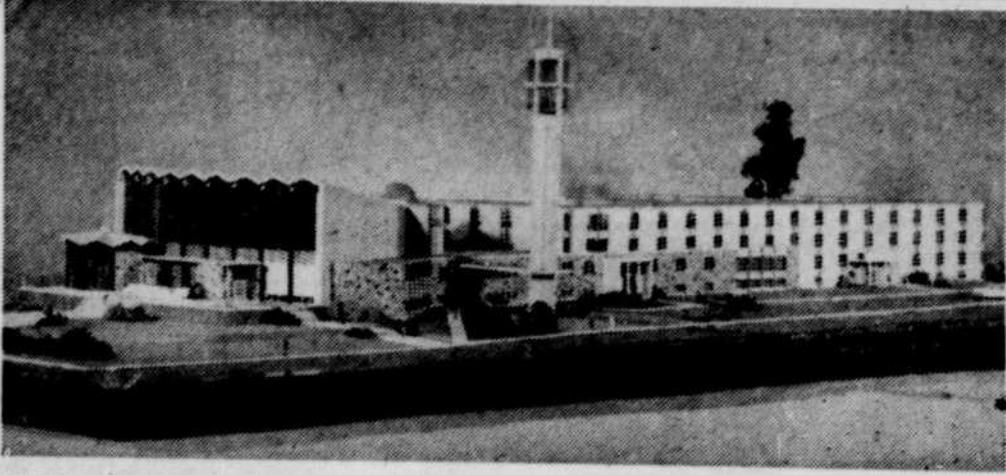
Agent exclusif des montres OMEGA

VENTE
ET
SERVICE



LA. 7-2951

1658 EST MONT-ROYAL — MONTREAL



Voici la maquette du magnifique Centre marial monfortain, dont fait partie le sanctuaire Marie-Reine-des-Coeurs (à gauche), en voie de parachèvement, rue Sherbrooke, angle Bossuet, dans l'est de la métropole. Le centre sera inauguré en janvier.

CENTRE MARIAL ET SANCTUAIRE DE LA VIERGE

Les RR. PP. Monfortains doteront Montréal de la plus vaste maison pour retraites fermées du Québec

Le nouveau Centre marial monfortain, présentement en construction rue Sherbrooke est, angle Bossuet, sera vraisemblablement inauguré en janvier prochain, mais le R. P. Remi Décarv, provincial des Monfortains, a déclaré hier au cours d'une conférence de presse qu'il entretenait l'espoir que l'aménagement de la chapelle sera terminé à temps pour qu'on puisse y célébrer la messe à Noël.

Ce centre marial a été réalisé avec l'encouragement des autorités ecclésiastiques de l'archidiocèse et mettra à la disposition des fidèles un nouveau sanctuaire dédié à Marie-Reine-des-Coeurs, ainsi que la plus vaste maison de retraites fermées de la province de Québec.

Le centre marial monfortain sera aussi le siège de publica-

tion d'un périodique déjà existant, le "Messager de Marie-Reine-des-Coeurs", d'une librairie mariale et d'un centre d'études mariologiques.

Le magnifique immeuble sera doté d'une chapelle semi-publique d'une conception architecturale unique et pouvant accueillir plus de 1.200 fidèles.

(Suite à la page 8)



Le R. P. Réal HOGUE, s.m.m., directeur des relations extérieures du nouveau Centre marial monfortain et du sanctuaire Marie-Reine-des-Coeurs, à Montréal.

Le carnaval de Montréal sera présidé par un "roi"

Les manifestations du Carnaval de Montréal, qui aura lieu du 5 janvier au 14 février 1961, ne seront pas présidées par une "reine" mais par un "roi".

C'est ce qui a été révélé hier, alors que les dirigeants du Carnaval de Montréal, dont le président M. Emile Boucher et l'organisateur, M. U. Lafrance, ont présenté au maire de Montréal, le sénateur Sarto Fournier, un emblème en carton-pâte du Carnaval, "Rigolo".

M. Boucher a dit qu'encouragés par notre société nationale, la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal et par plusieurs autres groupements, les organisateurs du Carnaval de Montréal s'efforceront de mettre à l'honneur nos traditions, nos us et coutumes d'antan (folklore, veilles canadiennes, ceintures flechées, etc.) voulant ainsi donner à la métropole canadienne son vrai visage français, ce que veulent d'ailleurs les étrangers qui nous visitent.

Le temps du Carnaval s'étendra, selon la coutume, du 6 janvier au mardi gras, 14 février. Cependant, afin de se placer dans l'atmosphère d'un carnaval et faire toute la publicité nécessaire, surtout la première année, le temps du carnaval sera précédé d'une période préparatoire qui sera marquée d'événements particuliers et qui débuteront dès la mi-novembre.

Toutes ces fêtes seront sous le haut patronage du Sieur Paul Chomedey de Maisonneuve qui reviendra parmi nous après trois cents ans d'absence. C'est lui, qui, personnifié par l'artis-

te bien connu Paul Dupuis, édictera toutes les ordonnances concernant le Carnaval de Montréal.

Un autre personnage, la vedette du Carnaval, se nommera RIGOLO. Tout en remplissant le rôle de garde de corps du Sieur de Maisonneuve, il aura pour mission d'être plaisant pour tout le monde et amusant pour les enfants, petits et grands.

La période dite préparatoire sera marquée de fêtes populaires, danses, etc. Parmi celles-ci on note l'arrivée, le 11 novembre, du Sieur de Maisonneuve à Montréal; l'arrivée du Père Noël à Montréal le 12 novembre et qui sera marquée par une grande parade; la fête de la Ste-Catherine, le 25 novembre. Au début de décembre il y aura la fondation de l'Ordre de la CEINTURE FLECHÉE, par le Sieur de Maisonneuve. Durant la période des fêtes on s'emploiera à inciter la population à décorer. Il y aura un concours de décorations.

Le Carnaval de Montréal proprement dit, soit du 6 janvier au 14 février inclusivement, sera marqué du couronnement du Roi du Carnaval; de la construction d'un palais de glace au parc Jeanne Mance; d'un concours de monuments et personnalités de glace; de danses de folklore, de bals travestis et le tout se terminera le Mardi-Gras par une grande parade, le soir, et un feu d'artifice.



LE CARNIVAL DE MONTREAL: Les organisateurs du Carnaval de Montréal ont fait part hier au maire de Montréal, le sénateur Sarto Fournier, des grandes manifestations qui marqueront la période de réjouissances du 6 janvier au 14 février. On voit ci-haut, le président, M. Emile Boucher, remettant au maire Fournier un emblème du Carnaval, "RIGOLO". (Photo Le Devoir)

Les Acadiens accueillent avec intérêt le ministère des affaires culturelles

QUEBEC. — Le ministre des terres et forêts du Québec, M. Bona Arsenault, a signalé hier que les Acadiens du Nouveau-Brunswick ont manifesté un grand intérêt à la suggestion du gouvernement libéral du Québec de créer sous son ministère des affaires culturelles.

Ces jours derniers, le ministre a accompagné au Nouveau-Brunswick le chœur de l'Orphéon de Trois-Rivières et il s'est également entretenu avec le premier ministre du Nouveau-

Brunswick, M. Louis Robichaud, sur des problèmes d'intérêt commun à l'égard des ressources forestières.

En disant que ses entretiens avec M. Robichaud avaient été fructueux, M. Arsenault a fait remarquer qu'il ne pouvait pas les commenter publiquement avant d'en faire part au premier ministre de la province, M. Jean Lesage.



Chez **dupuis**

OUVERTS LE VENDREDI SOIR JUSQU'À 9 H. 30 — VI. 2-6171

VENTE GÉANTE SEMI-ANNUELLE

OUVERTS SAMEDI 9 H. 30 à 5 H. 30

Réalisez des économies GÉANTES durant notre plus grande VENTE de l'année

peaux souples, travaillées de façon experte
sommets manteaux en harmonie avec vos toilettes d'automne

ACHETEZ VOS FOURRURES MAINTENANT

et réalisez les plus grandes économies de la saison

Ord. 279.00

\$224.

Jaquettes

- MOUTON DE PERSE teint brun, col vison brun
- MOUTON DE PERSE TEINT NOIR, col vison saphir
- MOUTON DE PERSE GRIS NATUREL, col vison saphir
- ECUREUIL DE RUSSIE teint brun

Ord. 425.00

\$357.

Manteaux longs

- CASTOR CANADIEN naturel
- MOUTON DE PERSE teint brun, col vison brun
- MOUTON DE PERSE GRIS NATUREL, col vison saphir
- MOUTON DE PERSE TEINT NOIR, col vison
- RAT MUSQUE (peaux allongées) teint nuance vison
- CHAT SAUVAGE (rasé) naturel

Ord. 239.00

\$199.

Manteaux longs

- CENTRES DOS RAT MUSQUE DU NORD, teints nuance vison
- MOUTON (rasé) teint brun, col vison
- RAT MUSQUE naturel du sud (flancs)

Jaquettes

- CASTOR CANADIEN naturel
- RAT MUSQUE TEINT VISON (flancs)
- VISON CHINOIS teint brun (peaux séparées)
- RAT MUSQUE naturel du sud (flancs)

DUPUIS — DEUXIÈME, SALON DE LA FOURRURE, RAYON 506

aucun versement comptant

sur achats budgétaires de 15.00 ou plus — seule la taxe de vente est payable au moment de l'achat



Ord. 195.00

\$153

JACQUETTES
RAT MUSQUE teint vison (flancs)
ETOILES
VISON CHINOIS teint brun
(peaux séparées)

DUPUIS — DEUXIÈME, RAYON 506

Satisfaction garantie ou argent remis Dupuis Frères RAYMOND DUPUIS, président 865 EST, RUE SAINTE-CATHERINE